

Une mère et ses huit enfants sont brûlés à mort, à Westport, Mass.

Accusation sud-coréenne démentie par un chimiste

Abraham H. Feller, conseiller de Trygve Lie, se suicide à New-York

NEW-YORK, 14. (PA) — M. Abraham H. Feller, âgé de 47 ans, un des conseillers de M. Trygve Lie, secrétaire général des Nations Unies, s'est précipité vers la mort hier de la fenêtre de son appartement du 12e étage, en dépit des efforts qu'a faits sa femme pour le retenir.

Les Sud-Coréens accusent les communistes chinois d'utiliser des obus de gaz. Les troupes sud-coréennes sont délogées de la colline Pinpoint. Contre-attaque.

W. B. Scott succède au juge Tyndale

OTTAWA, 14. (PC) — Me William B. Scott, c.r., de Montréal, a été nommé juge en chef de la Cour supérieure du Québec (district judiciaire de Montréal). C'est ce qu'a annoncé, aujourd'hui, le premier ministre, le très hon. Louis St-Laurent. Me Scott succède au juge O. S. Tyndale, décédé le 20 octobre.

Le lieutenant-gouverneur ouvre la 24e législature — L. Ex. Gaspard Fautoux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, donne lecture du Discours du Trône à l'ouverture de la 24e législature de Québec. A la gauche de M. Fautoux, on remarque le premier ministre Maurice Duplessis et, à l'extrême gauche, l'hon. Antoine Rivard, Solliciteur Général de la province. Entre eux, se trouvent deux aides-de-camp. Le lieutenant-gouverneur a donné lecture du discours du Trône en anglais et en français.



LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR OUVRE LA 24e LÉGISLATURE — L. Ex. Gaspard Fautoux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, donne lecture du Discours du Trône à l'ouverture de la 24e législature de Québec. A la gauche de M. Fautoux, on remarque le premier ministre Maurice Duplessis et, à l'extrême gauche, l'hon. Antoine Rivard, Solliciteur Général de la province. Entre eux, se trouvent deux aides-de-camp. Le lieutenant-gouverneur a donné lecture du discours du Trône en anglais et en français.

Le t. h. Vincent Massey inaugure le Collège militaire de St-Jean

ST-JEAN, Québec, 14. (PC) — Le gouverneur général, le t. h. Vincent Massey, a déclaré hier que le nouveau collège militaire de langue française, ouvert à St-Jean sur un site historique, a pour but la formation d'officiers qui défendent la civilisation chrétienne de l'Occident.

Le lieutenant-gouverneur ouvre la 24e législature — L. Ex. Gaspard Fautoux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, donne lecture du Discours du Trône à l'ouverture de la 24e législature de Québec. A la gauche de M. Fautoux, on remarque le premier ministre Maurice Duplessis et, à l'extrême gauche, l'hon. Antoine Rivard, Solliciteur Général de la province. Entre eux, se trouvent deux aides-de-camp. Le lieutenant-gouverneur a donné lecture du discours du Trône en anglais et en français.

Commission créée pour régler le conflit racial de l'Afrique

NATIONS UNIES, N. Y. 14. (P. C.) — Dix-huit pays des Nations Unies ont recommandé hier l'établissement d'une commission internationale qui ferait enquête sur le conflit racial en Afrique du Sud, que le Pakistan a qualifié de "gâchis nauséabond".

Le renversement de la tyrannie est l'une des plus hautes aspirations de l'humanité, a dit Bokhari. Une révolution sociale est en cours en Afrique et les Nations Unies devraient préférer qu'elle s'effectue par l'intermédiaire de l'organisation mondiale, dans un échange d'idées et avec la participation du monde entier.

Une tempête désorganise les communications à Terre-Neuve

ST-JEAN, Terre-Neuve, 14. (PC) — L'île de Terre-Neuve a appris de la façon la plus désagréable que, hier, alors qu'une tempête a désorganisé ses communications et forcé maints petits navires à se réfugier près des côtes.

Des vents de 40 à 50 milles à l'heure. Les rafales de vent ont fait tomber des cheminées, dont une partie d'un grand magasin de la rue Water.

Une bijouterie française poursuit l'ex-roi Farouk

PARIS, 14. (PA) — Une bijouterie a intenté hier, une poursuite contre l'ancien roi Farouk d'Égypte, lui réclamant 340.000 francs (environ 970.000 \$) qui lui aurait été dus par Farouk avant son abdication.

Le calme a été prédominant hier sur le front de 15 milles. L'ouest de Pinpoint, le feu des mortiers et des chars d'assaut allié a eu raison de trois faibles attaques communistes sur les hauteurs de Jackson.

Anniversaire du prince Charles

LONDRES, 14. (PA) — Toute la Grande-Bretagne a souhaité un joyeux anniversaire de naissance à son petit citoyen de grande lignée, son Altesse Royale, duc de Cornouailles, duc de Rothesay, comte de Garrick, baron de Renfrew, Lord des îles, prince et grand Intendant de l'Écosse.

Obsèques de T.-E. Donahue

Les funérailles de M. Thomas Edward Donahue, décédé mardi dernier, à l'âge de 62 ans, ont eu lieu ce matin à 9 h. 30, en la nouvelle église Ste-Thérèse d'Avila, rue King-Ouest.

Plusieurs personnes sont encore isolées par la neige, en Autriche

INNSBRUCK, Autriche, 14. (Reuters) — Les alpinistes et la police ont réussi hier soir à accomplir leur périlleuse mission de secourir en se rendant auprès de quatre personnes emprisonnées depuis trois jours dans une hutte de montagne tyrolienne, isolée par les avalanches.

Les taxes baisseront quand on sera moins exigeant, dit Abbott

LONDON, Ont., 14. (PC) — Le ministre des Finances, Hon. D. C. Abbott, a déclaré hier, que si les Canadiens veulent des réductions de taxes, ils doivent cesser de réclamer des services du gouvernement.

Le lieutenant-gouverneur ouvre la 24e législature — L. Ex. Gaspard Fautoux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, donne lecture du Discours du Trône à l'ouverture de la 24e législature de Québec. A la gauche de M. Fautoux, on remarque le premier ministre Maurice Duplessis et, à l'extrême gauche, l'hon. Antoine Rivard, Solliciteur Général de la province. Entre eux, se trouvent deux aides-de-camp. Le lieutenant-gouverneur a donné lecture du discours du Trône en anglais et en français.

Collision de 2 navires; cinq morts, six blessés

Norfolk, Virginie, 14. (PA) — Un navire de transport de la Marine, participant à des manœuvres de guerre amphibie, et le pétrolier de la Texas Company, le Washington, se sont abîmés, aujourd'hui, à 50 milles à l'est du Cap Henry. La Marine rapporte cinq morts et six blessés.

Le t. h. Vincent Massey inaugure le Collège militaire de St-Jean

ST-JEAN, Québec, 14. (PC) — Le gouverneur général, le t. h. Vincent Massey, a déclaré hier que le nouveau collège militaire de langue française, ouvert à St-Jean sur un site historique, a pour but la formation d'officiers qui défendent la civilisation chrétienne de l'Occident.

Commission créée pour régler le conflit racial de l'Afrique

NATIONS UNIES, N. Y. 14. (P. C.) — Dix-huit pays des Nations Unies ont recommandé hier l'établissement d'une commission internationale qui ferait enquête sur le conflit racial en Afrique du Sud, que le Pakistan a qualifié de "gâchis nauséabond".

Le t. h. Vincent Massey inaugure le Collège militaire de St-Jean

ST-JEAN, Québec, 14. (PC) — Le gouverneur général, le t. h. Vincent Massey, a déclaré hier que le nouveau collège militaire de langue française, ouvert à St-Jean sur un site historique, a pour but la formation d'officiers qui défendent la civilisation chrétienne de l'Occident.

Plusieurs personnes sont encore isolées par la neige, en Autriche

INNSBRUCK, Autriche, 14. (Reuters) — Les alpinistes et la police ont réussi hier soir à accomplir leur périlleuse mission de secourir en se rendant auprès de quatre personnes emprisonnées depuis trois jours dans une hutte de montagne tyrolienne, isolée par les avalanches.

Température: Ensoleillé. Plus chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke: 40.

Le lieutenant-gouverneur ouvre la 24e législature — L. Ex. Gaspard Fautoux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, donne lecture du Discours du Trône à l'ouverture de la 24e législature de Québec. A la gauche de M. Fautoux, on remarque le premier ministre Maurice Duplessis et, à l'extrême gauche, l'hon. Antoine Rivard, Solliciteur Général de la province. Entre eux, se trouvent deux aides-de-camp. Le lieutenant-gouverneur a donné lecture du discours du Trône en anglais et en français.

Le lieutenant-gouverneur ouvre la 24e législature — L. Ex. Gaspard Fautoux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, donne lecture du Discours du Trône à l'ouverture de la 24e législature de Québec. A la gauche de M. Fautoux, on remarque le premier ministre Maurice Duplessis et, à l'extrême gauche, l'hon. Antoine Rivard, Solliciteur Général de la province. Entre eux, se trouvent deux aides-de-camp. Le lieutenant-gouverneur a donné lecture du discours du Trône en anglais et en français.

Le lieutenant-gouverneur ouvre la 24e législature — L. Ex. Gaspard Fautoux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, donne lecture du Discours du Trône à l'ouverture de la 24e législature de Québec. A la gauche de M. Fautoux, on remarque le premier ministre Maurice Duplessis et, à l'extrême gauche, l'hon. Antoine Rivard, Solliciteur Général de la province. Entre eux, se trouvent deux aides-de-camp. Le lieutenant-gouverneur a donné lecture du discours du Trône en anglais et en français.

Le lieutenant-gouverneur ouvre la 24e législature — L. Ex. Gaspard Fautoux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, donne lecture du Discours du Trône à l'ouverture de la 24e législature de Québec. A la gauche de M. Fautoux, on remarque le premier ministre Maurice Duplessis et, à l'extrême gauche, l'hon. Antoine Rivard, Solliciteur Général de la province. Entre eux, se trouvent deux aides-de-camp. Le lieutenant-gouverneur a donné lecture du discours du Trône en anglais et en français.

Le lieutenant-gouverneur ouvre la 24e législature — L. Ex. Gaspard Fautoux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, donne lecture du Discours du Trône à l'ouverture de la 24e législature de Québec. A la gauche de M. Fautoux, on remarque le premier ministre Maurice Duplessis et, à l'extrême gauche, l'hon. Antoine Rivard, Solliciteur Général de la province. Entre eux, se trouvent deux aides-de-camp. Le lieutenant-gouverneur a donné lecture du discours du Trône en anglais et en français.

Le feu aurait pris naissance dans une boîte de déchets. — On annonce la nouvelle au père, à l'usine. — Véritable enfer.

WESTPORT, Mass., 14. (PA) — Une mère et ses huit enfants ont été victimes d'un incendie qui a rasé leur foyer alors que les deux seuls autres membres de la famille, le père et un fils, étaient au travail.

Les huit victimes ont été suffoquées par la fumée et la chaleur intense qui montaient à leur chambre, à l'étage supérieur. Le feu a éclaté dans la cuisine.

On a trouvé, sur le plancher de la chambre, les corps de quatre des plus jeunes enfants. Ils auraient tenté de s'enfuir avant de succomber.

La mère et trois autres enfants sont morts dans leur lit. Il s'agit de Mme Mary T. Audette, 44 ans, et huit de ses neuf enfants: Genevieve, 17 ans; Madeleine, 16 ans; Natalie, 14 ans; Shirley, 12 ans; Eleanor, 9 ans; Veronica, 7 ans; Francis, 5 ans; et Geraldine, 3 ans.

Le père, M. Alphonse Audette, 47 ans, et le frère aîné, Daniel, 19 ans, étaient au travail sur l'équipe de nuit au Berkshire Fine Spinning Mill, à la ville voisine de Fall River.

Selon les pompiers, aucune des fenêtres de la maison n'était ouverte et les fenêtres doubles, récemment installées, ont contribué à transformer la maison en flammes en véritable four.

Les pompiers disent que la chaleur dans les chambres du haut qui n'ont pas été trop endommagées par les flammes, était si intense qu'ils ont dû les arroser pendant 15 minutes avant de pouvoir atteindre les victimes grâce aux échelles.

Même munis de masques à gaz, les pompiers ne pouvaient demeurer à l'intérieur de la maison plus qu'une minute à la fois.

Le chef de police, Charles Dean, croit que le feu a pris naissance dans une boîte à déchets, dans la cuisine de la maison de deux étages.

Les voisins ont appris la tragique nouvelle au père par téléphone, à son emploi.

M. Manuel Rego, camarade de travail de M. Audette, a reçu l'appel téléphonique et a averti M. Audette de venir au téléphone.

"Il n'a pas dit un mot", déclare M. Rego. "Il était si abasourdi qu'il a été muet pendant plusieurs secondes. Puis il m'a remis les outils qu'il tenait dans sa main et est sorti en courant de l'usine."

"Lorsque la nouvelle s'est répandue dans l'usine", poursuit le camarade de travail, "presque tout le monde avait les larmes aux yeux."

Le "Foundation Vera" au secours du "Chicoulimi"

HALIFAX, 14. (PC) — Le caboteur de 297 tonnes, "Chicoulimi Trader", qui a perdu son gouvernail, mercredi, dans le golfe St-Laurent, a rallié le havre de Misou, dans la Baie des Chaleurs, hier, aidé par un navire à moteur.

Il y attendra l'arrivée du remorqueur "Foundation Vera" de Halifax, qui se porte présentement à son secours.

Des recherches avaient été lancées pour retracer le navire en détresse.

Des triplés naissent sur une île en Alaska

KODIAK, Alaska, 13. (PA) — Mme Alma Rudolph de l'île soviétique de Kodiak, en Alaska, a donné naissance à des triplés, hier.

La mère et ses bébés, deux filles et un garçon se portent bien. L'accouchement, seules des voisines étaient présentes. La garde-côte des E.-Unis a dépêché sur les lieux un médecin et du plasma sanguin. La famille compte six autres enfants.

petit CARNET

PARTIE de cartes de l'Association des infirmières catholiques, salle de la Fédération, 141, rue Saint-Jacques, lundi 17 novembre à 8 heures 30. Bénéfice. Les membres sont aussi les bienvenus. 225-2.

RETRAITES PREMIÈRES à la Villa Notre-Dame du Saint-Sacrement. — Du 15 au 16 novembre, pour des demoiselles de langue anglaise, par le Père Hodgins, J.S.C. — Du 17 au 18 novembre, pour les dames de la Fédération par le Père Mitzinger, S.C.C. (organisée par Mme Louis Gaudet). — Du 21 au 22 novembre, pour les dames et futures fiancées par le Père Mitzinger. — Du 23 au 25 novembre, retraite pour jeunes filles de la J.C.F. par le Père Henri Schelp, J.S.C. — Prière de donner son nom à la Villa, 141, avenue Dufferin, Tel. 2-506, Sherbrooke. J.N.O.

RICHMOND
M. J. McCONEILL, optométriste de Sherbrooke, sera à son bureau au Grand Central Hotel, Richmond, mercredi prochain à 10 heures, pour examen des yeux et ajustement de lunettes.

CINÉMA de PARIS

COMMENCANT DEMAIN

jusqu'à mardi inclus.

LES BAISERS SUIVENT TOUJOURS LES GILLES!



21ème FILM AU PROGRAMME

"MENACE DANS LA NUIT"

(Version française)

avec

JOHN GARFIELD et SHELLY WINTERS

Vivez les 72 heures les plus palpitantes de votre vie!

UN AMOUR SUR UN VOLCAN

— HORAIRES : 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

EN SOIRÉE: 6h-40 - 8h-12

AUJOURD'HUI... sur nos ondes

6h. RADIO-JOURNAL; nouvelles nationales.
6h.10 L'HEURE DU CRÉPUSCULE; musique appropriée à l'heure du repas du soir et des renseignements commerciaux.
6h.45 LE CHAPELET EN FAMILLE; si vous le pouvez, rendez-vous aussi nombreux que possible le dimanche au Sanctuaire de Notre-Dame du Perpétuel Secours.
7h. UN HOMME ET SON PÈCHE; le populaire roman de Claude-Henri Grignon.
7h.30 TAMBOUR BATTANT; les Gars de la Cantine et un ensemble instrumental dirigés par Maurice Meerte; une présentation du Département de la Défense Nationale.
8h. RADIO-COLLEGE; "L'Orchestre" — direction de Roland Leduc.
9h. VOGUANT VERS L'HORIZON; émission dramatique présentée par la Marine Royale du Canada.
9h.30 CARTE BLANCHE; l'émission qui a remporté le premier prix lors d'une enquête sur les émissions les plus originales.
10h. RADIO-JOURNAL; un résumé des nouvelles de la journée.
10h.15 BRISSE MUSICALE; en vedette ce soir: Laurent Marquis; au piano P-Marcel Robitton.
10h.30 MUSIQUE DE DANSE; un résumé des disques choisis dans notre discothèque.
11h. BONSCŒUR LES SPORTIFS; une émission quotidienne offerte par Molson.

Bonne soirée à l'antenne de CHLT, 900 au cadran de votre appareil!

Cercle de St-Ferdinand

ST-FERDINAND (Par courrier) — La réunion mensuelle du Cercle des Fermiers a eu lieu à l'endroit habituel, ces jours derniers, sous la présidence de Mme Donat Grenier, nouvelle présidente. M. le curé A. Pelletier, aumônier du cercle, présidait. Après la prière d'usage, Mlle Dubois, secrétaire, lut les minutes de la réunion précédente et la correspondance. Le résultat de l'exposition intercelle fut donné, de même qu'une recette de gâteau aux fruits. Quelques dames firent des suggestions pour la prochaine exposition.

Mme Donat Grenier, présidente du Cercle, Mme E. Ruel, Mme Roland Simonneau, Mlle Madeleine Dubois, Mlle R.A. Martineau, conseillères, se sont rendues à Thetford assister à la

réunion d'études qui eut lieu au Centre paroissial de cet endroit, sous la direction de Mme Z. Seignin, de Plessisville, présidente de la Fédération no 6. La salle était comble. On traça le programme pour l'année prochaine et on décida que la prochaine exposition serait tenue à Arthabaska.

Naissance

ST-HERMENGILDE (Par courrier) — M. et Mme Armand Martineau (Gabrielle Bergeron) sont les heureux parents de deux fillettes jumelles, baptisées ces jours derniers. Marie-Germaine-Hélène qui eut pour parrain et marraine: M. et Mme Nazaire Martineau (Germaine Godbout), oncle et tante de l'enfant, Mlle Aline Martineau, sa tante, assaillit comme porteur: Marie-Lucienne-Madeleine qui eut pour parrain et marraine: M. et Mme Maurice Joyal (Lucienne Bergeron), oncle et tante du bébé. Porteur: Mlle Lise Joyal.

LAMBTON (Par courrier) — Mlle Doria Gagnon, de Sherbrooke, était en visite chez ses parents, M. et Mme Cyrille Bureau, M. et Mme Ernest Gagnon, elle en profita pour visiter ses neveux et nièces. Elle se rendra à St-Georges de Beauce, visiter M. et Mme Philippe Veilleux.

CINÉ-CENTRE

600, rue Sherbrooke

MAGOG

Parc de Stationnement à l'arrière du cinéma

Ce soir et samedi

"UNIFORMES ET JUPONS COURTS"

Ginger Rogers - Ray Milland et

"LE MÉDAILLON FATAL"

Margaret Lockwood - J. Mason

Dim. kin. mar. — 16-17-18 nov.

"LES AVENTURES DE BUFFALO BILL"

En technicolor

Joel McCrea - Maureen O'Hara et

"VIVE LA MUSIQUE"

Ike Warner - Victor de Kowa

Cinéma

MAGOG

Ce soir et samedi

"BEN OF THE RIVER"

En couleur

Jame Stewart - Arthur Kennedy et

"INSIDE THE WORLD"

Eric Von Stroheim - V. Ralston

Dimanche

"I WANT YOU"

Dana Andrews - Dorothy McGuire et

"QUEL PETARD"

Laurel et Hardy

Cinéma

MAGOG

Ce soir et samedi

"BEN OF THE RIVER"

En couleur

Jame Stewart - Arthur Kennedy et

"INSIDE THE WORLD"

Eric Von Stroheim - V. Ralston

Dimanche

"I WANT YOU"

Dana Andrews - Dorothy McGuire et

"QUEL PETARD"

Laurel et Hardy

Cinéma

MAGOG

Ce soir et samedi

"BEN OF THE RIVER"

En couleur

Jame Stewart - Arthur Kennedy et

"INSIDE THE WORLD"

Eric Von Stroheim - V. Ralston

Dimanche

"I WANT YOU"

Dana Andrews - Dorothy McGuire et

"QUEL PETARD"

Laurel et Hardy

Cinéma

MAGOG

Ce soir et samedi

"BEN OF THE RIVER"

En couleur

Jame Stewart - Arthur Kennedy et

"INSIDE THE WORLD"

Eric Von Stroheim - V. Ralston

Dimanche

"I WANT YOU"

Dana Andrews - Dorothy McGuire et

"QUEL PETARD"

Laurel et Hardy

Cinéma

MAGOG

Ce soir et samedi

"BEN OF THE RIVER"

En couleur

Jame Stewart - Arthur Kennedy et

"INSIDE THE WORLD"

Eric Von Stroheim - V. Ralston

Dimanche

"I WANT YOU"

Dana Andrews - Dorothy McGuire et

"QUEL PETARD"

Laurel et Hardy

Cinéma

MAGOG

Ce soir et samedi

"BEN OF THE RIVER"

En couleur

Jame Stewart - Arthur Kennedy et

"INSIDE THE WORLD"

Eric Von Stroheim - V. Ralston

Dimanche

"I WANT YOU"

Dana Andrews - Dorothy McGuire et

"QUEL PETARD"

Laurel et Hardy

Cinéma

MAGOG

Ce soir et samedi

"BEN OF THE RIVER"

En couleur

Jame Stewart - Arthur Kennedy et

"INSIDE THE WORLD"

Eric Von Stroheim - V. Ralston

Dimanche

"I WANT YOU"

Dana Andrews - Dorothy McGuire et

"QUEL PETARD"

Laurel et Hardy

Cinéma

MAGOG

Ce soir et samedi

"BEN OF THE RIVER"

En couleur

Jame Stewart - Arthur Kennedy et

"INSIDE THE WORLD"

Eric Von Stroheim - V. Ralston

Dimanche

"I WANT YOU"

Dana Andrews - Dorothy McGuire et

"QUEL PETARD"

Laurel et Hardy

Cinéma

MAGOG

Ce soir et samedi

"BEN OF THE RIVER"

En couleur

Jame Stewart - Arthur Kennedy et

"INSIDE THE WORLD"

Eric Von Stroheim - V. Ralston

Dimanche

"I WANT YOU"

Dana Andrews - Dorothy McGuire et

"QUEL PETARD"

Laurel et Hardy

Cinéma

MAGOG

Ce soir et samedi

"BEN OF THE RIVER"

En couleur

Jame Stewart - Arthur Kennedy et

"INSIDE THE WORLD"

Eric Von Stroheim - V. Ralston

Dimanche

"I WANT YOU"

Dana Andrews - Dorothy McGuire et

"QUEL PETARD"

Laurel et Hardy

Cinéma

MAGOG

Ce soir et samedi

"BEN OF THE RIVER"

En couleur

Jame Stewart - Arthur Kennedy et

"INSIDE THE WORLD"

Eric Von Stroheim - V. Ralston

Dimanche

"I WANT YOU"

Dana Andrews - Dorothy McGuire et

"QUEL PETARD"

Laurel et Hardy

Cinéma

MAGOG

Ce soir et samedi

"BEN OF THE RIVER"

ACHETEZ maintenant NOËL

Nous mettons de Noël sur un léger dépôt! Grand choix d'articles en cuir de tous genres.

J.-N. Boisvert & Fils

500, rue King — Téléphone: 2-8928

LA TRIBUNE

SHERBROOKE, VENDREDI, 14 NOVEMBRE 1952

ALBERT TRUDEAU

Docteur en optométrie

SPECIALISTE POUR LA VUE

EDIFICE CONTINENTAL

TEL: 2-0517

Fête en l'honneur du notaire Sylvestre et du R. F. Patrice



Le notaire Georges Sylvestre, président de la Chambre des notaires de la province, récemment nommé au comité catholique du département de l'Instruction publique, et le R. Frère Patrice, s.c., directeur de l'Ecole Supérieure, ont été l'objet d'une grande réception, samedi soir le 22 novembre, à l'hôtel New Sherbrooke.

Cette soirée, donnée sous les auspices de la Fédération des Amicales Sacré-Coeur, de la province communautaire d'Arthabaska, réunira les membres du monde religieux et civil, scolaire et politique. Au nombre des invités d'honneur, mentionnons S. E. Mgr Georges Cabana, M. Omer-Jules Desautels, surintendant du département de l'Instruction publique, l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques de la province, député de Sherbrooke à l'Assemblée législative, M. Maurice Gingues, député de Sherbrooke aux Communes, non honoré par le maire Emile Lévesque, MM. les membres de la Commission scolaire, M. Camille Girard, inspecteur d'écoles de Sherbrooke, les directeurs d'écoles du diocèse, les présidents d'amicales du diocèse, les membres de la Fédération des amicales Sacré-Coeur, les représentants de l'Ecole Supérieure de Sherbrooke, etc.

Une décision de la Régie

M. Damase Hamel, propriétaire d'autobus faisant le transport de passagers entre St-Elie d'Orford et Sherbrooke, a été l'objet d'une controverse ces jours derniers à une séance publique de la Régie des Transports, tenue à Montréal.

La municipalité de St-Elie d'Orford avait demandé l'annulation de permis délivrés par M. Hamel, parce que le service donné par cet opérateur n'était pas satisfaisant. Dans son ordonnance, la Régie suspend sa décision pour une période d'une année, à moins que dans l'intervalle les services de M. Hamel s'améliorent d'une façon concluante satisfaisante ou non.

Dans ce dernier cas, la Régie se réserve d'ajuster sur demande d'annulation avant le terme indiqué.

Commentant l'ordonnance, la revue "L'Autobus", publiée par l'Association des Propriétaires d'Autobus de la province de Québec, dit que la Régie fait des commentaires d'un intérêt particulier pour les propriétaires d'autobus, et qui démontrent "son souci de protéger le capital investi dans l'exploitation des services d'autobus".

"Au sujet de la demande d'annulation, dit la revue, la Régie s'exprime ainsi: et parce que l'opérateur a investi des capitaux dans son entreprise, la Régie, hésitante à rendre une ordonnance d'annulation qui aurait équivalu à lui faire perdre sa mise de fonds, a fait en sorte que l'opérateur améliore son service."

A l'Amicale St-Jean-Baptiste

Dimanche le 30 novembre, à 5 h. p.m., tous les anciens sont convoqués au souper traditionnel qui donnera l'Amicale St-Jean-Baptiste, dans la salle de l'institution.

Rien n'est épargné pour faire de cette journée un succès sans précédent encore dans les annales de l'Ecole. Des centaines et des centaines de billets sont en vente et l'on nous dit — à la dernière heure — qu'ils s'écoulent très rapidement. Aussi, les organisateurs comptent sur une assistance record à ce 86 souper qui permettra une fois de plus, aux anciens de l'Amicale, de fraterniser.

L'inscription, qui aura lieu à 5 h., sera immédiatement suivie du souper à la suite duquel auront lieu les élections en vue de constituer un nouveau conseil d'administration. Et pour clore, un programme des mieux choisis contribuera, sans nul doute, à rendre plus vivace encore, dans l'esprit et le cœur des anciens, le souvenir de cette fête de la reconnaissance et de l'amitié.

Vu la coopération de plusieurs membres de l'exécutif, les organisateurs pourront offrir, ce soir-là, un repas à la diable au prix modique d'un dollar.



ILS NOUS DONNERONT LES RAPPORTS! — MM. Forest Keene, (à droite), député au tirage qui a lieu chaque soir à la foire du Rotary et R. Lindskog, vice-président du kiosque Superfine, consultent les écrivains rapporteurs sur les billets achetés par des milliers de personnes depuis quelques semaines. Ces messieurs fourniront à "La Tribune" une liste quotidienne des noms des vainqueurs, pour le tirage de la bourse Superfine.

Un hommage à Henri Bourassa

Le dîner-causette qui clôturera demain soir la journée d'étude des dirigeants de la Société St-Jean-Baptiste, sera un hommage au grand disparu de l'année, M. Henri Bourassa. Le conférencier invité de la soirée, M. Rodolphe Laplante, président honoraire de la Société, retracera la vie et rappellera la figure inoubliable du grand Canadien que fut Bourassa. On sait que M. Laplante est secrétaire de l'Office du crédit agricole, de l'électrification rurale et du pré-habilitation de la province de Québec.

Le fondateur du journal LA SURVIVANCE d'Edmonton. Le conférencier sera présenté par Mme J.-A. Ouellet, de Bromptonville, présidente provinciale de la section féminine de la Fédération des SSJB du Québec. Il sera remercié par Mgr Ira Bourassa, p.d., aumônier diocésain de la Société nationale, et parent de Henri Bourassa.

Des allocutions seront prononcées par M. Gérard Turcotte, président diocésain et président du banquet, et par Mlle Fernande Blais, présidente du comité féminin diocésain.

Au cours de la soirée, les membres du jury, pour le prix littéraire "Juge Lemay", également invités d'honneur de la Société, seront présentés à l'assistance. Ce sont Mgr Maurice Vincent, p.d., supérieur du séminaire St-Charles-Borromée, Me Léonidas Bachand, notaire, Me Maurice Delorme, c.r., et M. l'abbé Jasmin Boulay.

Rappelons que le premier prix littéraire annuel de \$300, de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse, sera présenté à l'écrivain de chez nous choisi par le jury d'honneur, le 8 décembre prochain. Les membres de la Société qui désirent participer à cette soirée, n'ont qu'à s'adresser immédiatement au Secrétariat diocésain.

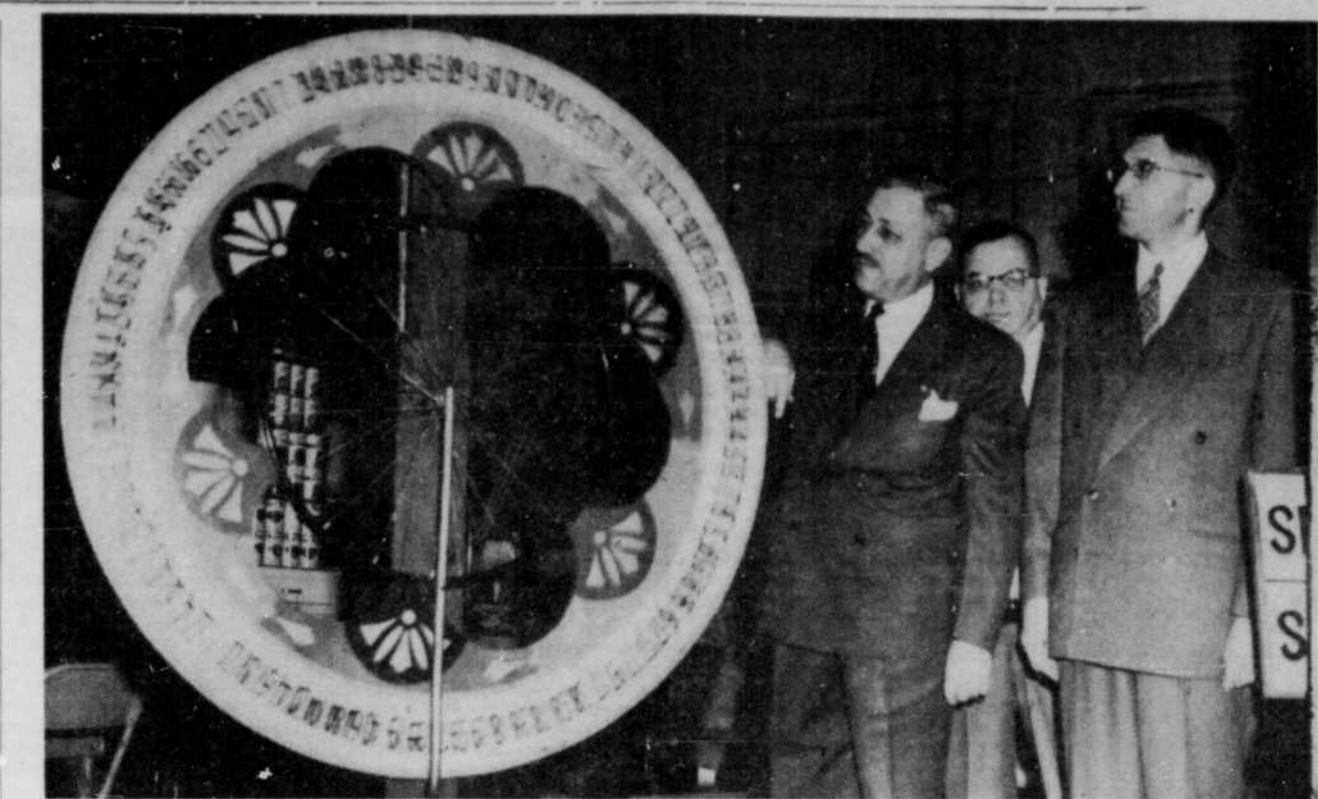
Les permis de taxi

Un jeune homme de 19 ans a été condamné ce matin par le recorder Redmond Hayes, c.r., à \$2 d'amende et aux frais pour avoir fait le transport de personnes sans posséder son permis de taxi.



Il a aussi déclaré avoir jamais recherché l'appui d'un baron du jeu pour devenir membre de l'exécutif et il a ajouté:

"Si vous prêtez l'oreille à toutes les rumeurs circulant à l'endroit de l'effet que les sièges du comité exécutif sont achetés, vous entendrez dire que tous les postes sont achetés à l'hôtel de ville. Je l'ai entendu plusieurs fois, mais je n'ai jamais pu obtenir de preuves sérieuses. Ce sont des rumeurs des gens qui sont défaits lors du choix de l'exécutif qui disent ces choses."



LE MAIRE LEVESQUE TENTE SA CHANCE! — Après avoir déclaré la grande kermesse du Rotary officiellement ouverte, le maire Emile Lévesque fut le premier des assistants à risquer sa chance en jouant à la roulette de fortune. Il est ici photographié en compagnie du président local du club Rotary, M. Lewis Rosenbloom (à droite), et de M. L. W. Dixon (au centre), préposé au kiosque des jambons et omelets. La foire du Rotary, qui se poursuivra encore ce soir et demain soir, au manège de la rue Belvédère, a pour but de venir en aide aux pauvres et aux infirmes de notre région.

Dion trouvé responsable

Rosaire Dion, 23 ans, d'Acton Vale, a été tenu criminellement responsable hier, à Windsor Mills, de la mort de Mme Marcel Trépanier, présidente par le Dr Louis Gagnon, de Sherbrooke. Dion devra comparaître en cour aujourd'hui pour répondre à une accusation d'homicide involontaire.

Les jurés du coroner ont trouvé que le chauffeur de l'auto dans laquelle se trouvait Mme Trépanier, lors de sa mort, était dans un état d'ébriété avancé, et c'est ce qui aurait causé l'accident.

On se souvient que le 27 juillet dernier, vers 6 heures p.m., à St-François-Xavier de Brompton, au coin du 66 rang, un accident de la route avait fait un mort et deux blessés. Dion, le chauffeur de l'auto, aurait apparemment perdu le contrôle de son véhicule, et la voiture capota. Mme Trépanier, de Richmond, fut tuée instantanément, tandis que le chauffeur et l'autre passager, M. Gérard Roy, 38 ans, de Richmond, furent sérieusement blessés. On dut attendre jusqu'à ce temps avant que leur état ne permit de témoigner.

Les principales personnes qui ont témoigné hier sont: M. Marcel Trépanier, époux de la victime, de Montréal; M. Gérard Roy, de Drummondville, anciennement de Richmond; le Dr Dominique Lambert, qui constata la mort de Mme Trépanier; M. Rosaire Dion, de Richmond, chauffeur de l'auto qui était Mme Trépanier; M. Gérard Roy, M. Roméo Boulanger, du 66 rang, près du club Brompton; M. Normand Chabot, de Manonville, qui était dans l'auto avec sa femme et trois religieuses; M. Albert Zachiab, voyageur de Sherbrooke; M. Denis Leclerc, journaliste de Windsor; M. Albert Bélsile, de Bromptonville, placier à l'hôtel du Lac Brompton; et le détective André Labbé, de la Sûreté provinciale, de Sherbrooke.

A l'enquête sur le vice

MONTREAL, 14. (PC) — M. le juge François Caron, qui préside à l'enquête sur le vice dans la métropole, a soulève hier la possibilité que les tenanciers de maisons de jeu aient influencé un ou plusieurs membres du comité exécutif de la cité de Montréal en vue de protéger leurs intérêts.

Le juge Caron a mentionné cette possibilité en interrogeant M. Richard Quinn, ancien membre du comité exécutif, à la séance d'hier, de l'enquête sur la présomption de la police à l'endroit du vice dans la métropole durant une période de dix ans.

Il a interrogé M. Quinn sur "la participation possible de joueurs dans l'élection des conseillers municipaux du comité exécutif" et sur ses relations sociales ou d'affaires avec les tenanciers de maisons de jeu.

M. Quinn a dit que les joueurs n'ont jamais contribué à des élections comme membre du conseil de ville ou du comité exécutif. M. Quinn s'est retiré du comité exécutif quand il fut nommé vice-président de la Commission du Transport de Montréal.

Interrogé par le juge Caron et Me Pacifico Plante, procureur des querants, M. Quinn a affirmé que pour être élu membre du comité exécutif il n'était pas nécessaire de faire de la cabale parmi les membres du conseil de ville.

A l'Alliance française

Paul Veyret parle de la vie en pays de montagne

Dans la conférence inaugurale de l'Alliance française de Sherbrooke qu'il prononçait hier soir en la salle de l'Ecole Supérieure, M. Paul Veyret, de l'Université de Grenoble, a expliqué comment la montagne, du nid caché qu'elle demeure à travers les siècles, est venue à un déséquilibre qui a fait que ceux qui l'avaient habitée de génération en génération, l'abandonnent, en descendant pour aller vers la plaine, tandis que la montagne elle-même est aujourd'hui une esclave d'endroits de passage pour les touristes, les skieurs et les visiteurs qui cherchent le repos. Elle aura connu toutes les nouveautés notamment l'usine bien installée et le tourisme mondain et ce que les écrivains et les poètes appellent "des monts sublimes" mais qui se désolent au point de vue de l'habitation.

M. Veyret montrait le visage des Alpes françaises. Il a parlé en premier lieu de leur temps millénaire, de leurs premiers habitants, de ceux qui y ont implanté l'agriculture et l'élevage, des difficultés de toutes sortes que rencontrent les habitants au point de vue climat surtout, puis, de la transformation de la vie de la montagne.

Les Alpes, comme toutes les montagnes, étaient un monde grandiose et rude pour les hommes qui en tiraient leur subsistance, mais à l'en-

contre des Rocheuses canadiennes par exemple, tout un monde y vivait au milieu de difficultés que l'on réussissait à vaincre ou que l'on subissait tout simplement. Il faut remonter à des millénaires pour retrouver les premiers habitants des Alpes. La plupart de ces habitants y étaient venus chercher un refuge contre d'autres populations, ou tout simplement un abri qui les éloignait des nouveaux venus, des étrangers, des ennemis. Ils ont appris à y vivre et y ont pris goût. Ce cadre naturel s'est imposé aux hommes de l'époque par quelques traits simples mais forts: qualités et défauts du climat, qualités et défauts de la végétation, qualités et défauts des pentes.

Le conférencier a développé longuement les avantages et difficultés qu'offraient les pentes des Alpes pour celui qui en faisait son patelin. Ces pentes ont donné d'énormes difficultés de fait que les sols étaient instables et il a fallu recourir à toutes les inventions pour organiser le sol et en vivre, pour le faire se plier aux exigences de l'existence. Il s'ensuivait cette fatigue permanente que l'on ressent toujours, en montagne, à monter ou à descendre. A cause de cette tendresse du sol, la mécanisation de l'agriculture était impossible et cette dernière leur subsistance, mais à l'en-

Des milliers de personnes ont visité hier soir, au manège de la rue Belvédère, les nombreux kiosques de la grande kermesse du club Rotary, organisée chaque année à Sherbrooke pour venir en aide aux pauvres et aux infirmes de la région.

S.H. le maire Emile Lévesque, ancien président du Rotary, a présidé à l'ouverture de la foire, et il a souhaité aux organisateurs un franc succès. Il était accompagné du président du club, M. Lewis Rosenbloom, et du président et du vice-président de la foire, MM. Gerry Wiggert et Ernie Gilbie.

La grande kermesse annuelle du Rotary bat maintenant son plein. Les kiosques sont plus nombreux que jamais, et les cadeaux plus nombreux. On a amélioré la foire, afin que le public tire plus de plaisir de sa soirée, et aide ainsi à plus d'indigents.

Demain après-midi, comme par les années passées, la kermesse est spécialement ouverte aux enfants. On attend à ce que plus de 2,500 garçons et filles se rendent au Manège pour profiter du programme tracé à leur intention. Tous les jeux fonctionneront comme durant les soirées.

"Maiden speech" de l'honorable P. Tardif au Conseil législatif

QUEBEC, 14. (Par Amédée Gaudreault, courtisier parlementaire de "La Tribune") — L'hon. Patrice Tardif, ancien député de Frontenac et ministre d'Etat à l'Assemblée législative, a prononcé, hier après-midi, le son "Maiden Speech" sur le parquet du conseil législatif, proposant l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône à la Chambre Haute, secondé par l'hon. G.B. Foster.

L'hon. Hector Laferté, leader de l'opposition au Conseil législatif a soutenu: "Si vous ne demandez, messieurs, ce qui s'est passé dans Frontenac, je verrais là de votre part une allusion à ce qui s'est passé dans Joliette et Trois-Rivières et par conséquent, je répondrais par un sourire."

Et l'ancien député de Frontenac a ajouté: "Si vous ne demandez, messieurs, ce qui s'est passé dans Frontenac, je verrais là de votre part une allusion à ce qui s'est passé dans Joliette et Trois-Rivières et par conséquent, je répondrais par un sourire."

L'abbé Croteau chez les Francs

"Le souper de ce soir est un hommage et un témoignage tangible, sincère de votre attachement à votre ancien animateur spirituel, M. l'abbé Armand Croteau. S'attacher au porteur de vérité, c'est s'engager à la vérité. Il m'est agréable, vous le sentez bien, d'avoir, en votre nom, à féliciter et à remercier M. l'abbé Croteau, pour le fructueux travail qu'il a accompli chez vous."

Voilà les paroles prononcées par M. l'abbé Aimé Doyon, animateur spirituel actuel du club des Francs, lors du souper du club en l'honneur du prédécesseur de M. l'abbé Doyon, M. l'abbé Armand Croteau, ex-animateur spirituel du club. Un grand nombre de membres étaient présents à la salle Mayfair de l'hôtel New Sherbrooke, hier soir.

M. l'abbé Croteau, le club des Francs est heureux ce soir, de vous offrir ce souper en reconnaissance des services rendus. Souffrez que je parle un peu de vous."

M. Croteau est né le 17 octobre 1918 et fut baptisé dans l'église cathédrale. Ses études primaires terminées, il entre au séminaire St-Charles où il fit de brillantes études. Il se dirige ensuite au Grand Séminaire des Sts-Apôtres pour ses études théologiques et il est ordonné prêtre par Mgr Desranleau le 26 mai, 1945. Nommé professeur au séminaire St-Charles, Mgr Desranleau l'envoie, peu après, dans la ville stérile, pour des études plus poussées en théologie.

Un avertissement des Soeurs de l'Assomption

Des enfants de 8 à 12 ans, ont entrepris ces jours-ci, une sollicitation audacieuse sujette à tromper la générosité de la population de la ville. Ces enfants quêtent aux portes, en faisant croire que ces aumônes seront versées aux Petites Soeurs de l'Assomption alors qu'ils mettent tout simplement l'argent dans leurs poches. Les religieuses tiennent à mettre le public en garde, contre cette fraude dont elles ne sont aucunement responsables.

Si l'on se base sur l'assistance de l'an dernier à la même occasion, on peut s'attendre à ce que le théâtre soit rempli à sa pleine capacité. Plusieurs jeunes de Waterville sont même attendus pour cette représentation de samedi.

La Semaine des Optimistes se terminera samedi soir alors que les chefs de Sherbrooke et de Waterville se réuniront pour marquer le cinquième anniversaire du club de Sherbrooke et la naissance du club de Waterville à l'auberge Hillcrest de North Hatley. M. C. Levesque Bussard, vice-président de l'Optimisme International, présentera alors la nouvelle charte au club de Waterville.



GERRY WIGGETT ACHÈTE SON BILLET — Le président général de la foire du club Rotary, M. Gerry Wiggert, achète ici de Mlle Benjamin Aubert un billet qui lui permettra peut-être de gagner un bon prix au kiosque du Superfine. A gauche de la photo, M. Dave Salls, l'un des premiers présidents du club de Sherbrooke. La foire se continue ce soir et demain soir, avec un après-midi spécialement réservé aux enfants, samedi.

Le juge E. Boisvert explique les règlements de circulation

Un observateur installé continuellement au coin des rues King et Wellington constaterait sans doute qu'il se passe peu de jours sans qu'un accident mineur se produise entre deux véhicules. Il n'y a pas de pertes de vie, mais les dommages causés aux automobiles sont parfois considérables.

Dans un jugement rendu hier à Sherbrooke, le juge Edouard Boisvert, magistrat de district, a expliqué de façon très nette les différents articles de la loi concernant la circulation dans la cité de Sherbrooke et spécialement au coin des rues King et Wellington, centre de la ville.

L'accident qui a été porté devant les tribunaux est arrivé le 8 juillet dernier, vers 7h. 30 p.m. M. Aimé Lafrance, de Sherbrooke, descendant la côte de la rue King-Ouest, ayant l'intention de se diriger vers la rue Wellington-Nord. La preuve est à l'effet qu'il a passé alors que la lumière était verte mais comme il y avait des automobiles qui voulaient monter la côte, il s'arrêta au milieu de l'intersection pour protéger sa droite.

A ce moment, M. Armand W. Bernier, de Sherbrooke, qui voulait monter la côte, se dirigeant de l'est vers l'ouest, se trouva à l'arrière d'une automobile en panne sur la rue King. Alors, au lieu d'attendre, il passa à droite de cette voiture, obliqua à gauche pour monter la côte et c'est alors que survint l'accident. A cet instant en effet, M. Lafrance avait mis son véhicule en mouvement, croyant avoir le temps de passer avant l'auto en panne, mais il fut frappé par la voiture de M. Bernier, qui surgit à droite.

"Il est en preuve, a dit le juge Boisvert, que sur la côte droite de la rue King-Ouest, avant de traverser la rue Wellington, il y a des lignes blanches ainsi que des flèches indiquant dans quel sens la circulation doit se faire. Il y a trois espaces bien tracés. Les automobilistes qui veulent monter la côte de la rue King-Ouest doivent se placer au centre de la rue, ceux qui veulent aller sur la rue Wellington-Sud doivent se placer à gauche, et enfin, ceux qui veulent tourner vers la rue Wellington-Nord doivent se placer à droite."

Dans le présent cas, M. Armand W. Bernier réclame de M. Aimé Lafrance la somme de \$164.37 pour dommages causés à son automobile. Mais après avoir examiné les faits, le juge en est venu à la conclusion que le demandeur n'avait pas prouvé sa cause, et que l'action devait être renvoyée. "Le demandeur, qui devait se placer au centre de la rue King, voulant monter la côte, a donné pour excuse que, dans le centre de la rue, il y avait une automobile en panne. C'est pourquoi il est passé dans la partie réservée aux automobilistes qui veulent se diriger vers la rue Wellington-Nord. L'excuse n'est pas valable. Une automobile en panne ne (A suivre en page 18)

Les Optimistes offrent un film pour les jeunes

Les derniers arrangements ont été faits pour le programme cinématographique des enfants au théâtre New Premier, samedi matin. A la suite d'une entente avec la direction de ce théâtre, et de K.K.O. Pictures, le film en couleur "Dumbo" de Walt Disney, sera présenté aux jeunes à 9h.30, samedi avant-midi.

Le chef de police Edouard Moreau a donné la permission au Club Optimiste, qui célèbre sa semaine internationale, de présenter ce film pour l'amusement des jeunes. Les membres du club agissent comme placiers.

Si l'on se base sur l'assistance de l'an dernier à la même occasion, on peut s'attendre à ce que le théâtre soit rempli à sa pleine capacité. Plusieurs jeunes de Waterville sont même attendus pour cette représentation de samedi.

La Semaine des Optimistes se terminera samedi soir alors que les chefs de Sherbrooke et de Waterville se réuniront pour marquer le cinquième anniversaire du club de Sherbrooke et la naissance du club de Waterville à l'auberge Hillcrest de North Hatley. M. C. Levesque Bussard, vice-président de l'Optimisme International, présentera alors la nouvelle charte au club de Waterville.



GERRY WIGGETT ACHÈTE SON BILLET — Le président général de la foire du club Rotary, M. Gerry Wiggert, achète ici de Mlle Benjamin Aubert un billet qui lui permettra peut-être de gagner un bon prix au kiosque du Superfine. A gauche de la photo, M. Dave Salls, l'un des premiers présidents du club de Sherbrooke. La foire se continue ce soir et demain soir, avec un après-midi spécialement réservé aux enfants, samedi.



DECORATION — Le R. Frère Patrice, s.c., directeur de l'Ecole Supérieure de Sherbrooke, a été créé Commandeur de l'Ordre du Mérite Scolaire de la province de Québec. Il recevra médaille et parchemin le 22 courant, des mains de M. Omer-Jules Desautels, surintendant du département de l'Instruction publique.

Les Optimistes à Waterville

WATERVILLE, 14 (DNC). — M. Maurice Cormier, président du nouveau club Optimiste de Waterville, recevra la charte officielle du club de Waterville, des mains de M. C. Levesque Bussard, vice-président du club Optimiste International, lors d'un banquet et danse, qui aura lieu, samedi prochain, le 15 novembre, à 8 h. p.m., au Chalet Hillcrest, à North Hatley.

M. Cormier sera entouré des membres du conseil du Club: MM. E. Croteau, C. Burton, M. Barter, H. Robinson, R. Gale, H. Mailhot, L. Spafford, A. Fortin, R. Martin et P. Poirier. Le gouverneur du district 28, incluant Sherbrooke et Waterville, M. John D. Allen, confirmera les directeurs à leur nouveau poste.

A cette occasion, l'honorable C. D. French, ministre des Mines de la province, recevra le titre de membre honoraire du club de Waterville.

M. Bussard félicite les membres du club Optimiste de Waterville de leur heureuse initiative: le but de l'Optimiste, souligne M. Bussard, est d'être un "ami du jeune garçon" et de faire régner le sens de la fraternité au service de la communauté et de la nation.

Vol commis au bureau de poste de St-André

MONTREAL, 14. (PC) — Une somme indéterminée d'argent a été dérobée du coffre-fort du bureau de poste de St-André, dans le comté d'Argenteuil, et \$6,000 ont été volés dans une maison de la partie est de la métropole, a révélé la police, hier.

A St-André, des voleurs ont enfoncé le coffre-fort au moyen de marteaux et d'une pince-mouslinière, après avoir pratiqué un trou dans le mur du bureau de poste.

M. Louis Chamberland a dit que des malfaiteurs sont entrés par effraction dans sa maison, pendant son absence, et ont pris des obligations pour une somme de \$5,000, ainsi qu'environ \$1,000 en argent et en bijoux.



GERRY WIGGETT ACHÈTE SON BILLET — Le président général de la foire du club Rotary, M. Gerry Wiggert, achète ici de Mlle Benjamin Aubert un billet qui lui permettra peut-être de gagner un bon prix au kiosque du Superfine. A gauche de la photo, M. Dave Salls, l'un des premiers présidents du club de Sherbrooke. La foire se continue ce soir et demain soir, avec un après-midi spécialement réservé aux enfants, samedi.

Fondée en 1910

 Pour tous services :
Téléphones 3-2525

 221, rue Dufferin
Sherbrooke

Rédacteur en chef : Louis-Philippe ROBIDOUX

 Services des nouvelles :
La Presse Canadienne La Presse Associée, (E.-U.)
L'Agence Reuter

 La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi
pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la
Presse Canadienne et la Presse Associée ou à l'Agence Reuter
ainsi que toutes les informations locales que la Tribune publie.
Tous droits de reproduction des dépêches particulières
de la Tribune sont réservés. (Autorisés comme
matériau public de seconde classe par le ministre des Postes.)

Représentants :

 Aux E.-U. : Gillman, Nicoll & Ruthman, New-York
Chicago, Philadelphie, Boston et San-Francisco.
Au Canada : A.-H. Toppin, 67 Yonge Street, Toronto.

VENDREDI 14 NOVEMBRE 1952

La session provinciale

La session qui vient de s'ouvrir, à Québec, pourra être fructueuse pour toute la province si, travaillant autant que possible de concert pour le plus grand bien des administrés, ministériels et oppositionnistes savent s'écarter d'un certain particularisme intolérable chez de vrais représentants du peuple.

L'an dernier, alors que l'Opposition ne constituait qu'un groupe très infime, ses critiques, parfois pertinentes, se perdaient dans une atmosphère plutôt systématiquement hostile, mais il ne devrait pas en être ainsi, dans les débats de cette année, les forces oppositionnistes ayant triplé à la suite des élections générales de l'été dernier. Et ici encore, il convient de faire remarquer que les libéraux qui siègent en ce moment à Québec représentent quelque 46 pour cent de l'électorat québécois et non pas seulement quelque deux douzaines de circonscriptions électorales.

Tout en se rappelant qu'il ne s'agit pas d'éterniser inutilement les discussions, on conçoit que ce groupe influent et représentatif ait parfaitement le droit d'examiner à fond les actes des ministériels et de les critiquer au besoin. Sous ce rapport le leader de l'Opposition à l'Assemblée législative, M. George Marler, a toujours fait preuve, d'ailleurs, d'une conduite irréprochable dont il n'entend point s'écarter.

Il y a, dans le programme législatif soumis cette année, à l'attention des députés et forcément énumérés en bref dans le discours du Trône, des répétitions traditionnelles sur l'aide que le gouvernement doit accorder à l'éducation, à l'agriculture, à la colonisation, aux pêcheries, à la voirie, etc. etc. Ce sont là des champs d'activité très vastes où nos gouvernements promettent toujours de faire beaucoup, mais on leur sait gré d'accomplir ce qu'ils peuvent s'ils ne réussissent pas à faire tout ce qu'ils ont promis de faire. D'ailleurs, le bon gouvernement n'est-il pas celui qui tient rigoureusement compte de ses possibilités financières, c'est-à-dire de ses revenus ?

La tendance actuelle, un peu partout dans l'univers, incline au paternalisme d'Etat, et le peuple est responsable, dans une large mesure, de cette situation qui contrarie l'initiative privée et même la charité individuelle. C'est un danger que les gouvernements ne doivent point perdre de vue, s'ils réalisent vraiment qu'une juste limite des impôts ne peut être raisonnablement dépassée.

Au cours de cette session, c'est l'intention du gouvernement d'adopter des mesures spéciales en vue de rendre plus efficace la loi des véhicules automobiles et d'assurer une plus vigilante surveillance, de la circulation sur les routes. Nos gouvernements sont justement émus de la multitude d'accidents qui se produisent sur les routes provinciales et sur les chemins secondaires, à cause de l'incarté de maints chauffeurs téméraires ou inexpérimentés ; c'est pourquoi on croit devoir recourir aux grands moyens pour corriger ce déplorable état de choses. Or, ce que l'on fera dans ce sens, pourvu que tout soit fait dans un véritable esprit de justice pour tous, obtiendra sans doute l'approbation de l'Opposition et du public en général.

Il est grand temps que la population de cette province soit mieux protégée contre toutes les extravagances criminelles commises par ceux qui ne savent pas se servir intelligemment ou d'une voiture de plaisance ou de tout autre véhicule moteur.

La Garde

nationale anglaise

Sir John Harding, qui, le 1er novembre, deviendra chef de l'Etat-major impérial d'Angleterre, se voit en face de l'un des problèmes les plus remarquables qui se posent depuis le début de l'histoire militaire de ce pays, vieille de mille ans.

La métropole a été vidée de ses effectifs armés par suite des obligations à satisfaire outre-mer. Les troupes anglaises se battent en Corée et en Malaisie ; cinq divisions d'élite aident, en Allemagne, à protéger l'Europe occidentale contre l'attaque ; d'au-

tres troupes garnissent près d'une vingtaine de bases stratégiques à travers le monde : Gibraltar, Suez, Singapour, etc.

Pour remplir ce "vide des effectifs" au pays, l'Angleterre a remis sur pied la "Garde nationale" composée de volontaires civils et l'Armée territoriale reçoit maintenant une instruction de "rafraîchissement". On a organisé en groupes combattants les troupes des bases et les hommes présents aux centres d'instruction. Mais le pays reste relativement vidé de soldats ayant reçu une instruction complète.

L'Angleterre a tenté de résoudre ce problème en instituant le service militaire de deux ans, mais cette décision même n'a pas suffi.

Le plus grand atout de sir John Harding dans cette nouvelle tâche tient à ce que l'Angleterre possède l'armée ayant reçu la plus longue instruction et possédant le meilleur équipement de l'Europe. À cause du service militaire de deux ans, le pays a élaboré une "armée fantôme" forte d'un million de réservistes instruits depuis la seconde Grande Guerre.

Feuilles Volantes

Le muet va sans dire.

Devise du bavard : Je ne puis m'en taire.

Que de gens ne savent finasser qu'aux cartes !

On abuse de l'homme qui veut être tout, de tout et partout.

On peut noircir quelqu'un avec des histoires cousues de fil blanc.

Ce n'est pas parce qu'on dit : "Je ne pense pas comme lui" qu'on le rejette.

C'est une charité à faire à autrui que de consentir à s'ennuyer tout seul.

Si les murs ont des oreilles, pourquoi les plafonds n'auraient-ils pas des yeux ?

Celui qui se commet avec les roudards doit user ensuite de mille ruses pour s'en débarrasser.

TRISTAN

L'Opinion des autres

La Saint-Martin

Saint Martin vit un pauvre qui gelait et lui donna la moitié de son manteau. Il y a eu depuis l'été de la Saint-Martin parce que le manteau ne pouvait tout de même pas être fractionné indéfiniment. (La Terre de Chez Nous)

Un métier délicat

L'acteur de cinéma Alan Hale qui a débuté dans la vie en vendant des aspirateurs électriques à ces dames, a rappelé l'autre jour dans les dépêches d'All-wood, comment il s'y prenait non pas pour vendre, mais simplement pour accrocher la conversation avec les femmes occupées aux travaux domestiques.

Pendant trois ans, de dire Hale, j'ai fait la vente de porte en porte. J'ai appris de la sorte à acquérir de la confiance en moi, ce qui m'a servi dans ma carrière d'acteur. Il n'y a rien comme d'avoir à parler aux gens de façon à se faire accepter d'eux. C'est une expérience exaltante. — Maurice HUOT. (La Patrie — Montréal)

De vieux livres précieux

La Bibliothèque du Congrès de Washington expose ses trésors, au profit de la Société Historique des Etats-Unis qui invite ses milliers de membres à s'instruire des choses du passé. Au nombre des exhibits qui sont le plus remarqués, on signale l'édition des bibles anciennes dont l'une provient des presses célèbres du Gutenberg il y a cinq cents ans : c'est la Bible de Mainz, imprimée à la main sur du parchemin vellum. Gutenberg n'a guère connu le succès avec l'impression de son premier livre, la Bible, car il mourut dans l'indigence ; mais les exemplaires qui ont franchi l'épreuve du temps, valent, après cinq siècles toute une fortune ; l'exemplaire bien conservé que possède la Bibliothèque du Congrès est évalué à un demi-million de dollars. (Le Soleil — Québec)

Les Beaux Vers

La tombe

— Oh ! laissez-moi parler, vous qui rêvez ainsi... Le soir mystérieux tombe en mon cœur aussi... Laissez ! Je veux creuser une tombe si grande que la mer ne pourrait la remplir, ni les cieux, Et la cacher, afin qu'on puisse y dormir mieux. Dans un coin perdu de la lande...

J'y coudrai mon âme et ses illusions, Et mes rêves dorés, pareils aux papillons. Qu'on poursuive sans savoir où leur course vous mène, Et moi vingt ans si courts, remplis de cris d'oiseaux. Divagant, comme font les voiles sur les eaux, Au tendre appel de la sirène,

Et mes baisers d'amour, mes rires et mes pleurs, Et ma belle folie, et la grâce des fleurs. Qui pareront pour moi les longues chevelures, Et les mille frissons qui m'ont ensorcelé, Et même le sourire et le serment allé De tant de douces créatures.

Puis je refermerai la tombe tendrement... Et, s'il est un soleil encore au firmament, Et des harpes encor vibrant sur la campagne, Pour qu'elle ait le repos grave du soir couché, Je planterai sur elle un cyprès arraché Du front vierge de la montagne...

Et dans la solitude où rien ne bouge plus Je m'agenouillerai sur le bord du talus : — Adieu tout ce qui fut ma vie ! Adieu mon rêve ! Et n'ayant plus alors ni cœur, ni souvenir, Je pourrai sans effort regarder l'Avenir. Et terminer ma route brève.

E.-G. FERRIER

LA TRIBUNE, SHERBROOKE, VENDREDI 14 NOVEMBRE 1952

Nos infirmes

par Eugène L'HEUREUX

Dimanche dernier, à Québec, fastidieux aux réunions religieuses et profanes marquant, à l'Oratoire St-Joseph et chez les Chevaliers de Colomb, le troisième anniversaire de la fondation de la Société du Bien-être des Infirmes.

S. Sac. Mgr Garant, auxiliaire de Québec, était là, ainsi que plusieurs prêtres, pour attester la sympathie de l'Eglise à l'endroit des Infirmes. Quelques autres invités, amis de l'œuvre, étaient aussi de cette fête organisée principalement par Mme F. Sorey, directrice des loisirs dans cette société.

En effet, on peut employer le mot "fête", car nos infirmes en dépit de leurs très lourdes épreuves, malgré l'oubli dont ils sont victimes de la part d'une génération qui vit lentement, la solidarité sociale, nos infirmes, dis-je, malgré tout ça, étaient joyeux ce jour-là.

Peut-être ont-ils compris mieux que d'autres la parole du Christ dans le Sermon sur la Montagne : "Bienheureux ceux qui souffrent..." ?

En attendant que la société leur témoigne une sympathie aussi féconde que celle dont jouissent avec raison certaines catégories des déshérités de la terre, par exemple les aveugles, nos infirmes se débattaient presque seuls.

Volla précisément ce qu'ils doivent continuer de faire, diront froidement tel et tel heureux de ce monde, auxquels rien ne manque et qui prévalent déjà les répercussions d'une politique officielle d'aide aux infirmes sur leur propre feuille d'impôt. Je ne souhaite pas — loin de là — que la Providence permette un renversement de rôles entre ces témoins impassibles de la misère humaine et les malheureux dont le sort les laisse horriblement indifférents.

Je ne le souhaite pas, car ces heureux d'aujourd'hui, bien plus pauvres en courage que les miséreux, souffriraient infiniment plus que ceux-ci. Par conséquent, il y aurait encore plus de souffrance dans le monde et cette hypocrisie rendrait un tel vœu indigne des cœurs chrétiens.

Mais un vœu licite et même louable, c'est que les heureux de ce monde comprennent la gratuité du privilège qui leur vaut le bonheur, c'est qu'ils comprennent leurs devoirs envers ceux qui n'ont pas ce privilège, c'est qu'ils se représentent en esprit l'horrible image de l'égoïsme, c'est qu'ils envoient les dangers sociaux d'un déséquilibre excessif entre le bonheur de ceux qui jouissent et la détresse de ceux qui souffrent.

En matière de sécurité sociale, remarquons-le bien, les chanciers, ce ne sont pas les bénéficiaires immédiats de la générosité officielle, mais plutôt les possédants, qui ont encore de quoi payer le coût des loix d'assistance, après avoir plané au-dessus de la véritable misère.

Quand l'éducation chrétienne aura suffisamment imprégné nos âmes, tout le monde comprendra une vérité aussi élémentaire que celle-ci :

Est-ce au gouvernement de Québec ou à celui d'Ottawa qu'incombe la tâche d'aider les infirmes ? Question bien secondaire, comparée à celle de décider si la société du vingtième siècle a le droit de tergiverser devant les "misères" inévitables ?

La solution idéale serait sans doute une législation conjointe permettant aux deux gouvernements, dont nous relevons et dont nous avons le devoir de collaborer avec autant de loyauté que de générosité au soulagement de la misère des infirmes. Malheureusement, nous traversons une époque où la collaboration fédérale-provinciale est réduite au minimum. Alors, souhaitons au moins que l'un de nos deux gouvernements s'occupe d'aider les infirmes.

En attendant le jour où la politique s'élèvera au niveau qui devrait être constamment le sien, les infirmes s'appliquent à mériter l'aide gouvernementale. C'est leur devoir.

De façon admirable, grâce à l'aide formellement trop modeste de la Fédération des Œuvres, ils pratiquent l'entraide sous toutes les formes possibles dans un milieu où personne n'a guère de surplus à partager.

Au cours de leurs réunions, ils étudient les formules qu'ils pourraient mettre en pratique le jour où l'aide gouvernementale viendra féconder leurs efforts intelligents et méritoires.

Dans ce temps-là, en plus de se rendre réciproquement comme aujourd'hui les petits services indispensables que seule peut rendre la charité privée, ils pourront réaliser des plans de réhabilitation en vue de se rendre utiles à la société, tout en s'organisant une vie plus conforme à leur légitime fierté.

Le meilleur conseil qu'on puisse donner aux infirmes, c'est évidemment la résignation à la volonté de Dieu, car la résignation les protège contre le découragement, comble de toutes les épreuves.

Mais la société n'a pas le droit d'exiger que les infirmes poussent la pratique de la résignation jusqu'à l'heroïsme, afin de la dégrader, elle, de ses obligations envers les malheureux. Tout ce que les infirmes à la chrétienne pratique de la résignation, la société doit les aider à l'aider eux-mêmes ; elle doit s'appliquer à combler un peu le fossé qui sépare leur détresse du bien-être au moins relatif dont jouissent les privilégiés de ce monde.

Eugène L'HEUREUX.

Problème d'histoire

Pour quelle raison le cardinal Bégin donna-t-il le nom de Saint-Clément à une paroisse de la Beauce ?

S. Em. le cardinal Bégin avait assisté aux fêtes du quinzième centenaire du baptême de Clovis, à Reims. Il y avait prononcé un sermon remarquable, en souvenir de cet événement que l'Archevêque de Québec voulait donner le nom de l'épouse de Clovis à l'une des paroisses de son diocèse. La desserte fut fondée le 28 août 1922 et le premier desservant y ouvrit les registres la même année. Le territoire fut pris aux cantons de Tring et de Broughton et il

Personnalités à l'Assemblée générale des Nations Unies



Les débats de l'Assemblée générale des Nations Unies et de ses grandes Commissions, en leur septième session, au siège de New-York, sont dirigés par les personnalités ci-dessous. Ce sont, de gauche à droite : MM. Lester B. Pearson (Canada), Président de l'Assemblée ; Joao Carlos Muniz (Brésil), Président de la Commission des questions politiques et de sécurité ; Alexis Kyrrou (Grèce), Président de la Commission politique

"Regards sur l'Asie"

par Roger Lévy

Article inédit de Jean-Louis BRUCH

Moins que jamais, la situation politique, économique et morale des pays d'Asie ne saurait nous laisser indifférents. Jamais d'ailleurs, au cours de leur longue histoire, les hommes d'Occident ne cessèrent de penser et de rêver à l'Orient. Il suffit de prononcer ce mot pour évoquer, non pas une histoire ou une géographie objectives, mais un mythe. Pour les voyageurs comme pour les marchands, pour les philosophes comme pour les conquérants, l'Asie a toujours concentré les mystères du monde civilisé : les routes de la soie, Marco Polo, les campagnes d'Alexandre, la sagesse et le mysticisme orientaux, — autant de thèmes où de souvenirs qui captivent l'imagination des Occidentaux.

Mais aujourd'hui, la guerre sévit en Corée, en Indochine. La Chine se transforme ; le Japon renait de la plus terrible défaite. Et en trente ans, le développement de la circulation aérienne, qui a tant changé la "figure" du monde, a bouleversé d'abord les rapports géographiques et hiérarchiques des pays occidentaux et de l'Asie, puisque — par l'est ou par l'ouest — c'était la distance qu'il fallait vaincre pour atteindre les empires du "Milieu" et du "Soleil levant".

En réunissant les principaux éléments de documentation politique actuelle dont nous disposons sur l'Asie (1), M. Roger Lévy, grand expert des questions extrêmes-orientales, vient donc de faire un travail particulièrement utile ; qui s'insère tout naturellement dans l'excellente collection des Sciences politiques (2), parallèle aux Cahiers de la Fondation des Sciences politiques (3) et à la revue du même nom (4).

Bien des lacunes subsistent, sans doute, dans ce livre. Ce ne sont pas des lacunes accidentelles : elles caractérisent justement notre connaissance présente du monde oriental.

Que penser par exemple de l'industrialisation de la Sibérie, ou de la politique des nationalités inaugurée par l'U.R.S.S. en Asie ? C'est la Russie qui, de propos délibéré, impose ici la prémonition. Et Roger Lévy de citer, à son tour, le Marquis de Custine, toujours actuel.

On ne saurait résumer les indications, elles-mêmes extrêmement condensées, que l'auteur nous donne succinctement dans les paragraphes de St-Ephrem-de-Tring et du Sacré-Cœur-de-Jésus. La chapelle fut construite sur le lot 28 du rang VIII du canton de Tring, l'érection canonique fut accordée en 1925. La population s'élève aujourd'hui à environ 700 âmes.



Pour éviter les numéros erronés...

- 1 Consultez l'annuaire
- 2 Vérifiez la présence du ton du cadran
- 3 composez le numéro avec soin

Simple suggestion... afin d'ajouter encore à l'excellence du service téléphonique

spéciale : Jiri Nosek (Tchécoslovaquie), Président de la Commission économique ; et en bas, MM. Amjad Ali (Pakistan), Président de la Commission des questions sociales ; Rodolfo Muñoz (Argentine), Président de la Commission des questions de tutelle ; Carlos P. Romulo (Philippines), Président de la Commission des questions administratives et budgétaires ; le Prince Wan Waithayakon (Thaïlande), Président de la Commission juridique.

Le développement de la guerre du Vietnam, et de Corée ce sont des pages à relire et à consulter, des pages d'un manuel d'histoire asiatique contemporaine, qui n'existaient pas encore en France. Roger Lévy a volontairement limité son récit à une tranche de cinq années : 1945-1950. Découpage artificiel ? Pas entièrement. 1945 marque la fin de la guerre mondiale ; et pourquoi cinq ans, se demande l'auteur au seuil de son livre : "Cinq ans, découpés dans la durée, ont-ils un caractère cyclique, comme les jours, les lunes, les années ?" Le livre est précisément, qu'on y prenne garde, la durée d'un plan quinquennal. "Qu'un cycle d'économie planifiée serve aujourd'hui à morceler le temps de l'histoire, cette idée n'étonnera personne. La prédominance des facteurs économiques s'impose aux historiens comme aux sociologues."

Le premier chapitre nous met au cœur du problème asiatique tel qu'il est vécu de l'Occident : les voies d'accès. Et il s'achève sur une interrogation qui annonce une des questions essentielles de l'ouvrage : "L'Asie rapproche-t-elle les hommes ?" L'avion contracte les distances, assure-t-il ; mais il ne change pas l'aspect intellectuel et morale des peuples orientaux. Les beaux diagrammes de l'écriture chinoise n'ont pas été suppléés. Et ce simple détail révèle tout un style de vie : une sage lenteur, une culture qui ignore aujourd'hui comme hier le rythme trépidant de la vie occidentale.

Comment les techniques et les idéologies occidentales pénètrent-elles dans ces civilisations millénaires si peu faites pour les recevoir ? Comment les modifications sans leur ôter leur âme ? Tel est le passionnant problème humain qui apparaît sous le bouillonnement actuel des civilisations asiatiques : l'industrialisation — ancienne déjà — du Japon, et la démocratisation, la pénétration du marxisme en Chine, — autant d'exemples concrets d'alliances et de heurts de civilisations antithétiques. Mais l'écriture chinoise survit ; et le Mikado reste, au fond de l'âme japonaise, un dieu vivant...

Et parfois, la pénétration d'idéologies occidentales risque d'aboutir à une véritable dislocation morale. On connaît l'atroce misère de la plupart des peuples asiatiques. Misère sans remède véritable, puisqu'elle est généralement liée à une surpopulation absolue. Mais si l'idéologie de la production et de l'aisance matérielle se substitue à celle de la désignation sans apporter l'abondance immédiate, le paysan asiatique, qui jusque-là supportait un état matériel misérable, risque d'en concevoir soudain toute l'horreur. La vie familiale, villageoise et religieuse traditionnelle est nécessaire à l'équilibre moral du paysan chinois ou vietnamien. Comme le rappelle Roger Lévy, "Les Empires meurent quand ils laissent périr les institutions".

Les idéologies politiques occidentales n'ont peut-être pas l'universalité que nous leur prêtons : l'idéologie et la morale du capitalisme libéral, ni celles du marxisme, ne sont aujourd'hui à la mesure du monde asiatique.

Jean-Louis BRUCH

(S.I.F.)

(1) Roger Lévy, Professeur à l'Ecole Nationale d'Administration et à l'Ecole de la France d'Outre-mer. Regards sur l'Asie. Collection Sciences Politiques. Librairie A. Colin, Paris, 1952. (2) Ouvrages parus dans la même collection : J.-J. Chevallier : Les grandes œuvres politiques. H. Heaton : Histoire économique de l'Europe.

LE NOUVEAU Vello MATT

A base de vernis

Couvre dès la 1^{ère} couche

Sans odeur désagréable

PEINTURES M. ROYAL

ADRESSEZ-VOUS AUX

MAGASINS SUPRÊME

Khalamar

Tissé en Angleterre.

Tissé dans l'ouest de l'Angleterre, KHALAMAR est le meilleur des paletots "Elysians" au Canada.

Créé dans un groupe de riches et nouvelles couleurs, et confectionné à la perfection par des experts, KHALAMAR est un paletot de qualité insurpassable.

CONFECTIONNE PAR

Semi-ready

\$69.50

EN VENTE

CHEZ VOTRE MARCHAND

J. Briancourt : La propagande, nouvelle force politique.
M. Duverger : Les partis politiques.
J. Göttsmann : La politique des Etats et leur géographie.
(1) L'Asie, Colin.
(2) Revue française de Science politique, publiée trimestriellement par la Fondation Nationale des Sciences Politiques, avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique. — Presses Universitaires de France, Paris.

La Bible vous parle...

Tu es mon Dieu, pitié pour moi Seigneur, car vers toi je crie au long du jour : réjouis l'âme de ton serviteur, Seigneur, car j'élevé mon âme ! (Psaume, 86, 2-4)

TEXTE CHOISI PAR LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

Rencontre d'Eisenhower et Rhee, près de Séoul !

POUSAN, Corée, (PA) — Une porte-parole du gouvernement a déclaré aujourd'hui que le président élu des E.-U., le gén. Eisenhower rencontrera probablement le président de la Corée du Sud, M. Syngman Rhee, aux environs de Séoul. La réunion sera entourée du huit-clos le plus hermétique. Pour des raisons de sécurité, le gouvernement sud-coréen a contre-mandé une grande réception, qui devait avoir lieu à Séoul en l'honneur du général. On redoute des attaques communistes contre le visiteur.

DOULEUR ARTHRIQUE Presque insupportable

"Depuis des années, mes poignets me font terriblement souffrir, et cela m'empêche de dormir la nuit," écrit M. Roland Vallerie, 273 Est, rue Ste-Catherine, Montréal. "Comme je me sens beaucoup de mes mains pour mon travail, la situation devient presque insupportable et je dois cesser de travailler pendant longtemps. Maintenant, grâce aux T.R.C. Templeton, j'ai trouvé le soulagement désiré. Je recommande T.R.C. à tous ceux qui souffrent de douleurs arthritiques ou rhumatismales."

Ne souffrez pas un jour de plus de Douleurs Arthritiques, Rhumatismales, et Névralgies — de Lumbago ou de Névralgies. Essayez les T.R.C. Templeton — le médicament breveté qui SE VEND LE PLUS au Canada pour soulager rapidement ces douleurs. 65¢, \$1.35, toutes pharmacies. 7-442P



INITIATION DE CHEVALIERS DE COLOMB

DIMANCHE, 16 NOVEMBRE PROCHAIN

AU CONSEIL 3053 DE DISRAELI

Sous la Présidence du Dr E. Jacques, M.V., Député du district No 23

Que les Chevaliers demeurent
toujours convaincus de leurs principes!

Dr CHARLES-E. ROY

Membre du Conseil 3053 des Chevaliers de Colomb

DISRAELI — TELEPHONE 100 — Qué.

Meilleurs vœux de succès au Conseil 3053 de Disraéli!

J.-A. BEAUDOIN Jr

Marchand-général

J.-A. Beaudoin Jr, membre chevalier et Gaston Beaudoin,
secrétaire-financier du Conseil 3053 de Disraéli

TELEPHONE 21 — DISRAELI — Qué.

Bon succès aux candidats!

G. EDMOND BEAUDOIN

Meubles et accessoires

Ex-grand chevalier et membre chevalier au 4ième degré
du Conseil 3053

DISRAELI — TELEPHONE 12 — Qué.

Meilleurs vœux de succès au Conseil 3053 des
Chevaliers de Colomb de Disraéli!

HOTEL ROYAL

J.-A. Binette, prop., membre du Conseil 3053

DISRAELI — TELEPHONE 213 — Qué.

Bienvenue au Conseil 3053
aux nouveaux initiés!

HONORE LEVESQUE

Salon de barbier

Membre du Conseil 3053 et Chevalier de Colomb depuis 1923

DISRAELI — TELEPHONE 101 — Qué.

Bienvenue aux Chevaliers de Colomb!



**RESTAURANT
MONTE-CARLO**

Noël Domon, nouveau prop.
Membre du Conseil 3053

Repas complets à toutes heures—Rafraichissements

SERVICE DE TAXIS 127

DISRAELI — Qué.

Meilleurs vœux de succès à cette
journée d'initiation!

FELIX LAVOIE

Epicerie—Lingerie—Chaussures

Spécialité: Souliers correctifs

René Lavoie, Chevalier au 4ième degré du Conseil 3053 de Disraéli

DISRAELI — TELEPHONE 51 — Qué.



Dr E. Jacques, M.V., député du district No 23, qui sera l'officier conférant à l'initiation de dimanche.



M. le curé J.-E. Marcoux, aumônier du Conseil des Chevaliers de Colomb de Disraéli.

**Officiers du conseil
3053 des Chevaliers
de Colomb de Disraéli**

L.-E. Boutin, grand chevalier;
Cyrille Blanchette, député
grand chevalier;
Léon Lussier, de St-Gérard,
chancelier;
Gaston Beaudoin, sec.-financier;
Palmer Létourneau, secrétaire-archiviste;
René Genest, sec.-trésorier;
Maurice Langlois, cérémoniaire;
Louis-Aimé St-Onge, intendant;
Emile Daigle, 1er syndic;
Charles-Arthur Lessard, 2e syndic;
Edgar Bellavance, 3ième syndic;
M. le curé J.-E. Marcoux, aumônier;
Lucien Martin, garde intérieur;
Paul-Emile Gagnon, garde extérieur;
Alphonse Tessier, aviseur légal;
Dr J.-N. Plante, médecin.



Nos meilleurs vœux de succès au Conseil 3053!

Programme

8.00 hres a.m.—Inscription des candidats, salle des Chevaliers.
9.00 hres a.m.—Premier degré — Ecole Ste-Luce près de l'église.
10.00 hres a.m.—Deuxième degré.
11.00 hres a.m.—Messe.

DINER LIBRE.

2.00 hres p.m.—3ième degré. Officier conférant: Dr E. Jacques, M.V.
6.00 hres p.m.—Souper au sous-sol de l'église.

LA CARTE DE VOYAGE SERA EXIGEE

Bienvenue aux Chevaliers au Conseil 3053!

CAISSE POPULAIRE de DISRAELI

L.-E. BOUTIN, prés.
et Grand Chevalier
du Conseil 3053

Onil LABRIE, gérant
et ex-officier du
Conseil 3053

Mes meilleurs vœux de succès à tout
l'élite membre des Chevaliers!

Notaire
Me J.-A. POITRAS



Membre au 4ième degré des Chevaliers de Colomb et ex-grand chevalier du Conseil 3053 de Disraéli

DISRAELI — TELEPHONE 6 — Qué.

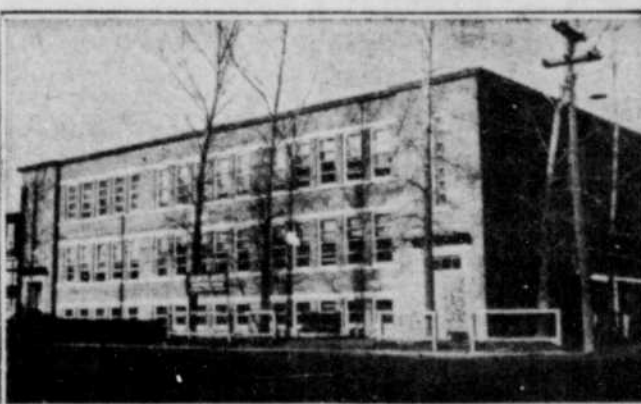
Succès aux nouveaux initiés du Conseil 3053!

PAUL-A. GREGOIRE

Membre du Conseil 3053

Ferronnerie — Quincaillerie
Matériaux de construction
Accessoires électriques — Articles de sport
GROS ET DETAIL

DISRAELI — TELEPHONES 9 ET 81 — Qué.



Ci-dessus l'école Ste-Luce où se tiendra l'initiation aux trois degrés de l'ordre.



L.-E. Boutin, agronome, grand chevalier du Conseil 3053 des Chevaliers de Colomb de Disraéli.



J.-A. Poitras, notaire et ex-grand chevalier

Activité de la SSJB à Thetford

THETFORD (Spécial) — La société St-Jean-Baptiste de Notre-Dame, de la Présentation de Thetford, continue ses activités, après la trêve des vacances, et déjà plusieurs comités sont à l'œuvre afin de mettre à profit tous les excellents projets dont ils se sont faits les animateurs. Tout d'abord, le comité de recrutement est en voie de préparer sa campagne, qui aura lieu vers la fin de novembre et le commencement de décembre, sous l'habile direction de M. Roland Genest et de M. Lionel Thivierge, président du comité. En même temps que se fera le travail de recrutement, le public aura l'occasion d'entendre parler du cercle des Philanthropes qui patronise la société St-Jean-Baptiste depuis quelques années. Le comité des caisses d'épargne scolaires a déjà fait quelques démarches de son côté, et nul doute qu'avant longtemps ces caisses opéreront avec succès dans nos écoles paroissiales. Le comité de la charte et des règlements, sous la direction de Louis Camiré, est présentement à l'étude de multiples articles afin de mieux diriger notre société et ses œuvres vers leur but primordial et bienfaisant dans l'intérêt de toute la population canadienne-française. Notre bibliothèque, qui est maintenant une réalité, est ouverte au public chaque samedi après-midi, et les fervents de la lecture devraient trouver là des volumes, romans, récits d'aventure et autres qui sauront les intéresser au plus haut point. Mme Marc Samson, Mlle Suzanne Gagné et Mlle Belleau seront à leur disposition pour les renseigner et les conseiller. Le programme "Instructions nous", dont l'animateur est encore le dévoué Fernand Lachance, a récemment dernièrement et obtenu un grand succès.



Mes hommages au Conseil 3053!

Dr J.-N. PLANTE

Médecin - Chirurgien

Médecin du Conseil 3053 de Disraéli

DISRAELI — TELEPHONE 4 — Qué.

Succès à la journée colombienne!



PAUL-EMILE GAGNON

Bijoutier - Horloger

Garde extérieur du Conseil 3053

DISRAELI — TELEPHONE 138-2 — Qué.

Succès aux nouveaux initiés!

WILFRID BEAUDOIN

Entrepreneur - Electricien

Membre du Conseil 3053 de Disraéli

Accessoires électriques "General Electric"

DISRAELI — TELEPHONE 70 — Qué.

Bon succès au Conseil 3053!

BENOIT TOUPIN

Membre du Conseil 3053 de Disraéli

Confections pour hommes

Visitez notre nouveau département de chaussures pour toute la famille — Sous-sol d'économies.

DISRAELI — TELEPHONE 74 — Qué.

Bienvenue aux nouveaux Chevaliers de Colomb!

GARAGE J.-T. BUREAU

Membre du Conseil 3053 de Disraéli

• Réparations générales
Débossage — Peinture
POSTE DE SERVICE



DISRAELI — TELEPHONE 23-3 — Qué.

Que l'initiation de dimanche au Conseil 3053 soit couronnée de succès!

H. ST-ONGE

Membre du Conseil 3053

Confections pour dames et messieurs
Mercerie — Chaussures — Nouveautés
Choix de manteaux de FOURRURE

"Vous économiserez en achetant chez H. St-Onge, nos frais d'administration sont moindres"

DISRAELI — TELEPHONE 142 — Qué.
(Ancien local du Bureau de Poste)

Bienvenue aux Chevaliers de Colomb!



HOTEL DISRAELI

LIMITEE

R. Gervais, prop. et membre du Conseil 3053

QUE. DISRAELI — TELEPHONE 18 — Qué.

MARIUS OUELLET

Limitée

Manufacturiers de mobiliers de chambre à coucher

Marius Ouellet, président et membre du Conseil 1254 des Chevaliers de Colomb.

DISRAELI — TELEPHONE 51 — Qué. DISRAELI

Carnet MONDAIN

Prochain mariage

M. et Mme Armand Demers de la rue Fédéral, annoncent le mariage de leur fille, Mlle Françoise Demers, à M. James R. Atkins, de Hyannis, Cape Cod, Mass., qui aura lieu samedi, le quinze novembre prochain, en l'église de l'Immaculée, New-Hampshire.

Déplacements

M. Guy Gilbert, de Ste-Germaine de Dorchester, passe quelques jours à Sherbrooke.

G. DAIGNEAULT

Docteur en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
Verres de contact et verres artificiels
74 nord, rue Wellington
Tél. 3-1908 — Sherbrooke

N'oubliez pas!

POUR ÉCONOMISER

sur vos achats des files

FERRONNERIE BELMONT

600, est, rue King Tél. 3-1049
Sherbrooke

Ne payez pas plus que

\$1.00

pour faire nettoyer soit

1 COMPLET OU 1 ROBE

Manteaux \$1.25 plus

d'impôt

Belmont Dry Cleaning

TEL. 3-1686

16, 9ième Avenue sud

SHERBROOKE

ESSAYEZ CE NOUVEAU PAIN DÉLICIEUX

WONDER

INFRA-BAKE

CUIT PAR CHALEUR INFRAROUGE

WONDER

INFRA BAKE

PLUS SAVOUREUX! PLUS BLANC!

PLUS FIN! PLUS FRAIS!

À PRIX RÉGULIER

À VOTRE MAGASIN OU DE VOTRE VENDEUR WONDER

Le Vendeur Wonder se rend à votre porte, si vous appelez

3-1121

Un ajustage parfait

et avantageux grâce à la

DEVANTURE LACÉE

Par Gossard

La devanture lacée du Gossard

vous donne une apparence plus

jeune... car les mesures sont

moindres, signifiant ainsi une

taille plus fine et plus svelte. Votre

corset Gossard vous donnera un

soutien confortable en vous

insistant à une meilleure posture! —

Venez dès aujourd'hui pour un

ajustage-expert.

Nous avons également les non

moins fameuses brassières "Gos-

sard"! Créées pour cette appa-

arence onctueuse et avantageuse. —

Gossard: A.B.C.

CORSETTERIE GENDRON

148 nord, rue Wellington

Téléphone 2-0643

Partie de cartes

L'Association des Infirmeries Catholiques organise une partie de cartes lundi, le dix-sept novembre, à huit heures et trente, à la salle de la Fédération, 187, rue Laurier. Les messieurs sont aussi invités.

Récents mariages

Perreault-Lébel

Le mariage de mademoiselle Clémence Lébel, fille de M. et Mme Jules Lébel, à Monsieur Lorne Perreault, fils de M. et Mme Alfred Perreault, de Warwick, a été béni récemment, en l'église St-Marc de Warwick, par M. l'abbé Jean-Paul Rondeau. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu au "Chalet des Rois de la Forêt" puis M. et Mme Perreault partirent en voyage.

Durrell-Wightman

Le mariage de mademoiselle Bernice Wightman, fille de M. et Mme O. Wightman, de Mansonville, à M. Garth Durrell, fils de M. et Mme Walter Durrell, également de Mansonville, a été récemment célébré à Mansonville. Le Rév. E. F. Macklin officiait. La mariée portait une robe de velours bleu royal avec accessoires assortis. M. et Mme Durrell partirent ensuite en voyage à leur retour, ils résideront à Mansonville.

Jeudi Musical

Le Jeudi Musical jendra une réunion, sous la présidence de Mlle Yolande Champoux, dimanche, le seize prochain, à la résidence de M. et Mme Paul-E. Champoux, 1-110 Ave. rue Dominion, à huit heures et trente. Tous les membres sont cordialement invités.

Beta Sigma Phi

Le Chapitre Epsilon du Beta Sigma Phi tiendra une assemblée au Rockliffe, rue Québec, lundi soir, dix-sept novembre, à huit heures et quinze.

Sherry à l'O.D.E.

Le Chapitre de Laval de l'O.D.E. recevra à un sherry au Manège de la rue Belvédère entre cinq et huit heures, dimanche, le vingt-trois prochain.

Au Club Social

La direction du Club Social invite les membres et leurs amis à une fête aux huitres qui aura lieu de



main soir, à huit heures et quart. Les invités seront reçus par le Dr et Mme Lionel Groleau.



Cette année, les élégantes coiffent des petits chapeaux, qui emboîtent bien la tête et font un tout avec la chevelure, ou penchent sur le côté, avec un air d'ingénue. Le chapeau cloche, à gauche, est en velours panne. A droite, remarquez l'effet de la plume faisant coulis dans une ondulation de ce petit vagabond, à bord étroit.



assai procès à l'extérieur où à l'intérieur, les coiffes typiques se voient couramment dans les villages ainsi que les sabots correctement alignés devant la porte d'entrée.

Amsterdam, la capitale, appelée la Venise du Nord à cause de ses nombreux canaux à un charme inouïable. Des cartes et des photos donnent le tour de l'assistance et la causerie.

Deux billets furent tirés au sort. Mlle Berthe Lacroix gagna celui des concerts symphoniques et Mme Denis Tremblay, celui de l'Alliance Française.

Un magnifique goûter fut offert par Mme Bergeron et mit en liesse toute l'assistance. Il fut alors décidé que sainte Catherine patronne des célibataires et des philosophes sera fêtée comme il convient. Le Cercle Marguerite Bourgeoys invite tous ses membres le 25 novembre date de la prochaine réunion. Il y aura musique et causeries.

(Comm.)

Mgr Georges Cabana sera l'invité des Filles d'Isabelle, le 7 déc.

Les Filles d'Isabelle de Sherbrooke et de la région recevront à un dîner, dimanche, le 7 décembre prochain, à 6,15 p.m., à l'hôtel New Sherbrooke, en l'honneur de Son Excellence Mgr Georges Cabana. Ce dîner sera sous la présidence de Mme O. Martin, régente d'Etat. Les officiers et les membres de tous les cercles du diocèse y sont invités. Ceux qui n'ont pas encore retenu leur billet sont priés de le faire en s'adressant à Mme Jeanette Deschênes, tél. No 3-1705.

A cette dernière réunion du cercle, il fut reconnu que les Filles d'Isabelle assisteront en groupe à la messe qui sera célébrée, à neuf heures, en la nouvelle église St-Théodore d'Avila, le 8 décembre, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, laquelle est la fête patronale du cercle. L'uniforme et les insignes seront de rigueur.

Les membres sont invités à une initiation, en la salle Ste-Marguerite de Magog, le 23 novembre prochain. Et le 29, les Amicalistes de la paroisse Ste-Jeanne-d'Arc donneront une partie de cartes pour les membres.

Toutes celles qui disposent de vieux vêtements et de chaussures sont priées de les faire parvenir à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Court, afin d'en faire profiter les pauvres de la ville.

Pour plaire à ces dames

Pour faire bonne impression sur l'élément féminin, l'homme doit soigner sa mise. Une ré-laine Wool Bureau Incorporated montre que dans 85% des cas, la tenue vestimentaire d'un monsieur influe sur l'opinion des femmes se font de lui à la première rencontre.

Il ressort également du résultat de cette recherche que pour s'acheter un habit, 40% des hommes se font accompagner de leurs femmes et 2% d'une sœur, d'un ami, etc. Enfin 3% s'en remettent entièrement à leurs épouses du soin d'acheter leurs vêtements. Les femmes ne sont toutefois pas d'accord, sur ce point, avec leurs compagnons, car 68% des épouses consultées déclarent qu'elles influencent leurs maris dans le choix de leurs vêtements.

Les trois quarts environ des hommes interrogés ont avoué que s'ils soignent leur mise, c'est pour impressionner quelqu'un: relations d'affaires, femmes, public en général, et pour avoir plus de confiance en eux-mêmes. Soixante pour cent d'entre eux sont d'avis que les femmes attachent plus d'importance à la simplicité de la mise et 50% à l'ajustement.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

L'économie dans les menus variés

(PC) — Le coût de la vie est un problème qui, à l'heure actuelle, confronte la ménagère, la femme de carrière et toutes les femmes en général.

Celle qui travaille et tient maison en même temps n'a pas, comme sa sœur qui fait de sa tâche de maîtresse de maison une carrière, le temps et la facilité d'utiliser les morceaux de viande moins dispendieux qui demandent plus de temps à cuire. L'autoclave très souvent sauve la situation, mais enfin n'est pas toujours aussi pratique qu'on le voudrait.

La réponse à ce problème d'économie semble résider dans l'établissement de menus variés et faciles à préparer d'avance. Un ragout préparé durant la cuisson du souper, la veille, est l'avantage de plus de la laisser refroidir avant de le placer dans le réfrigérateur jusqu'au repas du lendemain. Réchauffez seulement au moment de servir. Prenez l'habitude d'acheter la viande en morceaux. Elle vous permettra la variété.

L'épouse d'un ambassadeur voit l'histoire des nations s'écrire

(PC) — Madame William Draper, épouse d'un ambassadeur, ne voudrait pour rien au monde changer de mari. La position de son époux l'obligeant à voyager sur tout le continent européen, elle apprécie ces allées et venues de Monsieur Draper qui, le plus souvent, l'invite à le suivre. Non seulement ces voyages lui donnent le plaisir de découvrir les nouvelles étrangères, mais ils lui permettent d'étudier, sur place, l'histoire de ces nations que sa position de femme d'ambassadeur lui donne l'avantage de voir s'écrire au jour le jour. M. Draper est actuellement reconnu comme l'un des diplomates les plus renseignés sur les questions économiques d'Europe. Représentant des Etats-Unis au conseil des nations signataires du Pacte de l'Amérique nord, il est en outre chef européen du conseil de sécurité et délégué américain à l'organisation de la coopération européenne.

Madame Draper, née Eunice Barzinski, est la fille d'un brigadier-général et a toujours, avec sa famille, suivi son père d'un poste militaire à un autre. A trois ans, elle habitait les Philippines, et avec les années, réussissait à visiter les plus grandes écoles militaires américaines, la Pologne et la France.

Ancienne élève de Wellesley College et de l'école des beaux-arts de Yale, où elle a étudié la peinture et l'histoire de l'art pendant 3 ans, elle s'enrôla dans la division féminine de l'armée américaine durant la dernière grande guerre. Elle passa 18 mois en France et en Allemagne avant d'être envoyée à Moscou, où elle servait pendant 11 mois comme secrétaire de l'ambassadeur, Monsieur Walter Bedell-Smith.

Elle fut nommée officier de recrutement pour les "WAC" et les

"WAF" américaines, elle demeura quelque temps à Indianapolis avant de retourner à Paris avec le rang de capitaine, où elle fut assignée aux quartiers-général du général Eisenhower, à Versailles.

Elle devait y rencontrer son mari, le plus souvent, l'invite à le suivre. Non seulement ces voyages lui donnent le plaisir de découvrir les nouvelles étrangères, mais ils lui permettent d'étudier, sur place, l'histoire de ces nations que sa position de femme d'ambassadeur lui donne l'avantage de voir s'écrire au jour le jour. M. Draper est actuellement reconnu comme l'un des diplomates les plus renseignés sur les questions économiques d'Europe. Représentant des Etats-Unis au conseil des nations signataires du Pacte de l'Amérique nord, il est en outre chef européen du conseil de sécurité et délégué américain à l'organisation de la coopération européenne.

Elle fut nommée officier de recrutement pour les "WAC" et les

"WAF" américaines, elle demeura quelque temps à Indianapolis avant de retourner à Paris avec le rang de capitaine, où elle fut assignée aux quartiers-général du général Eisenhower, à Versailles.

Elle devait y rencontrer son mari, le plus souvent, l'invite à le suivre. Non seulement ces voyages lui donnent le plaisir de découvrir les nouvelles étrangères, mais ils lui permettent d'étudier, sur place, l'histoire de ces nations que sa position de femme d'ambassadeur lui donne l'avantage de voir s'écrire au jour le jour. M. Draper est actuellement reconnu comme l'un des diplomates les plus renseignés sur les questions économiques d'Europe. Représentant des Etats-Unis au conseil des nations signataires du Pacte de l'Amérique nord, il est en outre chef européen du conseil de sécurité et délégué américain à l'organisation de la coopération européenne.

Elle fut nommée officier de recrutement pour les "WAC" et les

"WAF" américaines, elle demeura quelque temps à Indianapolis avant de retourner à Paris avec le rang de capitaine, où elle fut assignée aux quartiers-général du général Eisenhower, à Versailles.

Elle devait y rencontrer son mari, le plus souvent, l'invite à le suivre. Non seulement ces voyages lui donnent le plaisir de découvrir les nouvelles étrangères, mais ils lui permettent d'étudier, sur place, l'histoire de ces nations que sa position de femme d'ambassadeur lui donne l'avantage de voir s'écrire au jour le jour. M. Draper est actuellement reconnu comme l'un des diplomates les plus renseignés sur les questions économiques d'Europe. Représentant des Etats-Unis au conseil des nations signataires du Pacte de l'Amérique nord, il est en outre chef européen du conseil de sécurité et délégué américain à l'organisation de la coopération européenne.

Elle fut nommée officier de recrutement pour les "WAC" et les

Intéressante causerie présentée au cercle Marguerite Bourgeoys

Cette terre reconquise prend le nom de "polders". Le Zuyderzand, marécageux, a été transformé en polders.

Les Hollandais sont de modestes, la vie familiale et la famille sont encore à l'honneur et les traditions sont conservées. D'une prose étonnante, les maisons sont

La lecture du procès verbal par Mlle M.-A. Lacroix fut suivie d'une proposition concernant le programme d'études de l'année. Le choix du sujet étant facultatif, Mlle Lacroix suggéra d'en choisir un différent de celui à l'étude à Montréal, puisqu'il est le même que celui de l'Action Catholique. Ce serait alors une répétition pour les adhérentes de ces deux associations. Le programme choisi, susceptible d'intéresser la majorité, sera l'occasion d'un travail profitable à chacune.

La soirée de gala qui devait avoir lieu au Mont Notre-Dame le 24 novembre, avec Ferdinand Biondi, est remise au 1er décembre à cause de la campagne de charité.

La vice-présidente parla des cours de l'Institut culturel Français, nouvelle méthode pratique mise au service de la culture générale. Une moyenne d'un quart d'heure par jour suffit pour suivre les cours avec fruit car ils sont de lecture facile et agréable.

Les cours de l'Institut Pie XI sont mis à la disposition de chacune pour les travaux.

Mlle M.-A. Drouin accente la charge de bibliothécaire et s'occupe de la circulation des cahiers et de toute documentation.

Les cours de la Bible seront suivis par quelques membres qui en feront bénéficier le Cercle en donnant des comptes rendus.

Mlle M.-J. Genest, la présidente, dans une conversation toute familière, énuméra tout l'auditoire en Hollande et fait revivre les événements de son beau voyage. Petit pays, caractéristique avec ses digues, ses canaux, écluses, ses moulins et ses champs de fleurs. Ses marchés sont merveilleux et impossible à imaginer quand on ne les a pas vus.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

Elle parla de l'abondance que par la variété et la beauté des spécimens de la flore, l'homme a su tirer de la nature, habitué à lutter et à combattre la mer, l'ennemi! Lutte jamais terminée. Les Hollandais s'ingénient à étendre leur territoire, pacifiquement, en faisant reculer la mer par l'endiguement et par dessèchement.

ORANGE PEKOE "SALADA"

Le thé de qualité

LE SOUCI DE VOTRE LIGNE

vous fait rechercher le meilleur soutien-gorge... le voici!



J.-B. LEFEBVRE

LE CHAMPION DU COMMERCE DE LA CHAUSSURE

A BAS PRIX

vous offre encore les

PLUS BAS PRIX DE LA VILLE DE SHERBROOKE

Pour VENDREDI et SAMEDI

VOUS NE VOYEZ ICI QUE QUELQUES SPECIAUX, MAIS IL EN EST DE MEME DANS TOUT LE MAGASIN

CHAUSSURES POUR DAMES

BELLE VALEUR POUR DAMES

Souliers lacés en suédoise bleu, brun ou gris. Semelles souples. Idéales pour l'automne. Pointures 3 à 8. Talon bloc hauteur moyenne.

Rég. \$4.00 Spécial J.-B. Lefebvre

\$1.99

Pas plus de 2 paires à chaque client.



PAS DE COMMANDES PAR MALLE

J.B. Lefebvre PROP. MARCHÉ DE CHAUSSURES LEFEBVRE

100 nord, rue Wellington — Téléphone 2-0466

BON... PARTOUT!

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les magasins de vêtements de la ville.

Le résultat de cette recherche, qui a été menée par la firme Wool Bureau Incorporated, est en vente dans les

COATICOOK DRY CLEANING
SPECIAL POUR CETTE SEMAINE:
COSTUMES — Prix rég. 1.25
Appelez 431
S. Roy, prop. (voisin de l'hôtel Maurice)

89c

Les sports à Coaticook

Ca roule dur sur les allées de quilles, salle des Chevaliers. Le club de la Chambre de Commerce a beaucoup de difficulté à suivre la file.

Au hockey, nos joueurs locaux vont s'entraîner à l'aréna de Sherbrooke, en attendant d'avoir de la glace sur nos patinoires.

Voici quelques-uns des moyennes des jours de petites quilles de Coaticook:

	1831	12	1327
1-Lefebvre G. R.	1831	12	1327
2-Girard R. Y.	1516	10	1516
3-Boivin M. R.	1811	12	15011
4-Massariol Luigi	1792	12	1494
5-Houle L. O.	1741	12	14210
6-Fournier G. R.	1700	12	1418
7-Champagne R. M.	850	6	1414
8-Grégoire L. S.	841	6	1401
9-Archambault R.	1678	12	13910
10-Boivin Denis	1650	12	13716
11-Truchon Paul	1237	9	1374
12-Dionne P. A.	813	6	1353
13-Thériault W. J.	1191	9	1323
14-Michard R. Y.	1180	9	1311
15-Pivin, Ronald	786	6	1311
16-Benoit Marcel	1288	10	1288
17-Lemieux Arsène	879	5	1261
18-Lefebvre G. R.	806	7	1193
19-Crête Bern.	1236	10	1236
20-Pivin Robert	1110	9	1233
21-Peloquin Bern.	1468	12	1224
22-Demers Gasp.	1097	9	1218
23-Dubé Gilles	365	5	1212
24-Peloquin Raoul	1205	10	1205
25-Poulin Louis	1193	10	1193
26-Savard Gaston	896	7	1193
27-Lebel Edgar	1070	9	1188
28-Boivin Gaston	679	6	1181
29-Quimet Gen.	549	5	1161
30-Faucher René	924	8	1154
31-Morin René	1258	11	1144
32-Bernard Maur.	572	5	1142
33-St-Louis Julien	684	6	114
34-Fortin Fern.	565	5	113
35-Pascal Louis	451	4	1123
36-Morin Julien	674	6	1122
37-Cloutier André	537	5	1121
38-Guimond Bruno	528	5	1091

Visite industrielle à la Julius Kayser

COATICOOK, 14 (DNC) — La Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook organisait, à l'occasion de la semaine provinciale du Jeune Commerce, une visite industrielle des plus intéressantes à la Julius Kayser, manufacture de bas de nylon, de Sherbrooke. A cette visite, un grand nombre de membres de la Chambre locale participaient, dont M. Louis Abdalla, président, M. Arsène Lemieux, secrétaire, la plupart accompagnés de leurs épouses ou de leurs amis.

M. Georges Banks souhaita la bienvenue au groupe, et M. Robitaille parla en français. Par groupes, on procéda à la visite des divers départements, sous la direction de MM. Banks, Normand Batters, Roger Vézina, Lucien Lacroix et Bill Gillam. M. Louis Abdalla, président de la Jeune Chambre de Coaticook, remercia les autorités de la manufacture, pour leur cordiale réception.

COATICOOK EN REVUE

(Par Lucien BOUCHARD)

La Chambre de Commerce vient de terminer par un magnifique banquet, une non moins magnifique semaine provinciale.

Plusieurs personnes se sont inscrites aux cours d'art oratoire, donnés par la Jeune Chambre locale; plusieurs peuvent encore le faire. Le moniteur de ces cours, le professeur André Lavoie, dirige ces séances d'une main de véritable maître.

Ces cours ont lieu tous les deux mardis, au sous-sol de l'église St-Jean-Evangéliste.

Le cercle aîné Louis-Joseph Papineau, de Coaticook, le premier cercle du genre dans la région des Cantons de l'Est, vendra des pommes sur nos rues principales, samedi. Sachons encourager nos jeunes.

Le banquet annuel de la société St-Jean-Baptiste, sections masculines et féminines, aura lieu le 30 novembre, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, en présence de Mgr Georges Cabana.

L'octroi fédéral de \$102,000, pour notre hôpital arrive à point. A quand la construction?

Automobilistes, soyez excessivement prudents. Il n'est venu que trois accidents causés par la chaussée glissante de nos rues, de 7 heures de l'après-midi, mardi, à midi, mercredi.

N'oublions pas le concert de la Symphonie Vocale de Coaticook, qui aura lieu au sous-sol de l'église St-Jean-Evangéliste, le soir du 20 novembre. Encourageons nos talents locaux.

Carnet mondain

Miles Madeleine Viers et Gisèle Bergeron, de Magog, assistaient au banquet de la Chambre de Commerce des Jeunes, qui eut lieu à l'hôtel Maurice, dimanche dernier.

M. Florian Pélouquin, de Coaticook, était de passage à Montréal, par affaires, en fin de semaine. Il se rendit à St-Augustin, comté de Deux-Montagnes, où il visitait sa fiancée, Mlle Cécile St-Jacques.

M. et Mme Benoit Chartier, de Plessisville, M. Lucien Bédard, de Sherbrooke, et M. et Mme Henri Brunelle, de Sherbrooke, étaient de passage à Coaticook, dimanche, à l'occasion du banquet de la Chambre de Commerce des Jeunes de cette ville.

Tableau d'honneur

COATICOOK, 14 (DNC) — Voici les noms des écoliers qui ont remporté les honneurs des concours du mois d'octobre, à l'Académie des Frères du Sacré-Coeur:

9me Année: Gérald Salois, Gérard Gosselin, Guy Bouchard, A. Albert Corbell, Marcel Bélanger. 8me Année: Germain Breault, Gérard Tremblay, Hubert Dumont, Clarence Lefebvre, Michel Bergeron. 7e Année: André Roussel, André Lussier, Ronald Pivin, Yvon Bouchard, Claude Létourneau. 7me Année B: Raymond Brulotte, Gratien Simard, Robert Lamoignon, Marc Otis, Yves Jubinville. 6me Année A: Donald Brunelle, Marcel Roy, Camille Fiset, Marcel Dumont, Normand Jubinville. 6me Année B: Marcel Simard, Jean-Pierre Routhier, Gérard Ménard, Roger Moreau, Réal Fortier. 5me Année A: Jean-Paul Couture, Roch Dussault, Gilles Tremblay, Claude Lestage, Claude Philibert. 5me Année B: Jean-

Labatt - n'y a rien qui la batte!

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouchard, et quelques autres. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Charpentier, faisait remarquer que tout le monde est admis aux cours oratoires donnés par la Chambre de Commerce. Même ceux qui ne sont pas membres sont expressément invités, et il n'en coûte pas un sou pour suivre ces cours.

Le programme des séances sera le suivant: 1—Lecture à haute voix. 2—Remarques du moniteur. 3—Discours. 4—Remarques du moniteur. D'intéressantes explications seront données par le moniteur, sur le fon-

ctionnement du système vocal. Il fut décidé, au cours de cette séance que les cours soient donnés au même endroit, toutes les deux semaines, le mardi.

Pratique oratoire du Jeune Commerce

COATICOOK, 14 (DNC) — La première séance de pratique oratoire, offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes de Coaticook, eut lieu mardi, à la salle paroissiale St-Jean-Evangéliste, sous la direction du moniteur André Lavoie.

A cette séance, on remarquait M. Roger Charpentier, président des cours, M. Armand Lefebvre, secrétaire, M. Arsène Lemieux, secrétaire de la Chambre, M. Ludovic Lestage, Armand Lefebvre, Guy Daigne, Gabriel Blouin, Camille Bouchard, Paul-E. Chayron, L. Bouch

Le St-François bat Royal 4-1 et monte en 3e place



Bob PEPIN



Gerry PLAMONDON

Bob Pepin se signale à l'avant avec 3 buts

Par Jean CHARTIER

Le St-François s'est emparé de la troisième position du classement dans la Ligue Senior alors qu'il a infligé une défaite de 4-1 au Royal de Montréal dans une joute disputée à l'Aréna locale devant 2,720 spectateurs. 300, enfants, les invités du club Optimiste local qui fête sa "Semaine internationale", ont aidé à la victoire en manifestant un enthousiasme qui s'est traduit par des cris et des acclamations comme on n'en avait jamais entendus depuis les débuts de la saison. Le St-François a ainsi mis fin à une série de défaites sur sa glace et les partisans locaux sont sortis de l'Aréna avec une meilleure opinion sur l'équipe locale qui n'a pas eu trop de difficulté à s'assurer sa septième victoire de la saison.

Normand Jacques, un joueur du club Optimiste Juvenile a mis la rondelle au jeu, en compagnie du président du St-François, M. Alex. Allard tandis que Guy Labrie, le pilote des Optimistes Juveniles participait au "face off". L'Optimisme était de la partie hier et tous les porte-couleurs du St-François ont donné leur meilleur rendement pour vaincre leurs rivaux de toujours, les hommes de Pete Morin.

Le Royal jouait sans les services de Les Douglas et de Jimmy Moore, mais on remarquait Jacques Préfontaine, un ancien porte-couleur local qui a affiché une belle tenue. Il en était à sa première joute avec le club de Pete Morin cette saison, de même que Henry Biggs qui a participé aux deux premières périodes. Le St-François jouera maintenant sa prochaine partie samedi soir, à 8 heures, contre les Sénateurs d'Ottawa, pour les recevoir à l'Aréna locale dimanche après-midi.

Bob Pepin et Roger Bessette furent les deux étoiles de la joute, le premier en comptant les deux premiers buts de son club, soit un nombre suffisant pour lui donner la victoire et cela en 24 minutes d'intervalle. Roger Bessette a brillé dans ses filets et il est venu à sept minutes près de remporter son deuxième blanchissage de la saison; mais le sort en a décidé autrement puisque Plamondon a accepté une passe à l'entrée des filets pour déjouer Roger d'une distance de quelques pieds. Malgré que Bessette ait été moins occupé que Plante, il a bloqué de gros lancers pour se mériter une grande part de cette victoire.

Pete Wright et Guy Labrie se sont signalés tout particulièrement chez les défenses, le premier avec un but et Labrie avec deux assistances. Tod Campeau n'a pas voulu être en laisse avec ses coéquipiers et il a enlevé la rondelle à Roger Léger pour compter le dernier but du St-François sans aide.

On n'aurait pas cru voir un club de première place hier soir, car le St-François a conservé l'initiative du jeu continuellement sauf pendant quelques minutes de la troisième période où les visiteurs forcèrent le jeu.

Le Royal, un club beaucoup moins pesant que le St-François n'a pu soutenir les dures mises-en-écheq de la première période alors que les quatre joueurs de défense, Guy Labrie, Roger Bessette, Pete Wright et Roger Longpré, ont essuyé un refus hier lors d'une assemblée tenue à Sherbrooke.

Les représentants de Windsor sont retournés à Windsor pas satisfaits de la tournure des choses, après avoir eu presque la certitude de gagner le circuit. En effet, ils avaient pris des engagements envers certaines autorités de leur ville et se refusent à laisser dans une situation peu intéressante.

M. Goulet a offert de jouer toutes ses parties contre le Supérieur à Sherbrooke. M. Skid, le représentant du Bishop était prêt à jouer une série "home and home" avec ce club, mais la direction du St-François s'y est opposée. Finalement on a décidé que la ligue ne disposait pas de fonds suffisants pour voyager à l'extérieur et devant cet état de chose on a refusé l'admission du Windsor.

Le Sherbrooke a maintenant le même nombre de victoires que les Braves de Valleyfield, soit 7, se classant en deuxième position dans ce domaine, le Royal étant toujours en tête avec 9 victoires. Cette victoire a permis au St-François de devancer les Sénateurs en troisième place par un point, rendant encore plus contrastée la lutte au championnat. En effet, les quatre premiers clubs du circuit Slater ne sont séparés que par quatre points; le Royal vient en tête avec 19 points, suivis des Braves avec 18 points, du St-François avec 15 points et des Sénateurs avec 14 points.

Le St-François mène dans le domaine des francs buts avec 5 à son crédit. Il se classe toutefois en quatrième place pour les points comptés contre lui, Bessette ayant conservé à date une moyenne de 3,00.

Le St-François a affiché hier une agressivité qu'on lui reconnaissait dans les premières joutes, ce qui a porté fruit. Avant la joute, le pilote Ivan Dugré déclarait: "Nous utiliserons une autre tactique", sans l'expliquer davantage. Nous avons pu constater que cette tactique était une défensive plus serrée et un opportunisme mieux adapté.

Première période
Dès la mise au jeu il était évident que le St-François se préparait à jouer une vraie partie et Plante fut mis à l'épreuve dès les débuts alors que Pruneau et Bob Pepin se présentèrent seuls devant lui. Pete Wright manqua ensuite une passe, alors que les buts étaient ouverts. Bob Pepin, qui connaît toujours ses meilleures parties contre le Royal, donna une rapide avance au St-François; il reçut une passe de Guy Labrie à la ligne bleue pour aller déjouer Plante d'un lancer rapide et

bas, 24 secondes plus tard, il répétait son exploit, mais Gilles Dubé eut une part considérable dans ce jeu de même que Labrie. Après un lancer de Labrie, Dubé s'empara de la rondelle en arrière des buts de Plante pour la passer rapidement à Pepin qui poussa de nouveau la rondelle en avant. Les deux clubs réussirent à déjouer ses adversaires et il se préparait à compter lorsque Clu-ne sauva en se jetant sur la glace.

Deuxième période
Pendant des punitions infligées à Wright et Samis, Pete Wyrost, qui joua une brillante partie, vint à l'cheveu de compter lorsque son lancer frappa le poteau des buts et la rondelle rebondit à l'extérieur. Campeau et Locas se distinguèrent également à court d'un joueur, mais Plante sauva la situation deux fois contre ses anciens coéquipiers. Matthews manqua ensuite un but, son lancer frappant le poteau droit. Pendant que la zone du Royal était assignée par les "Saints", Pete Wright reçut une passe de Tremblay et lança immédiatement en direction de Plante qui ne vit pas venir la rondelle, pour porter le pointage 3-0 en faveur des locaux. Pendant une punition de Bessette, les visiteurs ne réussirent qu'à lancer une seule fois contre Bessette.

(à suivre en page 15)

Windsor est refusée dans la Junior "B"

La ville de Windsor, qui avait fait sa demande pour participer à la Ligue Junior "B" de hockey de Sherbrooke, par l'intermédiaire de M. Bernard Goulet et Roger Longpré, a essuyé un refus hier lors d'une assemblée tenue à Sherbrooke.

Les représentants de Windsor sont retournés à Windsor pas satisfaits de la tournure des choses, après avoir eu presque la certitude de gagner le circuit. En effet, ils avaient pris des engagements envers certaines autorités de leur ville et se refusent à laisser dans une situation peu intéressante.

M. Goulet a offert de jouer toutes ses parties contre le Supérieur à Sherbrooke. M. Skid, le représentant du Bishop était prêt à jouer une série "home and home" avec ce club, mais la direction du St-François s'y est opposée. Finalement on a décidé que la ligue ne disposait pas de fonds suffisants pour voyager à l'extérieur et devant cet état de chose on a refusé l'admission du Windsor.

Le Sherbrooke a maintenant le même nombre de victoires que les Braves de Valleyfield, soit 7, se classant en deuxième position dans ce domaine, le Royal étant toujours en tête avec 9 victoires. Cette victoire a permis au St-François de devancer les Sénateurs en troisième place par un point, rendant encore plus contrastée la lutte au championnat. En effet, les quatre premiers clubs du circuit Slater ne sont séparés que par quatre points; le Royal vient en tête avec 19 points, suivis des Braves avec 18 points, du St-François avec 15 points et des Sénateurs avec 14 points.

Le St-François mène dans le domaine des francs buts avec 5 à son crédit. Il se classe toutefois en quatrième place pour les points comptés contre lui, Bessette ayant conservé à date une moyenne de 3,00.

Le St-François a affiché hier une agressivité qu'on lui reconnaissait dans les premières joutes, ce qui a porté fruit. Avant la joute, le pilote Ivan Dugré déclarait: "Nous utiliserons une autre tactique", sans l'expliquer davantage. Nous avons pu constater que cette tactique était une défensive plus serrée et un opportunisme mieux adapté.

Première période
Dès la mise au jeu il était évident que le St-François se préparait à jouer une vraie partie et Plante fut mis à l'épreuve dès les débuts alors que Pruneau et Bob Pepin se présentèrent seuls devant lui. Pete Wright manqua ensuite une passe, alors que les buts étaient ouverts. Bob Pepin, qui connaît toujours ses meilleures parties contre le Royal, donna une rapide avance au St-François; il reçut une passe de Guy Labrie à la ligne bleue pour aller déjouer Plante d'un lancer rapide et

bas, 24 secondes plus tard, il répétait son exploit, mais Gilles Dubé eut une part considérable dans ce jeu de même que Labrie. Après un lancer de Labrie, Dubé s'empara de la rondelle en arrière des buts de Plante pour la passer rapidement à Pepin qui poussa de nouveau la rondelle en avant. Les deux clubs réussirent à déjouer ses adversaires et il se préparait à compter lorsque Clu-ne sauva en se jetant sur la glace.

Deuxième période
Pendant des punitions infligées à Wright et Samis, Pete Wyrost, qui joua une brillante partie, vint à l'cheveu de compter lorsque son lancer frappa le poteau des buts et la rondelle rebondit à l'extérieur. Campeau et Locas se distinguèrent également à court d'un joueur, mais Plante sauva la situation deux fois contre ses anciens coéquipiers. Matthews manqua ensuite un but, son lancer frappant le poteau droit. Pendant que la zone du Royal était assignée par les "Saints", Pete Wright reçut une passe de Tremblay et lança immédiatement en direction de Plante qui ne vit pas venir la rondelle, pour porter le pointage 3-0 en faveur des locaux. Pendant une punition de Bessette, les visiteurs ne réussirent qu'à lancer une seule fois contre Bessette.

(à suivre en page 15)



IL A APPORTE LA CHANCE — C'était fête pour 300 enfants hier, les invités du Club Optimiste de Sherbrooke lors de la joute disputée à Sherbrooke entre le Royal et le St-François. On aperçoit au centre le jeune Normand Jacques, une découverte de "Gaston" Plouffe, l'entraîneur du St-François, qui a mis la rondelle au jeu. A gauche, on remarque Pete Wright qui a compté l'un des buts de son club hier, et à droite, Guy Labrie, le pilote des Optimistes Juveniles, qui a obtenu deux assistances sur les buts de Bob Pepin.

S. White mène Chicoutimi à un gain sur Cataractes

CHICOUTIMI, 14. (PC) — Sherman White a réussi le tour du chapeau hier soir pour mener les Saguenéens de Chicoutimi à une victoire de 5-2 sur les Cataractes de Shawinigan Falls, qui occupent la dernière position de la Ligue de hockey senior du Québec.

Les Saguenéens sont maintenant sur un pied d'égalité avec les Sénateurs d'Ottawa en quatrième position du classement. White compta son premier but après 16.20 de jeu dans la première période sur des passes de Stan Smrke et de Ralph Buchanan. Ce fut le seul but de la période.

Larry Regan égala le compte après deux minutes de jeu dans la deuxième période, mais Gerald Claude redonna l'avance à son club et White compta son deuxième but 28 secondes plus tard sur des passes de Jean-Paul Lamirande et de Stan Smrke.

Le Shawinigan devint menaçant quand Dick Weay compta des le début de la troisième période, mais Buchanan élargit la brèche en comptant peu après et White scella le sort du Shawinigan avec son troisième but après 13.42 dans la dernière période.

(Regan)	0.45
Chicoutimi: Buchanan	1.28
(White)	
Chicoutimi: White	13.42
(Stan Smrke)	
Punitions: Bowness 2.15; Hamilton 3.25; Bowness et Poldosky 12.58; Hodgson 16.10.	
Arrêts:	
Gatherum	14 12 12-38
Pelletier	8 2 9-19

On constate qu'un grand nombre d'enfants sont morts de maladies respiratoires insoupçonnées et non pas, comme on le croyait, d'une suffocation causée par des couvertures. On doit immédiatement avertir un médecin de tout symptôme de trouble respiratoire chez un bébé.

Arbitre: Coriveau; juges de lignes: Demers et Boileau.

Sommaire

1-Chicoutimi: White	16.20
Punitions: Regan et Buchanan 1.40, Plante 19.15.	
2-Shawinigan: Regan	2.18
(Plante et Poldosky)	
3-Chicoutimi: Glaude	9.00
(Dussault)	
4-Chicoutimi: White	9.28
(Lamirande et Stan Smrke)	
Punitions: Hodgson 6.25 et 9.10, Tkachuck 11.55, Groleau et Arcand (5 min.) 15.50 et Glaude 16.58.	
5-Shawinigan: Weay	

DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ AU CANADA

C'EST UN MEURTRE!

Voyez La Tribune de samedi!

HOCKEY

DIMANCHE à 2h.30

A L'ARENA Ottawa

VS Sherbrooke

Billet de saison No 8

Admission: Loges et Promenade: \$1.50 Sections: \$1.25 — Générale: 75c Enfants: 50c.

Billets en vente: Betty's Snack Bar, 134 Wellington Sud, Pharmacie du Nord, Coin King et Blvd Queen; Restaurant Pariseau, 71, rue King Est; Pharmacie Mailhot, coin Galt et Belvédère; Restaurant Pariseau, en face de la Tribune; Restaurant Laforest, 415, rue Alexandre; Pharmacie Belmont, coin King et 71ème Avenue, L'Aréna. Nouveau No de tél.: 3-5610

MAISON FONDÉE en 1875 à AMSTERDAM

BOLS

V.O. GENEVER GIN

"LE CÉLÈBRE VIN GÉNÉRAL HOLLANDAIS"

DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ AU CANADA

On constate qu'un grand nombre d'enfants sont morts de maladies respiratoires insoupçonnées et non pas, comme on le croyait, d'une suffocation causée par des couvertures. On doit immédiatement avertir un médecin de tout symptôme de trouble respiratoire chez un bébé.

Vente DAWSON'S

CHEZ PAS DEUX SEMBLABLES DANS UNE VIE

LA PLUS GRANDE VENTE D'EQUIPEMENT SPORTIF OFFERTE A SHERBROOKE DEPUIS DE TRES NOMBREUSES ANNEES!

VOTRE ÉCONOMISEZ jusqu'à 50%

chance d'épargner sur un équipement de sport de grande qualité pendant que vous en avez besoin!

ÉQUIPEMENT DE HOCKEY

POUR AMATEURS, NOVICES et PROFESSIONNELS

JAMBIÈRES - à partir de \$1.50
GANTS de HOCKEY - à partir de \$3.25
EPAULETTES - à partir de \$2.60
CHANDAILS et BAS à partir de \$1.75

AUSI: PROTECTEURS pour épaules, Mitaines de gardien de buts, CASQUES, PROTECTEURS, BATONS et plusieurs autres items de haute qualité.

ARTICLES DE MANUFACTURIERS AUSSI CONNUS QUE REACH, WINMORE, D. & P., PETERBOROUGH, CHALET, SAMSON, TYROL, DAoust

SKIS ET ACCESSOIRES

POUR HOMMES, FEMMES et ENFANTS

BOTTINES DE SKI Pour hommes, femmes et enfants: marques réputées comme Samson, Daoust et Tyrol. à partir de \$2.95 à \$30.00

SKIS En érab et noyer blanc, complets avec attelages. A partir de \$5.00 à \$13.00

Casquettes DE SKI Dans un grand choix de modèles, couleurs et granocur. A partir de \$1.00 à \$3.95

MITAINES DE SKI A partir de \$1.00 à \$2.75

Plusieurs autres articles en grandes réductions!

S. V. P. PAS DE COMMANDE PAR TELEPHONE NI PAR C. O. D.

DAWSON'S

92 sud, rue Wellington SHERBROOKE

VOTRE MAGASIN D'ARTICLES DE SPORT

Tél.: 2-4703

Le Patoine mène toujours dans la Ligue de la Cité

Paul Jacques du club Patoine lunch détient la première place du classement dans la Ligue de quilles de la Cité avec une moyenne respectable de 168 en 18 parties.

Le classement en date du 9 novembre 1952:

PATOINE LUNCH	P.J.	P.P.	P.P.	pts	p.f.
BRADING'S	21	17	4	23	15485
REST. PAUL	21	15	6	22	15498
RAY. BERGERON	21	14	7	20	14156
JEVENSKE LITE	21	13	8	17	15154
DOW & KINGSBER	21	11	10	15	14919
J. O. NAULT LITE	21	9	12	12	14704
BIJ. GUERTIN	21	9	12	11	14210
EMER. BILTRITE	21	10	11	11	13347
PISTOL CLUB	21	7	14	10	13816
DRUMMOND 5-10-15	21	7	14	10	12870
ELI. TURCOTTE	21	5	16	5	13743

P.J.	Tot.	Moy.	P.J.	Tot.	Moy.
Paul Jacques	21	3213	152	2540	121
F. St-Amant	21	496	102	2341	111
L. Marquis	20	3121	156	2196	109
R. Provancher	21	3284	155	2060	136
G. Mathieu	21	2912	133	2041	136
N. Rheume	16	2416	153	2445	153
R. Ainslie	21	3199	151	2414	133
Geo. Morin	21	3136	150	2324	134
Leo. Côté	18	2712	150	2317	134
G. Martin	15	2216	150	2307	133
C. Krouace	20	2991	149	2424	134
R. Charest	18	2644	149	2422	134
Alp. Dubé	18	2712	149	2420	134
E. Houde	12	1794	149	2317	134
F. Provancher	4	306	149	2317	134
J. Joneux	17	2201	147	2307	133
N. Bureau	15	2218	147	2307	133
R. Blais	12	1712	147	2307	133
H. Fortier	14	2608	146	2307	133
A. Delafontaine	14	2633	146	2307	133
G. Fournier	21	3051	145	2307	133
J.-P. Pepin	21	2949	145	2307	133
R. Provancher	8	972	145	2307	133
R. Jean	21	3007	144	2307	133
L. Barrière	17	2424	144	2307	133
R. Carrier	14	2305	144	2307	133
Rog. Castonguay	20	2574	143	2307	133
J.-M. St-Cyr	15	2140	142	2307	133
E. Grégoire	21	2910	138	2307	133
R. Grégoire	21	2499	138	2307	133
G. Philpion	21	2900	138	2307	133

On formerait un autre club midjet sous peu!

Le St-François Junior et le St-François Juvenile sont en voie de former un club Midjet. Ils tiendront un premier, pratique lundi soir, à 9:00 hres p.m., à l'Aréna locale.

Tous les jeunes, entre 14 et 16 ans, qui ne font partie d'aucune équipe, sont invités à se présenter à cette pratique avec leur équipement complet.

Pour vos Réunions de clubs Assemblées d'affaires

Garantie de mets délicieux

Réservez vos dates à L'HOTEL MAGOG

MARTELL se déguste à toute heure.

Grâce à son goût surfin et à son bouquet, le Cognac MARTELL se prête à une gamme variée de boissons savoureuses

IMPORTÉ EN BOUTEILLE DE COGNAC, FRANCE

JEANNOT par ROUSON

BUVEZ Coca-Cola Bon avec des sandwiches

Ouverture de la Ligue Junior B, samedi soir, à l'Aréna

LES CHRYSLER 1953 SONT CONSTRUITES EN CINQ MODÈLES ET PRÉSENTENT HUIT COULEURS AU CHOIX

Les nouveaux modèles Chrysler aujourd'hui exposés chez les dépositaires du pays entier se distinguent par l'emploi généreux du verre, notamment dans le nouveau pare-brise monopièce à la courbe étudiée optiquement, par des ailes plus longues, un coffre arrière plus large et de nouveaux feux de stationnement qui accentuent la largeur et la silhouette surbaissée du véhicule. Ces Chrysler lanceront la mode sur la grande route au cours de l'année à venir.

Le J.C. McGuire, administrateur et gérant général de la vente à la division Chrysler-Plymouth-Fargo de la Chrysler Corporation of Canada Limited.

C'est un fait que les Chrysler 1953 présentent une surface vitrée supérieure de 7,3% à celle des modèles précédents, grâce à des glaces latérales plus larges, à un montant B, ou montant central, décrit comme "invisible" puisque les portes le recouvrent quand elles sont fermées. La visibilité est encore améliorée par la nouvelle porte arrière de Chrysler, en forme de K, qui facilite le passage vers la banquette.

Parmi les autres innovations pratiques des nouveaux modèles Chrysler, citons le compartiment à bagages plus spacieux, aux dimensions augmentées dans une proportion de 44,4% et la jupe amovible des ailes arrière. Le système d'éclairage est changé aussi et empêche l'extinction simultanée de tous les phares en cas de court-circuit, fait-on remarquer.

"Les nouvelles carrosseries et les perfectionnements techniques éprouvés, tels que le sensationnel moteur FirePower de 180 cv, la direction hydraulique à effet constant, la transmission à couple hydraulique, les servo-freins et les amortisseurs Ori-flow font de ces voitures les plus luxueuses et les meilleures que Chrysler ait jamais sorties", a déclaré M. McGuire.

"Au cours de l'année passée, la direction hydraulique à effet constant de Chrysler est devenue si populaire que nous l'offrons maintenant sur tous les modèles 1953, moyennant supplément", a ajouté M. McGuire. "Il en est de même pour la transmission à couple hydraulique. Quant à la direction hydraulique, M. McGuire a précisé que l'on conduit comme à l'ordinaire, mais les quatre cinquièmes de l'effort au volant sont assumés par la puissance hydraulique. On peut ainsi faire tourner le volant du bout du doigt même quand la voiture est immobile. Il ne faut presque plus d'effort pour parquer ou diriger la voiture. La transmission par couple hydraulique est une combinaison de convertisseur de couple et de transmission actionnée hydrauliquement. Elle permet une accélération rapide et douce depuis le départ jusqu'à la vitesse normale."

Grand choix de carrosseries et de modèles

Les Chrysler 1953 sont construites en cinq modèles différents, avec un total de douze carrosseries au choix. Les modèles Windsor et New

NEW YORK SKYLINE... l'Hôtel HOLLAND
sur la 42ème Rue
Un peu à l'ouest du Times Square
400 chambres bien servies avec bain et douche privés. Bar et café. Attraction Jardin sur la toiture. Radio gratuit. Télévision. Piscine.
Édifice de 31 étages à l'épreuve du feu.
331 Ouest 42ème Rue New-York 18, N.Y.
Circle 4-0700
JOURS \$3.50 simple \$5.00 double

YORKER DE LUXE: Sedan quatre portes—Coupe Newport—Coupe décapotable.
IMPERIAL: Sedan quatre portes—Limousine de ville

Employez la lame Bleue Gillette aux tranchants extra-vifs!

LA LAME LA PLUS VIVE DU MONDE RASE LE PLUS FACILEMENT DU MONDE

la lame Bleue Gillette

Elle dure beaucoup plus longtemps que les lames ordinaires

D'une année à l'autre, la lame Bleue Gillette est la préférée des Canadiens. C'est qu'aucune autre lame n'est aussi vive, ne rase aussi facilement, ne dure aussi longtemps.

Pour plus de commodité, achetez-la dans le porte-lames Gillette qui la présente toute développée et prête à servir et qui est muni d'un compartiment où l'on dispose des vieilles lames.

20 lames pour \$1.00 • 10 pour 50¢ dans les PORTE-LAMES GILLETTE PERFECTIONNÉS

Paquet ordinaire de 5 lames: 25¢

NEW YORKER: Coupé club

NEW YORKER DE LUXE: Sedan quatre portes—Coupe Newport—Coupe décapotable.

IMPERIAL: Sedan quatre portes—Limousine de ville

Le Bishop rencontre le Supérieur à 8.30 hres

La Ligue Junior B des Cantons de l'Est inaugurera sa saison, demain, 15 novembre, à l'Aréna locale. Il s'agit pour ce circuit de la reprise de ses activités puisqu'il n'avait pas opéré depuis quatre ans.

A cette occasion, le club de l'École Supérieure, dirigé par le frère Philippe, rencontrera le club de l'Université Bishop, de Lennoxville, à 8.30 heures précises. L'on prévoit beaucoup d'action lors de cette première joute et les jeunes joueurs sont en droit d'espérer que beaucoup d'amateurs se rendront à l'Aréna pour les voir évoluer.

Plusieurs personnalités sportives de Sherbrooke et des environs seront présentes à cette ouverture.

Avant la première joute régulière de la Ligue Junior, une partie d'exhibition sera disputée entre le St-François, champion de la Ligue Juvenile l'an dernier, et le St-François junior. Cette joute débutera à 7.00 hres.

Trois clubs composeront cette année la Ligue Junior. Le St-François junior, géré par Henri Codère, l'École Supérieure et le Bishop.

Beaucoup de rivalité existe déjà entre ces équipes et nul doute que chacune d'elles luttera jusqu'à la fin de la saison avant de s'avouer vaincue.

Une cédule de 24 parties a récemment été adoptée par les directeurs du circuit. Chaque club jouera huit joutes, toutes disputées à l'Aréna de l'Avenue du Parc.

Les amateurs qui aiment voir se développer peu à peu les jeunes joueurs seront servis à souhait. Plusieurs recrues font partie et tâcheront de se mériter une place régulière avec

leur équipe respective. D'autres, parmi ces jeunes, sont appelés à se faire une carrière du hockey; ceux-ci se surpasseront cette année pour essayer de faire le saut dans la Ligue Junior 'A' du Québec.

Les Ligues mineures de Sherbrooke forment depuis longtemps des joueurs qui savent plus tard se faire valoir dans des ligues de calibre supérieur. Gerry Plamondon, Gilles Dubé, Frank Morneau et plus près de nous Bruce Cline et René Pélissier en sont des preuves.

Ce sera la première fois dans l'histoire de la Ligue Nationale qu'une joute régulière a lieu dans une ville non représentée dans le circuit.

La direction des Black Hawks annonce qu'il lui a été impossible de présenter la partie en sa ville même, parce que la cédule de la Ligue permet difficilement d'intercaler une semblable partie et que le stade de Chicago est réservé pour de nombreux autres événements.

La première place bénéficiant de 14 points, la deuxième, de neuf pts, la troisième, de huit points et ainsi de suite jusqu'à un point pour la dixième. Shantz a mérité 280 points. Reynolds en a obtenu 183, et Mantle, 143. Yogi Berra des Yankees, suivait avec 104 points.

Quatre joueurs des Indiens de Cleveland apparaissent parmi les dix premiers; ce sont: Earl Wynn (23-12), Bob Lemon (22-11) et Mike Garcia (22-11). Wynn s'est classé cinquième, Lemon, huitième et Garcia neuvième. Al Rosen, troisième-but qui a frappé 28 circuits a fait compter 105 points, a hérité de la dixième place.

Ferris Fain, premier-but des Athlétiques et champion au bâton pour une deuxième année consécutive, est arrivé sixième.

Shantz, qu'on appelle un cinquième joueur d'intérieur, tellement il coopère au travail de son entourage immédiat, a vaincu les champions du monde, les Yankees, à quatre reprises et il a remporté trois victoires contre les Indiens de Cleveland. Il a retiré 152 hommes au bâton, dépassant en ce domaine seulement par Reynolds, avec 161.

Shantz, s'étant fracturé un os au poignet gauche, une semaine avant la fin de la saison, n'a pu rencontrer de nouveau les Yankees dans leur dernière série de parties avec les Athlétiques, avant la Série Mondiale.

On a éclairci le mystère sur la grandeur de Shantz, l'été dernier, au Shibe Park. Il mesure exactement cinq pieds, six pouces et un quart et pèse 139 livres et demie.

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

commissaire du baseball Ford Frick a hier révélé que le voltigeur Jim Rivera, des White Sox de Chicago, sera en liberté surveillée pour un an, mais qu'il pourra continuer sa carrière avec son club.

Frick a dit que Rivera, récemment acquitté de tentative de viol, était "coupable d'un certain genre de délinquance morale".

Frick a ajouté que Rivera "restera avec son équipe, laquelle assumera pleine responsabilité pour sa conduite sur et hors le terrain de baseball".

Le commissaire a en même temps ordonné aux White Sox de lui faire rapport de tout incident de mauvaise conduite sur ou hors le terrain de baseball concernant Rivera.

De plus, les White Sox ne pourront opérer le transfert du contrat de Rivera à un autre club pour une période d'un an. Durant ce temps, la seule façon pour le voltigeur d'échapper à la surveillance et au contrôle des White Sox sera d'être suspendu ou de prendre sa retraite volontairement.

Frick a dit: "Au meilleur de ma connaissance, c'est la première décision sur une question de moralité qu'un commissaire ait eu à rendre."

Alors qu'il était dans l'Armée, Rivera a comparu devant une cour martiale et fut trouvé coupable de viol. Il fut condamné à cinq ans d'emprisonnement.

A Chicago, Mme Grace R. Comiskey, présidente du club Chicago, a déclaré qu'elle était heureuse que le voltigeur puisse continuer à jouer pour son équipe.

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

commissaire du baseball Ford Frick a hier révélé que le voltigeur Jim Rivera, des White Sox de Chicago, sera en liberté surveillée pour un an, mais qu'il pourra continuer sa carrière avec son club.

Frick a dit que Rivera, récemment acquitté de tentative de viol, était "coupable d'un certain genre de délinquance morale".

Frick a ajouté que Rivera "restera avec son équipe, laquelle assumera pleine responsabilité pour sa conduite sur et hors le terrain de baseball".

Le commissaire a en même temps ordonné aux White Sox de lui faire rapport de tout incident de mauvaise conduite sur ou hors le terrain de baseball concernant Rivera.

De plus, les White Sox ne pourront opérer le transfert du contrat de Rivera à un autre club pour une période d'un an. Durant ce temps, la seule façon pour le voltigeur d'échapper à la surveillance et au contrôle des White Sox sera d'être suspendu ou de prendre sa retraite volontairement.

Frick a dit: "Au meilleur de ma connaissance, c'est la première décision sur une question de moralité qu'un commissaire ait eu à rendre."

Alors qu'il était dans l'Armée, Rivera a comparu devant une cour martiale et fut trouvé coupable de viol. Il fut condamné à cinq ans d'emprisonnement.

A Chicago, Mme Grace R. Comiskey, présidente du club Chicago, a déclaré qu'elle était heureuse que le voltigeur puisse continuer à jouer pour son équipe.

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

commissaire du baseball Ford Frick a hier révélé que le voltigeur Jim Rivera, des White Sox de Chicago, sera en liberté surveillée pour un an, mais qu'il pourra continuer sa carrière avec son club.

Frick a dit que Rivera, récemment acquitté de tentative de viol, était "coupable d'un certain genre de délinquance morale".

Frick a ajouté que Rivera "restera avec son équipe, laquelle assumera pleine responsabilité pour sa conduite sur et hors le terrain de baseball".

Le commissaire a en même temps ordonné aux White Sox de lui faire rapport de tout incident de mauvaise conduite sur ou hors le terrain de baseball concernant Rivera.

Le titre des poids moyens est vacant

QUEBEC, 14. (PC) — Gene L. Létourneau, président du comité de classement de la Fédération canadienne de la boxe, a annoncé, hier, que le titre de champion canadien des poids moyens est vacant, par suite d'une décision de la fédération, et qu'un concours éliminatoire sera tenu entre les aspirants les plus logiques de cette catégorie.

M. Létourneau a déclaré que la fédération en est venue à cette décision parce que le détenteur de la couronne, Roy Wouters, de Vancouver, n'a pas défendu son titre dans les 60 jours qui suivent sa conquête, comme le veulent les règlements de la fédération.

Wouters n'a pas défendu son titre de champion poids-moyen depuis deux ans.

Les principaux aspirants de la catégorie des poids-moyens, suivant le classement de la fédération, sont: 1. Yvon Durelle, de Baie Ste-Anne, N.-B. 2. Jimmy Nolan, de Calgary, et 3. Jimmy Langston, de Vancouver.

Les autres principaux aspirants sont: Ace McCluskey, de Halifax; Elmer Heskel, de Toronto; Roddy McDonald, de Calgary; Bobby Lawrence, de Vancouver, et Jackie Headen, d'Edmonton.

Afin d'éviter tout malentendu, M. Létourneau a précisé que lors d'un combat pour le championnat, la part du champion est de 37½ pour cent des recettes brutes, et celle de l'aspirant, de 12½ pour cent. Il a signalé que la fédération en a ainsi décidé, il y a quelque temps et que ce règlement est encore en vigueur, quoi qu'on en dise en certains milieux.

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

commissaire du baseball Ford Frick a hier révélé que le voltigeur Jim Rivera, des White Sox de Chicago, sera en liberté surveillée pour un an, mais qu'il pourra continuer sa carrière avec son club.

Frick a dit que Rivera, récemment acquitté de tentative de viol, était "coupable d'un certain genre de délinquance morale".

Frick a ajouté que Rivera "restera avec son équipe, laquelle assumera pleine responsabilité pour sa conduite sur et hors le terrain de baseball".

Le commissaire a en même temps ordonné aux White Sox de lui faire rapport de tout incident de mauvaise conduite sur ou hors le terrain de baseball concernant Rivera.

De plus, les White Sox ne pourront opérer le transfert du contrat de Rivera à un autre club pour une période d'un an. Durant ce temps, la seule façon pour le voltigeur d'échapper à la surveillance et au contrôle des White Sox sera d'être suspendu ou de prendre sa retraite volontairement.

Frick a dit: "Au meilleur de ma connaissance, c'est la première décision sur une question de moralité qu'un commissaire ait eu à rendre."

Alors qu'il était dans l'Armée, Rivera a comparu devant une cour martiale et fut trouvé coupable de viol. Il fut condamné à cinq ans d'emprisonnement.

A Chicago, Mme Grace R. Comiskey, présidente du club Chicago, a déclaré qu'elle était heureuse que le voltigeur puisse continuer à jouer pour son équipe.

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

commissaire du baseball Ford Frick a hier révélé que le voltigeur Jim Rivera, des White Sox de Chicago, sera en liberté surveillée pour un an, mais qu'il pourra continuer sa carrière avec son club.

Frick a dit que Rivera, récemment acquitté de tentative de viol, était "coupable d'un certain genre de délinquance morale".

Frick a ajouté que Rivera "restera avec son équipe, laquelle assumera pleine responsabilité pour sa conduite sur et hors le terrain de baseball".

Le commissaire a en même temps ordonné aux White Sox de lui faire rapport de tout incident de mauvaise conduite sur ou hors le terrain de baseball concernant Rivera.

De plus, les White Sox ne pourront opérer le transfert du contrat de Rivera à un autre club pour une période d'un an. Durant ce temps, la seule façon pour le voltigeur d'échapper à la surveillance et au contrôle des White Sox sera d'être suspendu ou de prendre sa retraite volontairement.

Frick a dit: "Au meilleur de ma connaissance, c'est la première décision sur une question de moralité qu'un commissaire ait eu à rendre."

Alors qu'il était dans l'Armée, Rivera a comparu devant une cour martiale et fut trouvé coupable de viol. Il fut condamné à cinq ans d'emprisonnement.

A Chicago, Mme Grace R. Comiskey, présidente du club Chicago, a déclaré qu'elle était heureuse que le voltigeur puisse continuer à jouer pour son équipe.

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

commissaire du baseball Ford Frick a hier révélé que le voltigeur Jim Rivera, des White Sox de Chicago, sera en liberté surveillée pour un an, mais qu'il pourra continuer sa carrière avec son club.

Frick a dit que Rivera, récemment acquitté de tentative de viol, était "coupable d'un certain genre de délinquance morale".

Frick a ajouté que Rivera "restera avec son équipe, laquelle assumera pleine responsabilité pour sa conduite sur et hors le terrain de baseball".

Le commissaire a en même temps ordonné aux White Sox de lui faire rapport de tout incident de mauvaise conduite sur ou hors le terrain de baseball concernant Rivera.

De plus, les White Sox ne pourront opérer le transfert du contrat de Rivera à un autre club pour une période d'un an. Durant ce temps, la seule façon pour le voltigeur d'échapper à la surveillance et au contrôle des White Sox sera d'être suspendu ou de prendre sa retraite volontairement.

Frick a dit: "Au meilleur de ma connaissance, c'est la première décision sur une question de moralité qu'un commissaire ait eu à rendre."

Alors qu'il était dans l'Armée, Rivera a comparu devant une cour martiale et fut trouvé coupable de viol. Il fut condamné à cinq ans d'emprisonnement.

A Chicago, Mme Grace R. Comiskey, présidente du club Chicago, a déclaré qu'elle était heureuse que le voltigeur puisse continuer à jouer pour son équipe.

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

commissaire du baseball Ford Frick a hier révélé que le voltigeur Jim Rivera, des White Sox de Chicago, sera en liberté surveillée pour un an, mais qu'il pourra continuer sa carrière avec son club.

Frick a dit que Rivera, récemment acquitté de tentative de viol, était "coupable d'un certain genre de délinquance morale".

Frick a ajouté que Rivera "restera avec son équipe, laquelle assumera pleine responsabilité pour sa conduite sur et hors le terrain de baseball".

Le commissaire a en même temps ordonné aux White Sox de lui faire rapport de tout incident de mauvaise conduite sur ou hors le terrain de baseball concernant Rivera.

De plus, les White Sox ne pourront opérer le transfert du contrat de Rivera à un autre club pour une période d'un an. Durant ce temps, la seule façon pour le voltigeur d'échapper à la surveillance et au contrôle des White Sox sera d'être suspendu ou de prendre sa retraite volontairement.

Frick a dit: "Au meilleur de ma connaissance, c'est la première décision sur une question de moralité qu'un commissaire ait eu à rendre."

Alors qu'il était dans l'Armée, Rivera a comparu devant une cour martiale et fut trouvé coupable de viol. Il fut condamné à cinq ans d'emprisonnement.

A Chicago, Mme Grace R. Comiskey, présidente du club Chicago, a déclaré qu'elle était heureuse que le voltigeur puisse continuer à jouer pour son équipe.

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

Ford Frick donnera une autre chance à Rivera

NEW-YORK, 14. — (PA) — Le président Chuck, et le gérant général Frank Lane étaient à New-York pour conférer avec Frick.

"J'ai souhaité de tout mon cœur que Rivera obtienne une autre chance", a dit Mme Comiskey. "Il mérite vraiment une autre chance parce que la récente accusation portée contre lui était injuste."

"Je ne crois pas que les amateurs le rejettent. J'ai reçu de nombreuses lettres d'amateurs et toutes étaient favorables à Rivera."

"Nous allons maintenant l'observer au jeu et nous espérons qu'il appréciera cette nouvelle chance de se faire valoir au baseball."

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

commissaire du baseball Ford Frick a hier révélé que le voltigeur Jim Rivera, des White Sox de Chicago, sera en liberté surveillée pour un an, mais qu'il pourra continuer sa carrière avec son club.

Frick a dit que Rivera, récemment acquitté de tentative de viol, était "coupable d'un certain genre de délinquance morale".

Frick a ajouté que Rivera "restera avec son équipe, laquelle assumera pleine responsabilité pour sa conduite sur et hors le terrain de baseball".

Le commissaire a en même temps ordonné aux White Sox de lui faire rapport de tout incident de mauvaise conduite sur ou hors le terrain de baseball concernant Rivera.

De plus, les White Sox ne pourront opérer le transfert du contrat de Rivera à un autre club pour une période d'un an. Durant ce temps, la seule façon pour le voltigeur d'échapper à la surveillance et au contrôle des White Sox sera d'être suspendu ou de prendre sa retraite volontairement.

Frick a dit: "Au meilleur de ma connaissance, c'est la première décision sur une question de moralité qu'un commissaire ait eu à rendre."

Alors qu'il était dans l'Armée, Rivera a comparu devant une cour martiale et fut trouvé coupable de viol. Il fut condamné à cinq ans d'emprisonnement.

A Chicago, Mme Grace R. Comiskey, présidente du club Chicago, a déclaré qu'elle était heureuse que le voltigeur puisse continuer à jouer pour son équipe.

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

commissaire du baseball Ford Frick a hier révélé que le voltigeur Jim Rivera, des White Sox de Chicago, sera en liberté surveillée pour un an, mais qu'il pourra continuer sa carrière avec son club.

Frick a dit que Rivera, récemment acquitté de tentative de viol, était "coupable d'un certain genre de délinquance morale".

Frick a ajouté que Rivera "restera avec son équipe, laquelle assumera pleine responsabilité pour sa conduite sur et hors le terrain de baseball".

Le commissaire a en même temps ordonné aux White Sox de lui faire rapport de tout incident de mauvaise conduite sur ou hors le terrain de baseball concernant Rivera.

De plus, les White Sox ne pourront opérer le transfert du contrat de Rivera à un autre club pour une période d'un an. Durant ce temps, la seule façon pour le voltigeur d'échapper à la surveillance et au contrôle des White Sox sera d'être suspendu ou de prendre sa retraite volontairement.

Frick a dit: "Au meilleur de ma connaissance, c'est la première décision sur une question de moralité qu'un commissaire ait eu à rendre."

Alors qu'il était dans l'Armée, Rivera a comparu devant une cour martiale et fut trouvé coupable de viol. Il fut condamné à cinq ans d'emprisonnement.

A Chicago, Mme Grace R. Comiskey, présidente du club Chicago, a déclaré qu'elle était heureuse que le voltigeur puisse continuer à jouer pour son équipe.

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

commissaire du baseball Ford Frick a hier révélé que le voltigeur Jim Rivera, des White Sox de Chicago, sera en liberté surveillée pour un an, mais qu'il pourra continuer sa carrière avec son club.

Frick a dit que Rivera, récemment acquitté de tentative de viol, était "coupable d'un certain genre de délinquance morale".

Frick a ajouté que Rivera "restera avec son équipe, laquelle assumera pleine responsabilité pour sa conduite sur et hors le terrain de baseball".

Le commissaire a en même temps ordonné aux White Sox de lui faire rapport de tout incident de mauvaise conduite sur ou hors le terrain de baseball concernant Rivera.

De plus, les White Sox ne pourront opérer le transfert du contrat de Rivera à un autre club pour une période d'un an. Durant ce temps, la seule façon pour le voltigeur d'échapper à la surveillance et au contrôle des White Sox sera d'être suspendu ou de prendre sa retraite volontairement.

Frick a dit: "Au meilleur de ma connaissance, c'est la première décision sur une question de moralité qu'un commissaire ait eu à rendre."

Alors qu'il était dans l'Armée, Rivera a comparu devant une cour martiale et fut trouvé coupable de viol. Il fut condamné à cinq ans d'emprisonnement.

A Chicago, Mme Grace R. Comiskey, présidente du club Chicago, a déclaré qu'elle était heureuse que le voltigeur puisse continuer à jouer pour son équipe.

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

commissaire du baseball Ford Frick a hier révélé que le voltigeur Jim Rivera, des White Sox de Chicago, sera en liberté surveillée pour un an, mais qu'il pourra continuer sa carrière avec son club.

Frick a dit que Rivera, récemment acquitté de tentative de viol, était "coupable d'un certain genre de délinquance morale".

Frick a ajouté que Rivera "restera avec son équipe, laquelle assumera pleine responsabilité pour sa conduite sur et hors le terrain de baseball".

Le commissaire a en même temps ordonné aux White Sox de lui faire rapport de tout incident de mauvaise conduite sur ou hors le terrain de baseball concernant Rivera.

De plus, les White Sox ne pourront opérer le transfert du contrat de Rivera à un autre club pour une période d'un an. Durant ce temps, la seule façon pour le voltigeur d'échapper à la surveillance et au contrôle des White Sox sera d'être suspendu ou de prendre sa retraite volontairement.

Frick a dit: "Au meilleur de ma connaissance, c'est la première décision sur une question de moralité qu'un commissaire ait eu à rendre."

Alors qu'il était dans l'Armée, Rivera a comparu devant une cour martiale et fut trouvé coupable de viol. Il fut condamné à cinq ans d'emprisonnement.

A Chicago, Mme Grace R. Comiskey, présidente du club Chicago, a déclaré qu'elle était heureuse que le voltigeur puisse continuer à jouer pour son équipe.

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

commissaire du baseball Ford Frick a hier révélé que le voltigeur Jim Rivera, des White Sox de Chicago, sera en liberté surveillée pour un an, mais qu'il pourra continuer sa carrière avec son club.

Frick a dit que Rivera, récemment acquitté de tentative de viol, était "coupable d'un certain genre de délinquance morale".

M. L. Coakley président du club de baseball Asbestos

ASBESTOS (DNC) — Lors de l'Assemblée annuelle du Club de Baseball d'Asbestos, M. Léo F. Coakley a été élu président. Le secrétaire-trésorier du club, M. Renaud Lallier, fit la lecture du rapport financier qui accusait un déficit de \$114.21. Pour combler ce déficit, une soirée dansante aura lieu sous peu au Chalet de l'A.A.A.A.

Le bureau de direction est maintenant composé comme suit: M. Léo Coakley, président; M. Philémon Corbell, 1er vice-président; M. Robert T. Grant, 2e vice-président; M. Aimé Poisson, secrétaire-trésorier. Directeurs: MM. Thomas Miller, Roland Pelletier, Roland Ducharme, Maurice Morin et Gérard Doucet. Le gérant est M. Henri Collard.

Parmi les projets mis de l'avant pour promouvoir le baseball, à Asbestos, il y a une nouvelle estrade qui devra être construite sur le terrain. Il y a lieu de croire que ce terrain sera également illuminé pour pouvoir jouer des parties la nuit. On compte aussi faire une grande campagne de recrutement de membres de

l'Association Athlétique Amateur d'Asbestos au montant de \$1.00. L'argent ainsi recueilli serait donné au club de baseball pour lui permettre de se financer. Il fut question de former une ligue qui comprendrait des clubs de Victoriaville, Plessisville, Magog, Sherbrooke, Drummondville et Asbestos.

Le fils de Mme Comiskey, le vice-

commissaire du baseball Ford Frick a hier révélé que le voltigeur Jim Rivera, des White Sox de Chicago, sera en liberté surveillée pour un an, mais qu'il pourra continuer sa carrière avec son club.

Frick a dit que Rivera, récemment acquitté de tentative de viol, était "coupable d'un certain genre de délinquance morale".

Les Maple Leafs s'emparent de la première place de la NHL

Les Hawks, en 2e place de la NHL sur un pied d'égalité avec les Canadiens

CHICAGO, 14. (PA). — Les plus tard, pour donner l'avance au Black Hawks de Chicago sont montés hier soir en deuxième position sur un pied d'égalité avec les Canadiens de Montréal dans le classement de la Ligue Nationale de hockey par suite de leur victoire au compte de 6-2 sur les Rangers de New-York. L'assistance était de 6,210 spectateurs.

Eddie Kullman réussit le premier but des Rangers à 1:57 de la première période. Puis, alors que Al Dewsbury était au banc des punitions, son coéquipier George Gee enregistra le premier but des vainqueurs et participa à un autre, moins d'une minute

Rangers, nécessita dix points de suite à la suite d'une blessure que lui a infligée Jim McFadden au cours de la deuxième période.

Dans le deuxième engagement, Jimmy Peters, Doc Couture et Gus Morton jouèrent successivement le rôle de l'homme de paille pour porter le compte à 5-1 en faveur des Hawks. Nick Mickoski, des Rangers, réussit ensuite le deuxième but des siens lorsqu'il déjoua Rollins à 17:30. A 17:02 du troisième engagement, le jeune Pete Conacher enregistra le dernier but de la joute, portant le compte à 6-2 en faveur des siens. Leo Reise, joueur de défense des

CHICAGO: Buts, Rollins; défenses: Gadsby, Morton, Fogolin, Dewsbury et Hucul; avant: Peters, McFadden, Babando, Mosienko, P. Conacher, Bodnar, Clover, Couture, Gardner, Gee et Abel.

Arbitre: Jerry Olinski; juges de ligne: Harold Marsh et Doug Young.

Première période
1-New-York: Kullman, (Reise, Hergesheimer) 1:57
2-Chicago: Gee, 2:25
3-Chicago: Bodnar (Gee) 3:02
Punitions: Dewsbury 2:06, Howell 3:41, Gardner 11:37 et Mickoski 17:34

Deuxième période
4-Chicago: Peters 2:28
5-Chicago: Couture, (Gee, Hucul) 6:02
6-Chicago: Morton (Peters) 11:17
7-New-York: Mickoski, (Slowinski) 17:30
Punitions: Mosienko 13:40, Prentice 16:45, Kraftcheck 17:48, Glover 19:27.

Troisième période
8-Chicago: P. Conacher, (Peters) 17:02
Aucune punition.

Ted Lindsay permet aux Red Wings de blanchir les Bruins au compte de 3-0

DETROIT, 14. (PA). — Ted Lindsay a compté deux buts et obtenu une assistance, pour prendre part aux trois buts des Red Wings, lorsque ceux-ci ont blanchi les Bruins de Boston, 3-0, hier soir. Terry Sawchuk a enregistré son deuxième blanchissage de la saison, dans la Ligue Nationale.

Les Red Wings sont ainsi montés en troisième position, sur un pied d'égalité avec les Black Hawks de Chicago.

Metro Prystai a brisé la glace sur une passe de Lindsay, qui se trouvait derrière les filets. Cela se passa à

DETROIT: Buts, Lindsay; défenses: Goldham, Pronovost, Wolt, Kelly et Folk; avant: Delvecchio, Jankowski, J. Wilson, Sinclair, Howe, Lindsay, Skov, L. Wilson, Prystai, Pavlich et Leswick.

Arbitre: Jack Mehlenbacher; juges de ligne: Frank Udvari et Bob Carle.

Première période
1-Détroit: Prystai, (Howe, Lindsay) 5:36
Punitions: Chevrefils 4:59, Pavlich 1:44 de la troisième période.

DETROIT, 14. (PA). — Ted Lindsay a compté deux buts et obtenu une assistance, pour prendre part aux trois buts des Red Wings, lorsque ceux-ci ont blanchi les Bruins de Boston, 3-0, hier soir. Terry Sawchuk a enregistré son deuxième blanchissage de la saison, dans la Ligue Nationale.

Les deux clubs ne réussirent plus à compter durant près de 45 minutes. C'est alors que Lindsay compta deux buts en moins de trois minutes, ses huitième et neuvième de la saison, qui le mettent sur un pied d'égalité en tête des compteurs de la ligue, avec Howe et Richard.

Les deux gardiens de buts ont eu le plus petit nombre d'arrêts de la saison, à Detroit, alors que Sawchuk a bloqué 11 rondelles, et Sugar Jim Henry 17, mais ces chiffres ne témoignent pas de la nature du jeu qui s'y est déroulé.

Les deux clubs s'en donnèrent à cœur joie, dans les deux premières périodes et les coups d'épaules furent de toutes parts. La dernière période afficha un jeu plus défensif.

BOSTON: Buts, Henry; défenses: Quackenbush, Toppazzini, Armstrong et Laycoe; avant: Schmidt, Labine, Chevrefils, Sandford, MacLellan, DuMart, Creighton, McIntyre, Lund, Kluck et Peirson.

DETROIT: Buts, Sawchuk; défenses: Goldham, Pronovost, Wolt, Kelly et Folk; avant: Delvecchio, Jankowski, J. Wilson, Sinclair, Howe, Lindsay, Skov, L. Wilson, Prystai, Pavlich et Leswick.

Arbitre: Jack Mehlenbacher; juges de ligne: Frank Udvari et Bob Carle.

Première période
1-Détroit: Prystai, (Howe, Lindsay) 5:36
Punitions: Chevrefils 4:59, Pavlich 1:44 de la troisième période.

Ils triomphent aisément des Canadiens par 3 à 1

MONTREAL, 14. (PC). — Les Maple Leafs de Toronto ont déclassé les Canadiens de Montréal, hier soir, pour triompher d'eux par 3-1, devant 14,495 spectateurs, et s'emparer de la première position du classement de la ligue de hockey Nationale, un point en avant des Canadiens.

Les Montréalais ont fait piètre figure, aussi bien à l'offensive qu'à la défensive. Leurs attaques semblaient impuissantes à déjouer la vigilance des Leafs, toujours dans leur chemin.

Tous les points ont été comptés dans la deuxième période. Harry Watson a compté après seulement 17 secondes, sur le retour d'un lancer de Jimmy Thomson. Ce dernier a lancé à l'intérieur de la ligne bleue, sur une passe arrière de Rudy Migay.

Les Canadiens ont égalé le compte 40 secondes plus tard, lorsque Bert Olmstead a pris une passe de Doug Harvey pour déjouer Lumley sur un dur lancer de revers.

Harvey ayant été lent à débayer la rondelle, après un lancer de Stewart, Ted Kennedy vit une belle occasion de donner l'avance à son club et il y réussit.

Déjà parmi les meilleurs compteurs du circuit, Kennedy a également reçu le crédit d'une assistance sur le dernier but de la partie, compté par Stewart, bien calmement, après une mêlée près des buts de McNeill.

Les Leafs ont habilement protégé leur avance, jouant sur la défensive.

Léo Boivin et Jimmy Thomson, des Leafs, et Paul Meger, des Canadiens, ont été blessés durant la partie. On a dû faire cinq points de suture à Boivin, pour une coupure à la tête, et un point à la lèvre de Meger. Thomson s'est coupé à l'intérieur de la cuisse.

L'arbitre n'a imposé que cinq punitions mineures, dont trois aux Leafs.

Toronto — Buts: Lumley. Défenses: Thomson, Sullivan, Flaman, Boivin et Horton. Avant: Migay, Sloan, Watson, Bentley, Smith, Kennedy, Hassard, Armstrong, Hannigan et Stewart.

Montréal — Buts: McNeill. Défenses: Harvey, St-Laurent, Bouchard, Johnson et MacPherson. Avant: Lach, Richard, Olmstead, McCormack, Gamble, Curry, Masnick, Geoffrion, Reau et Modell.

Arbitre: Bill Chadwick. Juges de ligne: George Hayes et Sam Babcock.

Première période
Aucun point.

Deuxième période
1-Toronto: Watson, (Thomson, Migay) 0:17
2-Montréal: Olmstead, (Harvey) 0:57
3-Toronto: Kennedy, 11:54
4-Toronto: Stewart, (Kennedy, Smith) 16:25
Punition: Masnick 9:07.

Troisième période
Aucun point.
Punition: Horton 5:37.

Arrêts
Lumley 5 10 11-26
McNeill 4 9 5-18

Herbie Carnegie aurait quitté le club des As

Une rumeur venant de Québec et qui semble s'accréditer de plus en plus veut que le brillant joueur Herbie Carnegie ait abandonné le hockey ou du moins les As de Québec.

On sait que Carnegie est parti pour l'Ontario où il possède un commerce. Récemment, son partenaire en affaires eut un accident et se fractura une jambe et Carnegie demanda un congé pour se rendre là-bas et il y est apparemment demeuré puisqu'il ne s'est pas aligné mercredi soir contre les Cataractes de Shawinigan.

Carnegie avait affirmé à la fin de la dernière saison qu'il avait l'intention de quitter le hockey, mais il est revenu cette année avec les As. Au début de cette saison, il avait encore signifié son intention de quitter le club, mais il en fut dissuadé, signant par la suite son contrat. Il acheta d'ailleurs lui-même que Carnegie avait obtenu ce congé avec l'entente qu'il serait revenu pour la joute de mercredi soir, ce qu'il n'a pas fait.

Il est donc plus que probable que Carnegie a abandonné pour de bon le hockey au moins cette saison, car il sera suspendu s'il ne se rapporte pas aux As d'ici peu.

Les activités dans la Ligue des petites quilles de Lac-Mégantic

LAC MEGANTIC, 14. (DNC) Les activités marchent rondement dans la Ligue Mixte des petites quilles de la section "B", à la salle de quilles des Chevaliers de Colombe de Lac-Mégantic.

Les clubs: Kayser, Chasseurs & Mégantic remportent une victoire chacun au compte de 4 à 0 aux dépens des clubs Agnes, Banque de Montréal et Carling, tandis que les clubs, La Tribune et Happy Gang se contentent d'une victoire de 3 à 1 sur les clubs Strike et Molson.

Mlle Monique Allard a réussi le plus haut simple de la soirée avec 175 tandis que Mlle Lili Tremblay a accompli le plus haut triple avec 407.

Chez les hommes, le plus haut triple fut réalisé par Judas Michaud avec 446 et Jean-Paul Fautoux a réussi le plus haut simple avec 163.

Les clubs Mégantic et Kayser se partagent la première position avec chacun 8 points, ils sont suivis par le Club La Tribune avec 6 points.

Judas Michaud conserve toujours la première position des compteurs chez les hommes avec 142,6 de moyenne, tandis que chez les dames, la première position est occupée par Mlle Louise Trépanier, avec 114,6 de moyenne.

Position des clubs

Points
1-Mégantic 3998
2-Kayser 3644
3-La Tribune 3696
4-Strike 3814
5-Molson 3495
6-Chasseurs 3407
7-Happy Gang 3621
8-St-Agnes 3265
9-Carling 3623
10-Banque Mont 3303

Positions des joueurs

Hommes
1-J. Michaud 142.6
2-J. Lalancette 127.8
3-L. Racocourt 125.8
4-G. Huet 125.5
5-G. Thérberge 123.1

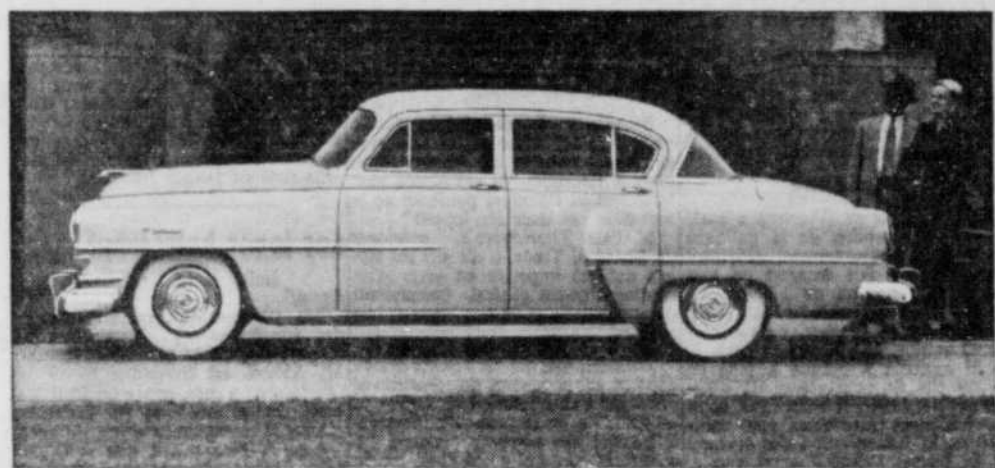
Femmes
1-L. Trépanier 114.6
2-L. Tremblay 110.6
3-B. Blais 107.3
4-Y. Lemieux 105.1
5-L. Dubé 103.3

Judas Michaud conserve toujours

La bière au coeur d'or

CARLING'S Black Label LAGER BEER

LES CHRYSLER 1953 SONT ENCORE PLUS BELLES



Voici la nouvelle Chrysler Windsor DeLuxe 1953, à 6 places, un sedan d'une beauté différente, dont la carrosserie est longue et surbaissée. Les modèles Windsor DeLuxe avec empattement de 125 1/2

pouces sont munis du moteur 6 cylindres Chrysler "Spitfire" de 119 chevaux-vapeur. Les Chrysler 1953 sont présentées dans un choix de 12 carrosseries de couleur unie et de 16 carrosseries deux-tons.

ENEZ LES VOIR POUR LES APPRÉCIER...

CHRYSLER NEW YORKER DELUXE 1953, MODÈLE SEDAN 4 PORTES



La Chrysler New Yorker DeLuxe 1953, modèle sedan 4 portes, est longue et surbaissée. Elle a un empattement de 125 1/2 pouces et est munie du moteur V-8 Chrysler FirePower, qui développe 180 chevaux-vapeur. Le modèle de l'avant-train des nouvelles Chrysler est conçu de façon à

conserver le cachet particulier à ces voitures, mais les grilles ont été remaniées et affinées. Vues de côté, ces autos paraissent longues et surbaissées, grâce aux ailes avant dont les contours se dessinent sur les portes et se fondent avec la partie supérieure des ailes arrière.

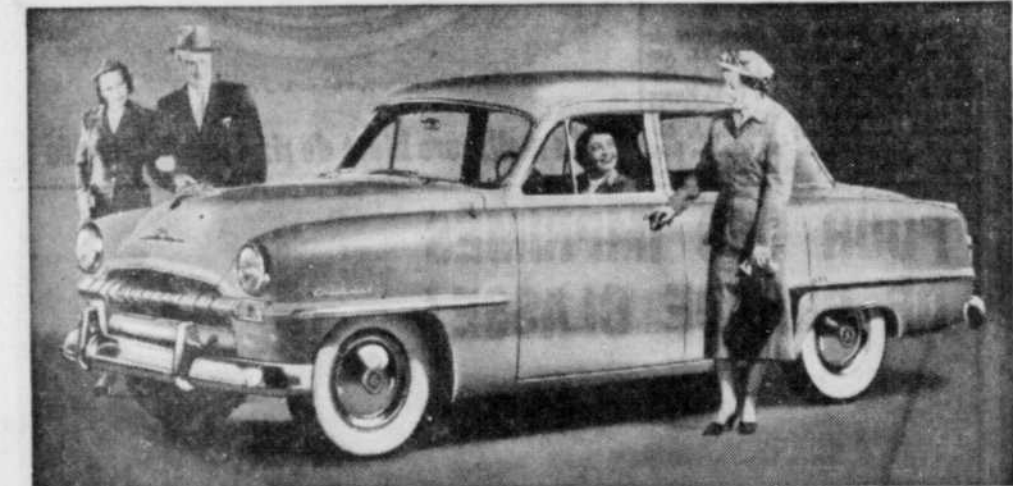
Gardez-en Toujours

pour les cas urgents et pour votre agrément

LE COGNAC HENNESSY

ELLES SONT ICI...

PLYMOUTH D'UN STYLE REMANIÉ POUR 1953



La Plymouth Cranbrook 1953, modèle sedan 4 portes, se distingue par une toute nouvelle apparence résultant de 34 nouvelles caractéristiques. Le nouveau capot surbaissé et le pare-brise monopiece à incurvation constante assure un champ visuel exceptionnel au conducteur. Un filet aérodynamique chromé part de la grille et est intégré dans l'aile avant, puis réapparaît en ligne droite sur l'aile arrière, de façon à faire ressortir les lignes longues

et surbaissées de la carrosserie. Les hauts fonctionnaires de la Chrysler Corporation affirment que la nouvelle Plymouth possède aussi 38 nouvelles caractéristiques de performance et de sécurité, de même que 21 nouvelles caractéristiques de confort. Un choix attrayant de couleurs unies et deux-tons avec garnitures intérieures harmonisées sont disponibles dans les sept modèles de carrosseries Plymouth pour 1953.

CHEZ MARTIN MOTOR SALES LTD

CHRYSLER — PLYMOUTH CAMIONS FARGO

405, rue BELVEDÈRE — Tél.: 3-3659 — SHERBROOKE

Création, au Canada, du "Temple de la Renommée" pour l'Aviation

SEIGNIORY CLUB, Qué. — L'Association des industries et du transport aériens a annoncé, hier soir, à la séance de clôture de son congrès, la fondation d'un Temple de la Renommée de l'Aviation, où l'on conservera les reliques de l'histoire de l'aviation canadienne et honorer les pionniers qui ont assuré le développement.

Le premier auquel on rendra hommage au Temple de la Renommée sera le ministre de la Production, l'hon. C.D. Howe, qui a joué, hier soir, au 19^e congrès annuel de l'AITA, comme celui qui a le plus contribué à faire de l'aviation canadienne ce qu'elle est présentement.

Deux figures dominantes de l'industrie de l'aviation commerciale, M. Gordon McGregor, président d'Air Canada, et M. J.G. Notman, président et gérant-général de la Canadair, tous deux de Montréal, ont rendu hommage à M. Howe, au banquet, hier soir.

On a présenté au ministre un buste de bronze sculpté à son image par l'éminent artiste finlandais Kallio, fils d'un ancien président de la Finlande.

M. McGregor a toutefois fait remarquer à M. Howe qu'il s'agissait d'un cadeau "à l'indienne", c'est-à-dire que l'AITA veut le ravoir, pour le conserver au Temple de la Renommée de l'Aviation.

Ce temple sera probablement situé dans l'édifice de \$50,000,000 et de dix étages qui abritera le quartier général de l'Organisation de l'Aviation civile internationale, à Montréal.

Il abritera également le Silver Dart, construit au Canada, qui fut le premier "plus lourd que l'air" à voler dans tout l'empire britannique, peu après 1900. Il est présentement exposé au musée de Baddeck, sur l'île du Cap-Breton, N.E.

On y gardera également les documents contenant les noms et les faits et gestes des gagnants des principaux trophées aériens du Canada, le trophée McKee décerné, mardi soir, à M. P.C. Garratt, de Toronto, directeur-général de la De Havilland Company of Canada, et le trophée Webster, accordé annuellement au pilote privé le plus en évidence.

L'un des premiers gagnants du trophée McKee fut M. C.M.H. (Punch) Dickens, de Toronto, directeur des ventes de la De Havilland, qui a été élu, hier, président de l'AITA.

SEIGNIORY CLUB, Montebello, 13. — Les chroniqueurs de l'aviation les plus en vue au Canada ont été honorés aujourd'hui au lunch offert aux chroniqueurs de l'aviation par l'Association des industries aéronautiques et des transports aériens du Canada, dont le congrès annuel a lieu ici en ce moment.

Des prix qui seront dorénavant annuellement présentés pour la première fois aujourd'hui. Le congrès, organisé par l'Association des industries aéronautiques et de transports aériens, ainsi que par la branche canadienne de l'Association des chroniqueurs de l'aviation, a pour but de susciter un plus grand intérêt chez les chroniqueurs et encourager de nouveaux efforts dans ce domaine.

C'est ce qu'a déclaré Gordon Stringer, de Montréal, devant les personnes qui assistaient au banquet. Des prix en argent de \$1500 ont été offerts par six firmes membres de l'Association pour être offerts aux groupes suivants: 1) tous les journaux;

2) les magazines populaires, y compris les éditions spéciales du dimanche; 3) les publications techniques, commerciales et industrielles, y compris les publications des compagnies; 4) les articles sur l'aviation dans les publications de langue française et le grand prix pour le meilleur article qu'il appartient à l'un ou l'autre des différents groupes.

Le gagnant du grand prix est Walter Keith, de Toronto, éditeur de "Canadian Aviation", Alan Kent, du "Toronto Telegram" a remporté les honneurs dans le groupe des journaux quotidiens, suivi de près par John Hurnick, du "Toronto Globe and Mail". Jack Carroll, du personnel torontois du "Week-End-Magazine" est arrivé deuxième. Ron Keith et Ross Wilmut, de "A.V. Roe" à Toronto, furent les gagnants du groupe technique et André St-Pierre, de "La Presse", à Montréal, fut le gagnant dans le groupe des publications françaises.

SEIGNIORY CLUB, Montebello, 13. — "Même si la nouvelle politique du gouvernement à l'égard des lignes d'aviation permet d'envisager une concurrence régionale plus marquée entre les différentes compagnies, cela ne signifie pas que tous les conseils d'administration, lorsque seront appliquées les modifications au système des monopoles annuels ici, par l'hon. Lionel Chevrier" a déclaré ce matin M. John R. Baldwin, président de la Commission du transport aérien, devant les membres de l'Association des industries aéronautiques et du transport aérien, actuellement en congrès au Signiory Club.

"Les changements seront effectués graduellement et aucun nouveau permis d'exploitation ne sera accordé à aucune compagnie d'aviation à moins qu'il soit clairement démontré que l'intérêt public l'exige".

M. Baldwin fit aussi remarquer que les changements apportés dans les règlements n'ont pas pour but d'augmenter les revenus des exploitants actuels. Dorénavant, aucune compagnie d'importance ne pourra exercer un monopole sur les routes d'une région en particulier et n'importe qui pourra demander un permis pour y établir lui-même un service; il lui faudra produire pour l'obtenir des raisons sérieuses et irréfutables.

Commission créée pour...

(suite de la 1^{re} page)

Le ministre tentera de faire adopter par le Sénat ses lois raciales controversées.

Rencontre

NATIONS UNIES, N.Y., 14. (P.C.) — Des représentants des 21 pays qui ont accepté la proposition des puissances de l'Ouest en vue d'une trêve coréenne se sont rencontrés, hier, pendant que de multiples autres entretiens privés se déroulaient ailleurs, aux Nations Unies, sur le même sujet.

On rapporte que ces 21 pays, dont le Canada, ont étudié des amendements proposés à leur résolution, laquelle appelle la poursuite de la guerre coréenne par les Nations Unies et réclame une armistice incluant le rapatriement volontaire.

Un communiqué émis après leur réunion ne fait mention que d'un harmonieux échange de vues. Pendant ce temps, M. Anthony Eden, ministre britannique des Affaires étrangères, a reçu la visite de Mme Vijaya Lakshmi Pandit, chef de la délégation indienne, qui soumettra bientôt un communiqué. M. Eden et le président de l'Assemblée, l'hon. L.B. Pearson, ministre canadien des Affaires étrangères, se sont rendus auprès du Secrétaire d'Etat américain, M. Dean Acheson.

M. Eden part aujourd'hui pour Ottawa et il sera de retour aux Nations Unies mardi. Après une visite d'une journée à Ottawa, le ministre de la Santé, l'hon. Paul Martin, chef de la délégation canadienne, doit lui aussi être de retour aujourd'hui.

La résolution indienne devrait être soumise au comité politique de l'Assemblée aujourd'hui ou au début de la semaine prochaine. On croit qu'elle inclura la suggestion canadienne voulant que tous les prisonniers de guerre soient amenés dans une zone démilitarisée, sous un commandement neutre, pour leur permettre de décider eux-mêmes s'ils veulent être rapatriés ou non.

Le ministre des Affaires étrangères de la Chine nationaliste, M. George K. C. Yeh, a déclaré que "Staline et ses pantins communistes ne veulent réellement pas d'une trêve en Corée". Il a ajouté que les communistes chinois ont perdu tellement d'hommes en Corée que le régime de Pékin n'osait affronter le peuple les mains vides.

Yeh a averti que les Russes désirent une trêve à sens unique qui solidifie et raffermisse le communisme mondial.

"C'est ce que les communistes cherchent à Pan-Mou-Diom et ici, aux Nations Unies", dit M. Yeh.

Une foule considérable...

(suite de la page 3)

trée très élémentaire. Les soins médicaux sont parfois assez coûteux, et tous ne peuvent y recourir, même si le besoin urgent se fait sentir. Le club Rotary se fait alors un devoir d'apporter quelque soulagement à ceux qui en ont besoin, et défraye, avec l'argent de la Foire annuelle, tous les déboursés nécessaires aux interventions chirurgicales.

En plus d'aider les déshérités, le club Rotary porte assistance à plusieurs institutions charitables de la région. Mentionnons entre autres: Fédérations catholiques de Charité, Clinique de Bien-Être des Jeunes, Catholic Woman's League, Community Chest, Assistance Maternelle, St-Vincent de Paul, Victorian Order of Nurses, Y.M.C.A., Hôpital de St-Jean, Salvation Army, Junior Welfare League, Camps des Boys Scouts et des Scouts catholiques, Aide aux Enfants infirmes, Association canadienne des Aveugles, Campagne de lait de l'I.O.D.E., Sherbrooke Hospital, Croix-Rouge canadienne, Association des prisonniers de guerre, Ligue antituberculeuse, etc.

En tenant ainsi une grande place dans la vie de la communauté, le club Rotary de Sherbrooke demeure dans la plus pure tradition du Rotary International, dont la devise est: "Service above Self". Le Rotary a pour but: 1 — de développer les relations entre les individus



L'ONU ET LES ETUDIANTS — M. Lester B. Pearson, président de la septième session de l'Assemblée générale des Nations-Unies, a bien voulu accorder une entrevue à trois étudiants de l'Université de Montréal, membres du conseil du Club de Relations Internationales, qui étaient de passage à New-York récemment. Sur cette photo, nous reconnaissons de gauche à droite: M. Roger Chouinard, directeur du C.R.I. et fils de M. et Mme G.-A. Rouillard, de la rue Mont Plaisant.

Sortie de Sir W. Smithers contre les armes-jouets, en G.-Bretagne

LONDRES, 14. (Reuter). — Sir Waldron Smithers, âgé de 72 ans, député conservateur au Parlement britannique a brandi une garette aux Communes hier pour donner plus de force à son appel visant à empêcher la vente d'armes-jouets.

Alarmés par la hausse croissante des crimes et des actes de violence, à travers le pays, les députés avaient entrepris un débat sur la vente de nombreux styles de fabrication italienne dans les magasins britanniques.

Ce geste a provoqué le tumulte à la Chambre où les armes sont strictement interdites. L'Orateur, M. W. S. Morrison, a dit qu'il ne pouvait pas distinguer s'il s'agissait d'une arme réelle ou d'une imitation, mais que si c'était une arme réelle, elle devait être transportée à l'extérieur des Communes immédiatement.

Brandissant la garette munie de pointes de fer, et au milieu des bruyantes protestations, Sir Waldron Smithers a rétorqué: "Si ces armes sont interdites en Chambre pourquoi ne le sont-elles pas dans les foyers?"

M. Peter Thornycroft, président du Board of Trade, a dit que ces styles ont été importés en vertu d'un contingentement général comprenant de la papeterie et de nombreux autres articles.

Trois femmes qui font partie des 41 députés conservateurs du Parlement ont signé une résolution réclamant la réinstitution de la peine du fouet relativement aux actes de violence. Le châtiment corporel a été aboli par le gouvernement travailliste en 1948.

L'Association nationale des détaillants de jouets a informé ses membres de suspendre immédiatement la vente des garettes, des jointures d'acier et autres armes analogues.

L'Association est d'avis que la vente de tels articles n'est pas recommandable, mais elle ajoute qu'elle n'est pas d'accord pour interdire ce qui pourrait être qualifié d'arme dangereuse, même "les arcs et les flèches".

A Liverpool, hier, le juge Roland Oliver a prononcé des sentences se chiffrant par 20 années d'emprisonnement contre trois jeunes hommes qui

Obsèques de T.-E. ...

(Suite de la première page)

La maison "Donahue Electric". Le cortège funéraire, dirigé par le fils du défunt, M. Guy Donahue, et son frère, M. Percy Donahue, directeur du département des Incendies, quitta les salons funéraires Brien, rue Queen, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, par les rues Queen et King-Ouest.

Trois landaus de fleurs précédèrent le cortège dans lequel on remarquait les employés de la maison Donahue, des représentants des autorités municipales, des Chevaliers de Colomb, du Club Social du club des Francs, de la Corporation des Maîtres-Électriciens de la province de Québec, section de Sherbrooke, et de la Brigade des Incendies de la Cité.

Les porteurs d'honneur étaient: MM. A. Tremblay, Irénée Bourque, Albert Poulin, Jos. Labrecque, Narcisse Amireault et Denis Tremblay; les porteurs du corps, MM. J.-D. O'Bready, J.-L. Gilbert, Alfred Fontaine, R. Gagnon, J.-M. Jeanson et J.-A. Vanier.

A l'église

La levée du corps fut faite par le révérendissime Dom Odile Sylva, abbé de St-Benoît-du-Lac. L'abbé F. Chartier a chanté le service funéraire, assisté des abbés F. Devoyon, curé de Ste-Thérèse, et René Jacques, respectivement diacre et sous-diacre.

Plusieurs membres du clergé, dont Mgr Maurice Vincent, supérieur du séminaire St-Charles-Berromée, avaient pris place dans le chœur.

Parmi les membres de la famille du disparu qui suivaient le cortège, on remarquait Mme Veuve Thomas-Edouard Donahue, née Thérèse Saulnier, trois sœurs, Mme Arsène Gosselin (Elaine), Mme Emile Boudreau (Jeanette), Mme Théodore Gendron (Florence); une belle-fille, Mme Guy Donahue; des belles-sœurs, Mmes Henri et Percy Donahue; des beaux-frères, MM. Emile Boudreau et Théodore Gendron, etc.

Le cortège

Dans le groupe des Chevaliers de Colomb, on remarquait MM. M. Aubert, M. Grégoire, J.-P. Huot, A. Gagné, A. Blouin, E. Caron, P.-F. Rouillard, J.-P. Lefebvre, J. Laroche, C. Gaudet, L. Aubé, F. Bégin, J. Denis, P. Trépanier, L. Imbault, L. Roy, J.-M. Potvin, C. Martel, R. Lan-

glois, M. Lussier, J. Bonneau, G. Gaudin, G. Ducharme, G. Blanchet, H. Dubois, D. Bousvert, P. Donahue, M. Payette, L.-O. Donahue, R. Brûlante, R. Marchand, A. Bileau, M. Bureau, C. Donahue, M. Petit, P. Mercier, J.-O. Lambert, O. Bousvert, E. Fortier, Jean-Paul Perreault.

De la Brigade des Incendies, les capitaines Henri Donahue, frère du disparu, E. Fortier et C. Audet, le lieutenant L. Harton, les pompiers Jean-Paul Ranger, Lucien Lachance, Théo, l'amoureux, Léopold Lessard, René Vallières, Laurent Trudel, J. Moncau, E. Prevost, Roch Rousseau, James Scholes et A. Chamberland.

De la Corporation des Électriciens, MM. L.-P. Labrosse, président de la section de Sherbrooke, Yvan Côté, secrétaire; M. Paquette, G. Delisle, P. L'Heureux, G. Lussier, L.-A. Martel, M. Laroche, A. Lemire.

Dans le cortège, on notait la présence de MM. J.-A. Landry et L.-E. Lefebvre, de La Tribune; de MM. Henri Bileau, J.-E. Ménard, A. Boudreau, René Jacques, P. Lagueux, G. Lagueux, M. Jacques, P. Beau-lieu, F. Robert, Henri Royer, J.-H. Gingras, A. Gosselin, A. Emond, Oscar Trudel, R. Desmarais, Paul Lord, René O. Dubé, Alphonse Bélanger, M. Drouin, F. Stigmaier, Élie Marquardt, H.-A. Bertrand, Florent Hébert, Charles Stenson, A. Fontaine, A. Pigeon, J.-L. Choquette, I. Languevin, A. Poudrette, Dr Valmore Olivier, Tom Reid, Pierre Rachand, Jean-Paul Audet, L. Blouin, N. Brien, O. Bonnin, Lucien Hébert, J.-C. Bourget, A. Montigny, E.-N. Lacroix, Eugène Thibault, conseiller, A. Bouffard, E. Turgeon, R. Vincent, J.-A. Verrette.

Le secrétaire général a précisé que quand M. Feller a comparu devant le grand jury et la Commission, il a Paul Breton, Roger Fournier, Roger fait comme "mon représentant".

Abraham H. Feller ...

(Suite de la première page)

Le secrétaire général des Nations Unies, M. Trygve Lie, a dit hier que son conseiller juridique M. Abraham Feller, s'est suicidé à cause du surcroît de travail qu'il s'est imposé en défendant le fonctionnaire des Nations Unies "contre les souillures et les accusations lancées à tort et à travers" devant un grand jury des États-Unis et la commission McCarran.

M. Lie

M. Lie, dans une déclaration formelle aux journaux, a dit que M. Feller "a travaillé jour et nuit sous de lourds ordres pour maintenir les principes de justice et de légalité aux enquêtes, contre les souillures et les accusations lancées à tort et à travers".

"Cet état de chose l'a obligé à porter un fardeau extrêmement lourd, sous une tension prolongée. Cette terrible tragédie en est le résultat".

M. Lie a dit que le grand jury des États-Unis et la Commission sénatoriale lui ont fait savoir qu'ils n'avaient aucune intention d'interroger M. Feller au sujet de ses propres affaires et que ses comparutions étaient purement consultatives en sa qualité de procureur général des Nations Unies.

Le secrétaire général a précisé que quand M. Feller a comparu devant le grand jury et la Commission, il a Paul Breton, Roger Fournier, Roger fait comme "mon représentant".

LA PROCHAINE FOIS...

ESSAYEZ DONC UNE

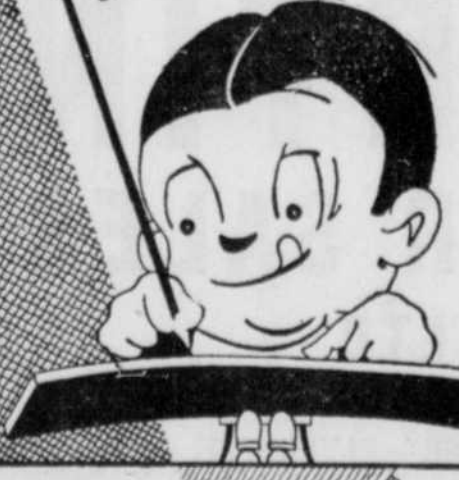
bière DE riz



La meilleure bière de riz jamais brassée

POUR DES IMPRIMÉS DE GRANDE CLASSE!

La Tribune, toujours soucieuse de bien servir ses clients, vous offre les services d'un dessinateur de grande expérience.



Hommes d'affaires et marchands ont tout intérêt à la consulter pour la préparation de leur publicité et de leurs travaux d'impression. Il saura leur suggérer une formule attrayante et nouvelle qui attirera l'attention du public sur leur maison d'affaires et leurs produits.

SPECIALITÉ:

dessins pour catalogues

La TRIBUNE, Ltée

221, rue Dufferin
Téléphone 3-2525
SHERBROOKE



LA CIE DE FRATIS FUNERAIRES

DES CANTONS DE L'EST

M.-N. Brien, gérant — Tél. 3-2515

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu lundi le 17 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien, 140 Ball, pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à 9 heures.

LABONTE: — Les funérailles de M. J. J. Labonte, époux de feu Octavie Labonte, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi le 15 novembre 1952. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire Brien à 9h45 pour se rendre à la cathédrale à 9h45 et le service sera chanté à

La loi des véhicules-moteurs, rendue beaucoup plus sévère

QUEBEC, 14. (Par Amédée Gaudreault, courrériste parlementaire de "La Tribune"). — Le bill que la plus part des observateurs s'accordent à désigner comme le plus important annoncé à date cette session, celui qui aura pour but de rendre plus sévère la loi des véhicules automobiles, a été déposé en Chambre hier et il a été aussitôt lu, avec 20 autres projets de loi, sa première lecture.

Voici quels sont les principaux buts de ce bill:

1—Les automobilistes sollicitant l'obtention d'une licence ou d'un permis de conduire devront subir un examen de compétence.

2—Ces examens devront être subis devant des personnes nommées à cet effet par le Procureur-général. Les modalités de l'examen seront établies par règlement.

Waterville

WATERVILLE. (Par courrier). — M. Maurice Boulanger fait actuellement un stage à l'hôpital de Sherbrooke pour y suivre des traitements.

M. et Mme Louis Picard, Mlle Louise et Rachel Picard, de Québec, ont visité les familles Picard à Waterville.

M. et Mme Hervé Gaudreault, de Bury, ont visité de nombreux parents et amis à Waterville, récemment.

Mlle Jeanne-Claire Maynard est de retour d'un voyage en Ontario.

M. et Mme Hilaire Picard et Mlle Jacqueline Picard, M. et Mme Léon Picard, Mlle Marcelle et Hélène Picard, M. et Mme Adrien Picard, M. et Mme Joseph Nadeau, M. et Mme Gilles Picard, M. et Mme Gérard Poirier, de Waterville, ont visité la famille Albert Nicol de Bromptonville à l'occasion de l'Ordination de leur garçon Charles-Eugène Nicol des Pères du St-Esprit.

M. et Mme Marcel Roy et leurs enfants ont quitté le village de Waterville pour demeurer à Windsor Mills où M. Roy a son emploi.

Naissances à Courcelles

COURCELLES. (Par courrier). — M. et Mme Lionel Blanchette (Marie-Anne Turcotte), sont les heureux parents d'un fils Joseph-Réal. Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Bédard, de Bury, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Florent Dagesse (Géorgine Roy), sont les parents d'un garçon baptisé sous les prénoms de Joseph-Serge-Daniel. Parrain et marraine: M. et Mme Lévis Dagesse, grands-parents du bébé; porteurs: Madame Jean-Marie Dagesse, tante du nouveau-né.

M. et Mme Rosaire Fortier (Juliette Coulombe) sont les heureux parents d'un premier bébé baptisé sous les prénoms de Joseph-Odile-Jean-Denis. Parrain: M. Odile Fortier; marraine: Mme Vve Alcide Bolduc, oncle et tante de l'enfant; porteurs: Mlle Ida Fortier, tante du bébé.

M. et Mme Fernand Patry (Jacqueline Bureau) sont aussi les heureux parents d'un garçon, baptisé sous les prénoms de Joseph-Réal-Gaston. Parrain et marraine: M. et Mme Réal Bureau, de Lambton, oncle et tante de l'enfant; porteurs: Mlle Agathe Bureau, de Lambton, tante du nouveau-né.

M. et Mme Irénée Talbot (Marguerite Fluet) sont les parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Gilles. Parrain et marraine: M. et Mme Adélard Raymond, de St-Sébastien d'Arthabaska, oncle et tante du bébé; porteurs: Mme Conrad Paquin, du même endroit et tante de l'enfant.

ENEZ VOIR

les nouvelles et magnifiques

**DODGE
DODGE
CORONET
DE SOTO**

dans notre salle de montre

dès AUJOURD'HUI

MORISSET Ltée

37-43 sud, rue Wellington Sherbrooke, Qué.

LA TRIBUNE, SHERBROOKE, VENDREDI, 14 NOVEMBRE 1952

A l'Assemblée législative

Eloge de M. Duplessis et diatribe contre M. Lapalme

par Amédée Gaudreault (courrériste parlementaire de "La Tribune")

QUEBEC, 14. — "Le vote massif accordé par la classe rurale à l'Union nationale le 16 juillet dernier signifie que nos cultivateurs ne sont pas des rêveurs, mais des réalistes. Ils ont préféré un programme de réalisations à un programme de promesses irréalisables."

Voilà ce qu'a déclaré, hier, à l'Assemblée législative, M. Azellus Lavallée, député de Berthier, dans le discours qu'il a prononcé comme opposer de l'adresse en réponse au discours du Trône.

Presque entièrement consacré aux dernières élections générales, l'allocation de M. Lavallée a également été, en majeure partie, une diatribe contre M. Georges Lapalme, chef provincial du parti libéral, que le député de Berthier a qualifié de "Back-Bencher Bureaucratise" à Ottawa.

Le second de l'adresse, M. Raymond Johnston, député de Pontiac, a loué l'œuvre de M. Duplessis "en vue d'assurer le développement de nos richesses naturelles, par l'intermédiaire de l'entreprise privée," et il a déclaré que l'Union nationale était grandement responsable des immenses progrès connus par le Nord-ouest québécois depuis quelques années.

Immédiatement après le discours de M. Johnston, M. George Marler, leader de l'Opposition libérale, a proposé l'ajournement de la Chambre et du débat à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi; il aura donc alors la parole. Ce sera ensuite au tour du premier ministre Duplessis de lui donner la réplique.

MM. Lavallée et Johnston

M. Lavallée

Après les compliments d'usage à l'orateur, le député de Berthier s'attaque aussitôt à M. Lapalme disant de celui-ci qu'il est le "chef qui meurt", tandis que M. Duplessis est le "chef qui demeure". L'orateur par la suite de ce "pseudo-chef" mutin et fanfaron qui a connu une défaite écrasante et "que personne n'a pris au sérieux."

Plus loin, M. Lavallée dit que "l'électorat, particulièrement l'électorat agricole, a vite jugé le ton faux de l'homme d'Ottawa et l'inquiétante contradiction de ses attitudes. Le cultivateur s'est alarmé à bon droit d'entendre le chef invisible du parti libéral parler de la menace communiste comme d'un écran de fumée pendant que les leaders communistes de la province demandaient à leurs partisans de voter libéral. Ils ont compris la logique irréfutable du premier ministre lorsqu'il disait, à Pont-Rouge, quelques semaines avant l'élection: "Nos adversaires ne vont pas nous faire peur, mais ils vont nous faire des communistes. C'est pour ça que les chefs communistes recommandent à leurs partisans de voter pour eux."

L'autonomie

M. Lavallée déclare aussi qu'avec M. Lapalme c'est été la reprise et la consommation de la politique d'abandon et de reniement des droits pro-

vinciaux, ajoutant que "les cultivateurs n'ont pas oublié que M. Lapalme s'est moqué cyniquement de l'autonomie." Puis il parle comme nous l'avons signalé au début de cet article, des raisons qui, selon lui, ont incité les cultivateurs à accorder un "vote massif" à l'Union nationale, "parti des réalisations." Il ajoute que "les cultivateurs ont été déçus par la sale démagogie déployée par le parti libéral aux dernières élections, rabaisant le niveau d'une démagogie éhontée qui a nui à la réputation du Québec à l'étranger."

Le député de Berthier fait l'éloge du chef de l'Union nationale et de sa politique, notamment dans le domaine agricole, signalant les bienfaits rendus par le prêt agricole et l'électrification rurale. Parlant de drainage, M. Lavallée dit que la comparaison des sommes consacrées à cette fin par les libéraux et l'Union nationale explique éloquentement l'attachement de la classe rurale à l'Union nationale. "Pendant que les libéraux estimaient suffisante la somme de \$1,983,610, de 1940 à 1945, l'Union nationale a consacré à cette œuvre vitale, depuis 1944, une somme d'environ \$24 millions."

Communisme et centralisation

M. Lavallée voit aussi en M. Duplessis un "protecteur contre les deux graves dangers qui menacent actuellement notre chère province, le communisme et la centralisation." Il loue "le chef éclairé et courageux qui, dès 1937, avait protégé les nôtres en édictant sa loi du cadenas" et il dénonce "les empiétements sans cesse grandissants de la bureaucratie centralisatrice" et déclare que "les cultivateurs ont reconnu dans le premier ministre le véritable champion de l'autonomie et lui ont renouvelé leur confiance."

"Nous désirons," dit le député de Berthier, "rester maîtres chez nous et nous n'accepterons pas la tutelle fédérale en signant, comme les autres

PAGE 13

M. et Mme Paul-André Marcotte, de Québec, a visité Mlle Marcotte et M. et Mme Claude Champagne.

M. Camille Langlois, de Victoriaville, a vendu sa maison, située rue St-Louis, à M. St-Hilaire, de Tingwick.

M. et Mme Adrien Marchand, de Tingwick, ont rendu visite à M. et Mme Ernest Marchand.

M. et Mme Patrick Dubois et leurs enfants Gerald et Clément sont allés à Drummondville, visiter Mme Fernand Côté, à l'hôpital Ste-Croix.

M. La-Edouard Potvin, Mlle Dorothée Potvin sont allés à St-Cyrille, assister au service anniversaire de M. Napoléon Potvin.

M. et Mme Fernand Laveault et leurs enfants sont allés à Kingsville chez M. Henri Ouellette et Mlle Eva Frechette.

Mlle Yolande Noël est de retour dans sa famille après un séjour à l'hôpital St-Joseph d'Arthabaska.

M. et Mme Adjutor Lachance, Mlle André Lachance sont allés à Montréal.

M. et Mme Jules Desrochers, Mlle Liène Desrochers et M. Yvon Desrochers sont allés à Victoriaville assister à la fête de naissance de Mlle Chantal Desrochers.

St-Ferdinand

ST-FERDINAND (DNC). — Le cure Pelletier vient de terminer sa visite paroissiale. Voici les statistiques qu'il a données au prône: la population totale de la paroisse est de 3,150 âmes, réparties comme suit: 196 familles dans le village et 183 dans les rangs, Hôpital St-Julien et Institut Mont-Villeneuve: 1,217. Communisants: 1406, non-communisants: 327. M. le cure nota un surplus de douze familles dans le village.

Warwick

M. et Mme Jean-Paul Chabot de Rimouski ont passé la fin de semaine chez des parents.

M. et Mme René Potras, de Victoriaville, étaient de passage chez M. et Mme Armand Letarte et autres parents.

M. Réal Desrochers, d'Arthabaska, a visité M. et Mme Jules Desrochers.

*nouvelle de soixante-quinze façons
la longue, basse et fringante*

DODGE '53



... admirez sa beauté

... sentez sa douceur

Oui, tout ce que vous avez entendu dire est vrai... la nouvelle Dodge '53 est absolument nouvelle. Elle est dès aujourd'hui en montre chez votre dépositaire Dodge-DeSoto.

Quand vous verrez la nouvelle Dodge, vous remarquerez immédiatement quelques-unes de ses 75 nouveautés: les lignes allongées et aérodynamiques, la silhouette moderne, plus large et plus longue; le coffre arrière type européen et très vaste; le grand pare-brise monopièce et la fenêtre arrière enveloppante, l'intérieur vaste et bien fini.

Quand vous conduirez la nouvelle Dodge longue, basse et fringante, vous vous rendrez compte que seule une conception renouvelée de l'automobile pouvait aboutir à des qualités de roulement aussi inédites. Voilà une voiture qui présente un roulement à triple qualité: plus stable, plus égal, plus doux. Le véhicule tient bien la route, se manœuvre avec sûreté et serre les courbes de près.

Soyez l'un des premiers à conduire cette toute nouvelle Dodge. Voyez votre dépositaire Dodge-DeSoto aujourd'hui... il vous expliquera les 75 nouvelles caractéristiques de la Dodge.

DEMANDEZ À VOTRE DÉPOSITAIRE DES RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS

DODGE MAYFAIR • DODGE REGENT • DODGE CRUSADER • DODGE SAVOY • DODGE SUBURBAN

Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited

MORISSET LIMITÉE

ASBESTOS — Asbestos Auto Inc. — LAC MEGANTIC — Dépositaires Automobiles Enr. — MAGOG — Magog Automobiles Inc. — RICHMOND — Merrill's Garage — WEEDON — Weedon Auto Enr.

37-43 SUD, RUE WELLINGTON SHERBROOKE

LA PATRIE — J.-A. Verret

POUR 1953, De SOTO OFFRE ENCORE DEUX SÉRIES: De SOTO FIRE DOME 8 et De SOTO POWERMASTER 6

Carrosserie entièrement nouvelle, nouveau châssis plus large et plus bas, telles sont les principales caractéristiques des modèles DeSoto 1953 qui seront mis en montre dès aujourd'hui chez les dépositaires Dodge-DeSoto de tout le pays. La carrosserie entière a été remaniée pour donner l'impression d'une silhouette plus large, plus basse et plus longue. L'espace logeable a été augmenté et on a conservé les sièges à hauteur de chaise, précise M. Howard J. Rosebrugh, gerant général de la vente à la division Dodge-DeSoto, Chrysler Corporation of Canada, Limited.

L'une des caractéristiques extérieures les plus remarquables de la DeSoto 1953 c'est la ligne fuyante des ailes, obtenue en prolongeant le sommet de l'aile avant le long des portes pour qu'il se fonde avec le sommet de l'aile arrière. S'ajoutant à la longueur des ailes, les boîtiers des feux arrière en prolongent encore la ligne. L'arrière paraît exceptionnellement large et beaucoup plus bas que dans les modèles précédents. En utilisant un couvercle de coffre plus large et des charnières très espacées, l'espace utile du coffre a été accru de 44% et totalise maintenant 38,7 pi. cubes.

Pourvue d'un nouveau pare-brise incurvé en une pièce, d'une fenêtre arrière plus large et très enveloppante et de glaces latérales plus hautes, cette nouvelle DeSoto est dotée d'une meilleure visibilité dans toutes les directions. M. Rosebrugh signale que la sécurité y gagne, d'autant que le conducteur est assis confortablement sur un siège à hauteur de chaise.

Pour 1953, DeSoto offrira encore deux séries: la DeSoto FireDome 8 et la DeSoto Powermaster 6, qui comportent toutes deux la transmission à changement de vitesse du bout du pied comme équipement standard.

La série FireDome est mue par le moteur FireDome V-8 de 169 cv du modèle éprouvé à chambre de combustion en forme de dôme. Ce modèle, assure-t-on, est l'idéal car il assure une combustion plus complète, d'où plus d'efficacité et d'économie. En outre, le moteur FireDome V-8 est conçu pour fournir 160 cv avec de la gazoline de qualité ordinaire.

Une triple collision de camions fait 2 victimes

CHICAGO, 14 (PA). — Deux hommes ont péri dans les flammes et un autre a réussi à s'enfuir quelques secondes avant une explosion et à l'incendie qui ont fait suite à la collision de trois camions hier. Les flammes se sont étendues à un rayon de 200 pieds et se sont élevées à une hauteur de 40 pieds des deux camions de gazoline qui ont pris part à l'accident.

Il mange du corbeau pour tenir son pari

NEW-YORK, 14 (PA). — M. C. M. Vandenburg a dévoré, hier, un sandwich au corbeau dans un restaurant de Times Square. "Ca ne goûte rien", a-t-il affirmé. M. Vandenburg, qui dirigeait la campagne de l'American Heritage Foundation, avait promis d'accomplir cet exploit s'il se présentait moins de 63,000,000 d'électeurs aux bureaux du scrutin. Il s'en est présenté environ 60,000,000.

Candidature de Bevan

LONDRES, 14 (PA). — M. Aneurin Bevan, leader rebelle du parti travailliste, et plusieurs de ses partisans ont été mis en nomination, hier soir, pour les 12 postes du "cabinet-lam-tôme" du parti travailliste.

En tout 60 noms ont été soumis comme candidats, soit un nombre record. Les députés travaillistes voteront la semaine prochaine pour choisir les 12 qui dirigeront la politique du parti et formeront le cabinet si le parti reprend le pouvoir.

leur 119 cv, 6 cylindres, de 265 pi. avec rapport de compression de 7.0 à 1.

L'entraînement par couple hydraulique s'obtient dans les deux séries moyennant supplément. Cette transmission fait plus que doubler la puissance du moteur aux vitesses inférieures à 50 milles à l'heure, et elle permet des accélérations exceptionnelles à ces régimes.

La direction hydraulique DeSoto à effet constant qui est censée se charger des 4-5 de l'effort de direction, ainsi que les servo-freins, s'obtiennent sur la DeSoto FireDome 8 moyennant supplément.

Dans les deux séries, un sedan 4 portes et la Sportsman, coupé club à toit rigide, seront fabriqués au Canada. On pourra commander d'autres modèles, notamment une décapotable.

Huit couleurs standard de carrosseries. Quatre couleurs métalliques moyennant un léger supplément. Seize ensembles de deux tons pourront être livrés par l'usine moyennant supplément.

D. Eisenhower rencontre Dewey

AUGUSTA, Georgie, 14 (PA). — Le président désigné Eisenhower et le gouverneur Thomas E. Dewey, qui se rencontreront ici aujourd'hui, discuteront des problèmes internationaux et domestiques qui feront probablement le sujet des entretiens entre le général et le président Truman, mardi prochain.

Les secrétaires d'Eisenhower ont dit qu'il n'y aura probablement pas d'ordre du jour officiel lors de l'entrevue avec le gouverneur de l'Etat de New-York, mais que les problèmes devant être discutés à la Maison Blanche seront étudiés par les deux républicains.

Le secrétaire de presse du général, James C. Hagerty, a annoncé hier que le président désigné quittera Augusta mardi matin par avion pour se rendre à Washington.

Cependant, à Washington, des informateurs bien renseignés ont dit que le secrétaire d'Etat Dean Acheson et d'autres membres du cabinet assisteront aux entretiens Eisenhower-Truman.

M. Hagerty ne sait pas si les officiers de liaison nommés par Eisenhower auprès de l'administration Truman assisteront également aux entretiens.

Ces hommes sont les sénateurs Henry Cabot Lodge, du Massachusetts, et Joseph M. Dodge, banquier de Detroit. Hagerty a laissé entendre qu'ils viendront peut-être le général avant la conférence de la Maison Blanche.

Immédiatement après cette conférence, le gen. Eisenhower retournera par avion à New-York et se rendra à son domicile de l'université Columbia.

Il semble qu'il restera à New-York jusqu'à son départ pour la Corée. La date de son départ pour cette zone de guerre n'a pas encore été fixée, a dit Hagerty.

La rumeur persiste cependant que le général offrira à M. Dewey une place dans son Cabinet, en dépit de la déclaration du gouverneur qu'il est décidé à terminer son terme d'office comme gouverneur. Il lui reste encore deux ans à servir.

Bourses accordées par la "Fondation Ford"

NEW-YORK, 14 (PA). — La Fondation Ford a annoncé, hier soir, que 46 bourses au montant total de \$253,000 ont été décernées pour la poursuite de recherches dans le domaine du comportement humain. Ces bourses de \$5,500 chacune ont été accordées à des membres de facultés de 17 universités ou centres de recherches aux Etats-Unis et au Canada. M. D. O. Hebb, de l'université McGill, Montréal, est l'un des récipiendaires.



LITTLETON AU KENYA. — Le secrétaire britannique aux colonies, Oliver Littleton, à gauche, converse amicalement avec des enfants et quelques prêtres durant sa visite à une école de la mission catholique, sise en territoire Kikouyou, au Kenya. Les prêtres ont déclaré avoir reçu des menaces de la part de terroristes "Mau Mau". Le secrétaire Littleton accomplit actuellement une tournée d'inspection au Kenya dans le but de découvrir les raisons motivant la rébellion des "Mau Mau".

Les proposeurs de l'Adresse

OTTAWA, 14 (PC). — Deux députés libéraux, élus lors des élections complémentaires du 26 mai dernier, ont été choisis pour proposer et appuyer respectivement l'adoption traditionnelle de l'adresse en réponse au Discours du trône, lors de la session parlementaire qui débutera le 20 novembre prochain.

MM. Joseph Deslauriers, député de Brome-Mississinoui, en proposera l'adoption et sera appuyé par M. Norman C. Schneider, député de Waterloo-nord, Ontario.

Au Sénat, le sénateur Cyrille Vaillancourt, libéral du Québec, proposera l'adoption que le sénateur Charles Hawkins, libéral de la Nouvelle-Ecosse, appuiera.

Questions des procureurs sur le Demande des programme présenté par le C.P.R. postes privés

OTTAWA, 14 (PC). — Les procureurs des provinces qui s'opposent au projet d'un nouveau système de fixation des taxes de transport des marchandises ont commencé hier à poser des questions préliminaires sur le mérite du projet.

Ces questions, qui laissent prévoir une attaque générale contre le plan plus tard, ont été posées à un réunion du Pacifique Canadien comparant devant la Commission du Transport pour défendre le projet, visant à augmenter des revenus plus élevés à la fin du siècle.

En vertu du plan, la Commission du Transport établirait un chiffre de capital investi pour le service ferroviaire du CPR et permettrait à la compagnie de recevoir un revenu spécifique annuel en rapport avec ce capital. Actuellement les taxes de transport sont fixées de temps à autre par la Commission suivant les besoins financiers courants du CPR.

Hier, les procureurs provinciaux ont cherché à savoir de M. H. G. Norman, ancien partenaire dans une société de comptables chargée de la vérification des livres du CPR, jusqu'à quel point les "dons et cadeaux" reçus par la compagnie à ses débuts ont été englobés dans le chiffre de base proposé par la compagnie quant à son capital investi, soit \$1,146,000,000.

(Les provinces soutiennent que ce chiffre de base contient un fort montant provenant de dons et qui ne devrait pas être inclus dans le capital sur lequel le CPR obtiendrait un taux de rendement.)

En réponse aux questions de M. J. Frawley, procureur de l'Alberta, M. Norman a dit que le chiffre du CPR représentant le capital brut investi comprend les "dons" des chemins de fer terminés et non terminés.

M. Frawley voulait savoir si ces chiffres comprenaient le matériel ferroviaire acheté à même l'octroi fédéral.

M. Norman a répondu que les arguments de la compagnie sont dans un fonds commun. Il ne saurait préciser si l'argent provenant de la vente des terrains a été placé dans une catégorie spéciale.

Découverte des débris d'un avion à Shelton

SHELTON, Washington, 14 (PA). — La police a rapporté, hier soir, que les débris d'un avion Privateer, de la Marine, disparu avec 11 hommes à son bord ont été trouvés dans une région accidentée de la péninsule Olympique.

L'avion est disparu, mercredi soir. Il avait décollé de l'aéroport Sand Point de la Marine, à Seattle.

Les policiers ont déclaré que l'avion a été trouvé, mais que "nous n'avons pas encore rencontré de survivant".

"Nous avons trouvé quatre cadavres déjà", ont-ils ajouté.

Les débris ont été trouvés près d'un camp de bûcherons abandonné, à environ 400 pieds de l'endroit où un survolant de camp a déclaré qu'il avait aperçu les flammes au moment de l'accident, mercredi soir.

Courcelles

COURCELLES (Par courrier) — M. et Mme Emery Quirion, Mlle Noëlla, Yvette, Rose-Hélène, Lise, Gertrude Quirion, MM. Jules-Aimé, Jean-Noël, Jeanot Quirion, de Sherbrooke, sont venus visiter chez M. et Mme Fernand Rodrigue (Rita-Rose Quirion).

M. et Mme Quirion se sont rendus à St-Martin, au chevet de M. Joseph Morin, père de Mme Quirion.

M. et Mme Louis-Georges Vaillancourt, leurs enfants Jacques, Roland, Claire, Nancy, Céline, de Sherbrooke, ont visité M. et Mme Paul Bréton et M. Rod Ferland ainsi que M. Ferdinand Vaillancourt.

M. et Mme Armand Beaudoin et leurs enfants, de Ste-Marguerite de Lingwick, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Ludger Paire.

M. et Mme Joseph Dagesse, de West-Charleston Vt, ont visité M. et Mme Lévis Dagesse et M. H.-La Belanger.

Mlle Jeannine Paire, L.L., Jacqueline Paire L.L., de Sherbrooke, visitent leurs parents, M. et Mme Ludger Paire.

M. et Mme J.-D. Roy, de Sherbrooke, ont visité M. et Mme Henri-Louis Bélanger.

M. et Mme Arthur Gallant et leurs enfants Richard, Denise, Lise, Michel, sont venus chez M. et Mme Paul Bréton et M. Rod Ferland.

M. et Mme Gérard Bellegarde et leur bébé de Lambton, M. et Mme Paul Bellegarde, de Beauharnois, ont visité M. et Mme Ernest Tardif.

M. et Mme Arthur Prévost de La-wiston Me, visitent leur mère Mme Charles Prévost ainsi que M. et Mme Philémon Demers.

Le service le plus satisfaisant qui soit à leur public respectif.

Présentation de la nouvelle

DeSoto

FIREDOME V8 de '53



SEDAN QUATRE PORTES DESOTO FIREDOME 8
Construit au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited

L'automobile la plus remarquable du Canada

Prenez la résolution d'avoir cette année une voiture supérieure et ne manquez pas de voir et de conduire la toute nouvelle DeSoto FireDome 8 1953, l'automobile la plus remarquable du Canada. Elle est aujourd'hui en montre chez votre dépositaire Dodge-DeSoto.

Cette splendide DeSoto 1953 est absolument nouvelle sous tous rapports et vous présente tout les nombreux perfectionnements techniques mis au point par les ingénieurs de la Chrysler Corporation. La nouvelle DeSoto est plus longue, plus basse, plus large et possède un pare-brise incurvé monopiece, ainsi qu'une plus grande surface de glaces qui élargissent le champ visuel; elle offre plus d'espace logeable et son coffre arrière est 44% plus spacieux. Le nouveau cadre et la nouvelle suspension à ressorts contribuent à un roulement insurpassable.

La performance de la DeSoto FireDome est sensationnelle. Son moteur V-8 ultra-moderne développe 160 cv avec de l'essence ordinaire et assure plus de vitesse et d'accélération qu'il n'en faut, quoiqu'il soit souvent bon d'en avoir en réserve.

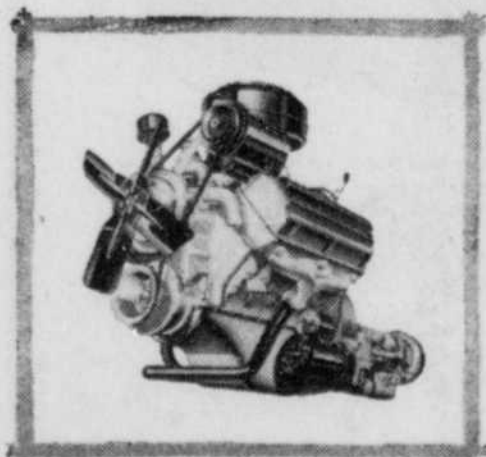
Prenez rendez-vous aujourd'hui et conduisez l'automobile la plus remarquable du Canada

Direction hydraulique

Avec la direction hydraulique DeSoto, l'effort nécessaire pour diriger la voiture est presque éliminé; ranger la voiture devient un jeu au lieu d'une corvée; aucun signe de résistance de la part des roues sur les chemins inégaux; toutes les manœuvres sont facilitées. Installée sur la DeSoto FireDome V-8 comme équipement spécial.

Transmission par couple hydraulique

Pour démarrer "en coup de vent" et obtenir une performance supérieure à petite vitesse, faites installer moyennant supplément la transmission par couple hydraulique sur la FireDome 8. Elle fait plus que doubler la puissance de rotation du moteur aux régimes de 45 m/h ou moins.



Performance sensationnelle de la FireDome V-8

Préparez-vous à la sensation de votre vie... le fameux moteur FireDome V-8. Jamais vous n'aurez vu de reprises aussi vertigineuses, de performance aussi éblouissante, d'économie aussi étonnante.

Le secret de la puissance infatigable du moteur FireDome est dans sa chambre de combustion en forme de dôme. Ce modèle permet de convertir l'énergie du carburant en force motrice avec le maximum d'efficacité. Il y a moins de déperdition de chaleur à travers la surface de la chambre et une plus grande partie en est transformée en mouvement. La combustion est plus rapide et plus totale grâce au plus court trajet de la flamme. En somme, un moteur de 160CV efficient, économique que vous n'appréciez vraiment qu'après avoir conduit la DeSoto.

ÉTONNANTE!
cette



'CLIMATISÉE'

CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

DODGE CORONET 1953, SALUÉE COMME UNE AUTOMOBILE INÉDITE EN TOUS POINTS

Saluée comme une automobile inédite en tous points, la Dodge Coronet 1953 sera présentée aujourd'hui au public canadien. Tandis que le Dodge Coronet 1953 frappe par son élégance unique, sa caractéristique la plus remarquable est sans contredit le moteur Red Ram V-8 de 140 cv. Ce moteur est une version légèrement réduite des fameux moteurs Chrysler et DeSoto V-8, à chambre de combustion en forme de dôme, modèle utilisé dans le passé uniquement sur les automobiles très rapides, à moteur fabriqué sur commande. De tels moteurs sont maintenant produits en série par la Chrysler Corporation.

On prétend que ce nouveau moteur Red Ram V-8 fournit plus de puissance par pouce cube que n'importe quel moteur automobile standard... et qu'il délivre amplement 140 cv avec de la gazoline de qualité ordinaire. Comme une plus grande portion de l'énergie du carburant se transforme en puissance, en raison d'une combustion plus complète, ce moteur non seulement délivre une puissance exceptionnelle, mais s'avère très économique, affirment les constructeurs.

La transmission Gyro-Matic, utilisée dans d'autres véhicules de fabrication Chrysler, fait partie de l'équipement standard sur la nouvelle Dodge Coronet. Si on lâche momentanément la pédale de l'accélérateur, la transmission passe spontanément du régime de départ à la vitesse normale. Un régime lent, à deux vitesses, fonctionnant de la même façon que le régime élevé, est disponible pour rouler dans les régions montagneuses ou dans la neige et la boue. Si l'on tient à une accélération ra-

Lettre d'Ottawa

Projet d'assurance-santé mis de côté par le fédéral

OTTAWA, 14. (Par Gérard Morin) — Il semble de plus en plus certain que le gouvernement fédéral a mis de côté pour un temps indéfini le projet d'assurance-santé dont l'opposition, spécialement le CCF, parle beaucoup de ces temps-ci.

On peut trouver une indication de cette détermination du gouvernement fédéral dans le discours que M. Douglas Abbott, ministre des Finances, prononça hier après-midi, devant le club des femmes canadiennes de London, Ontario.

Parlant des prix, des taxes et des consommateurs, le ministre a en effet déclaré: "Il existe un grand nombre de choses que nous aimerions obtenir, dans le domaine de l'amélioration aux services gouvernementaux, et nous avons fait des progrès rapides dans ce sens dans les dernières années."

M. Abbott précise qu'il serait sage pour l'avenir immédiat, de stabiliser nos gains récents et d'être très prudents à l'endroit de nouveaux services gouvernementaux. Le ministre admet que les taxes sont élevées au point où la population trouve la situation un peu malaisée, et ajoute que nous devrions nous en tenir à une ligne de conduite qui puisse nous acheminer vers cette détente.

Or il y a deux moyens d'atteindre à cette baisse des impôts, soit que nous augmentions le total de la production nationale et que nous nous abstenions de réclamer du gouvernement de vastes réalisations nouvelles qui seraient coûteuses. M. Abbott dit que ce sera l'heure des nouvelles entreprises, quand nous aurons atteint une production supérieure et une baisse des impôts.

Théorie superhe

Le chef des socialistes, M. James

le contribuable puisse débouter, pour le moment du moins. Et aussi longtemps que nous devons nous armer pour la défense de la liberté, il semble bien que le gouvernement n'osera pas prendre à la charge publique l'assurance-santé.

M. Goldwell raisonne juste quand il dit que la plan fédéral d'assurance-santé ne coûtera rien de plus que ce que les Canadiens paient déjà. Le ministre de la Santé, M. Paul Martin, a dit en Chambre le printemps dernier que le projet pourrait coûter 500 millions. Or les Canadiens ont payé en 1951 tout près de 500 millions à la médecine et aux hôpitaux. Il faut ajouter à cela 3175 millions de dépenses par les gouvernements fédéral et provinciaux pour la même période, ce qui fait un total de 3675 millions, rappelle M. Goldwell.

Mais ce que M. Goldwell oublie, c'est l'aspect psychologique de l'affaire.

Quand le citoyen paie son médecin, son dentiste ou la R. M. économie à l'hôpital, il n'a rien fait pour l'impression de payer une impôt, parce que, effectivement, ce n'est pas la même chose.

Si le même citoyen détient une police d'assurance d'une compagnie qui s'engage, contre un tarif annuel de \$20, \$30 ou \$40, à payer l'hospitalisation, les interventions chirurgicales, il n'a aucunement la sensation désagréable d'une redevance au fisc.

Le citoyen peut à son goût débiter contre le médecin et l'hôpital ou la compagnie d'assurance, mais pendant ce temps, il laisse le gouvernement en paix.

Si par contre le contribuable voit monter sa coté de taxation pour fin de traitements médicaux, il ne perd pas de temps à déclarer que ce sont les impôts qui sont élevés, que le gouvernement le ruine, surtout s'il n'a pas été malade durant l'année, et que ses finances n'ont pas été opérées pour des amygdales, des appendicites ou des fractures.

S'il y pense deux fois, M. Goldwell comprendra que le gouvernement canadien ne soit pas tenté d'empêcher d'imposer une nouvelle charge au contribuable canadien qui se plaint d'être trop lourdement grevé, même s'il

reçoit des allocations familiales, une pension de vieillesse ou d'ancien combattant, et qu'il contribue à la défense de sa liberté menacée par la dictature.

Les Léonides sont les météores qui ont donné le monde par leurs plus célèbres en 1799, 1833 et 1866, à déclarer M. Coles, mais ils sont beaucoup moins spectaculaires maintenant. Ils se présentent parce que la Terre passe par la queue de la comète 1866. On associe ces étoiles filantes à l'étoile Léo, le Lion.

Bob Pénin se signale...

(Suite de la page 9)

Dans les dernières minutes de jeu, les esprits s'échauffèrent. Campeau et Samis échangeaient quelques coups de long de la bande et à l'arrêt du jeu, Lucas tenta de s'en prendre à Malone pour écopier d'une majeure, tandis que Campeau, Samis et Malone écopaient d'une mineure. Avant la fin de la période Clune fut blessé à l'épaule à la suite d'une mise en échec de Pete Wright et il ne revint pas au jeu par la suite.

Troisième période

Pendant une attaque massive du St-François au début de la troisième période, Tod Campeau vola la rondelle à Léger en avant des buts de Plante pour déjouer rapidement sans aide, portant le compte 4-0 en faveur du Sherbrooke. Les spectateurs espéraient un deuxième blanchissage pour Roger Beaudette, mais un but de Plamondon, alors que la défense du St-François fit légèrement défaut, devait sauver le blanchissage au Royal.

Arbitre : Pratt; juges de lignes : Westgate et Morehouse.

SOMMAIRE

Première période

1 — Sherbrooke : B. Pénin... 13.15 (Labrie)

2 — Sherbrooke : B. Pénin... 13.39 (Labrie et Dubé)

Aucune punition.

Deuxième période

3 — Sherbrooke : Wright... 13.18 (Tremblay)

Punitions : Samis et Wright 54, Roberge 14.29, Campeau, Samis, Lucas (mineure) et Malone 18.40

Troisième période

4 — Sherbrooke : Campeau... 7.13 (Sans aide)

5 — Royal : Plamondon... 11.59 (Burchell et Malone)

Aucune punition.

Arrêts : Plante 12-12-7-31; Bessette 7-5-7-19.

SOUTHERN COMFORT

La boisson préférée du Sud

AUCUNE AUTRE BOISSON NE GÔTE SI BON, DE TOUTES LES FAÇONS

Maintenant Vendue Au Canada

Nomination de Gordon W. Hunter au poste de conseiller financier

OTTAWA, 14. (P.C.) — M. Gordon W. Hunter, un comptable de 38 ans de Winnipeg, pourrait bientôt être choisi pour démolir certains des problèmes les plus difficiles que doivent affronter les organisateurs de la défense canadienne.

M. Hunter sera probablement choisi conseiller financier du ministère de la Production de Défense. Il succéderait à M. O. A. Matthews, récemment nommé membre de la commission des Transports.

Il est actuellement conseiller-adjoint.

Le conseiller financier joue un rôle de premier plan pour adapter la production des usines aux besoins de réarmement du Canada. Il continue à dégaier la ligne de conduite que le gouvernement doit tenir sur les taux de profit des contrats pour la défense sur les crédits à allouer pour la dépréciation dans les usines d'armes, et sur les détails financiers de contrats d'une valeur globale de plusieurs millions de dollars accordés chaque mois.

Il se présente actuellement des problèmes nouveaux et difficiles.

1. Les profits remportés sur les contrats pour la défense sont-ils suffisamment élevés? Certaines usines montrent de l'indifférence envers les contrats pour la défense simplement parce qu'ils pourraient obtenir un meilleur profit sur des travaux civils.

2. Quelles autres compagnies devraient bénéficier de plus fortes exemptions d'impôt sur le capital investi pour les usines de la défense? Le taux de dépréciation accélérée devrait-il être augmenté?

Le plus grand problème est probablement celui du profit, qui est actuellement d'environ 1-2 pour cent sur les contrats pour la défense. Dans la plupart des cas, des travaux civils seraient plus lucratifs.

De plus la production des armes modernes requiert d'avance, pour le traçage des plans, une grande partie des techniques d'une usine. Mais cette dépense supplémentaire n'est pas prévue par les contrats.

Le nouveau conseiller devra résoudre ces questions, probablement en ve-

Suchan et Jackson en Cour suprême!

TORONTO, 14. (P.C.) — Les procureurs de Steve Suchan et de Leonard Jackson demandent à la Cour suprême du Canada la permission d'appeler devant ce tribunal des condamnations pour meurtre de leurs clients.

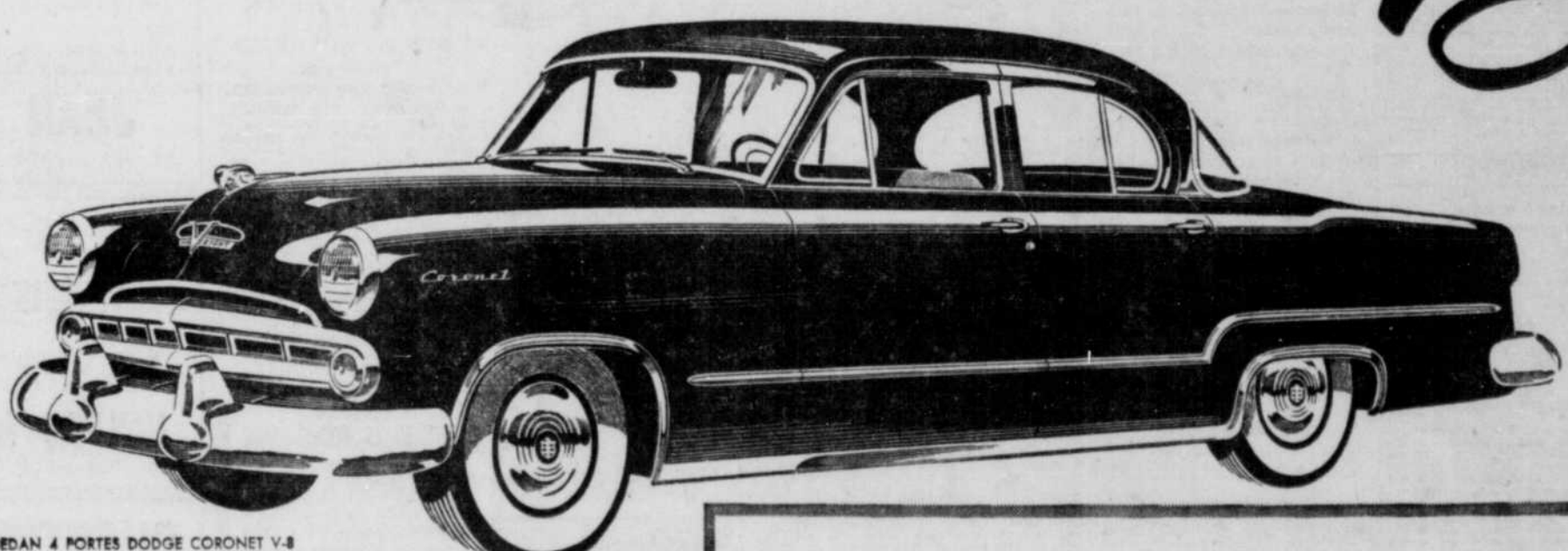
Me Arthur Maloney, procureur de Jackson, a déclaré, hier, que lui-même et le procureur de Suchan, Me J.-J. Robinette, s'attendent que leur requête soit entendue le 1er décembre par un juge de la Cour suprême.

La Cour d'Appel de l'Ontario a rejeté, mercredi, les appels des deux hommes. Ils doivent être pendus le 16 décembre pour le meurtre du sergent-détective Edmund Tong.

M. Maloney a dit que la permission d'appeler à la Cour suprême peut être obtenue si un point de droit important est suffisamment important pour justifier l'appel devant le plus haut tribunal du pays.

L'appel, dit-il, sera fondé sur un point de droit, à savoir que le jury, ayant rendu le verdict, a été dirigé incorrectement et qu'il y eut soumission illégale d'une partie de la preuve.

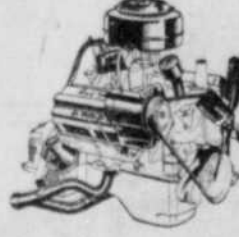
DODGE coronet V8



SEDAN 4 PORTES DODGE CORONET V-8

la plus puissante **DODGE** de tous les temps
la voiture au plus bas prix avec le sensationnel nouveau moteur V8

Voici un modèle de moteur universellement reconnu comme l'idéal! Le nouveau moteur Dodge Red Ram V-8 délivre plus de puissance par pouce cube de cylindre... et fournit amplement 140 cv avec de l'essence ordinaire. C'est le seul moteur dans la catégorie de prix de la Dodge Coronet qui incorpore la triple avantage de la chambre de combustion en forme de dôme... de la course de piston courte... et des soupapes latérales à haute levée. Une plus grande portion de l'énergie du carburant se transforme en puissance, il s'en gaspille moins sous forme de chaleur et de friction.



La transmission Gyro-Matic, ce qu'il y a de mieux comme transmission automatique, fait partie de l'équipement standard. L'entraînement Gyro-Torque, qui permet des accélérations ultra-rapides entre le départ et 45 milles à l'heure, s'obtient moyennant supplément.

élégance exclusive, performance spectaculaire

La Dodge Coronet V-8 de 1953 est la Dodge la plus douce et la plus puissante de tous les temps. Elle est d'une élégance exclusive, toute nouvelle, d'une nouveauté frappante.

La carrosserie modifiée est plus aérodynamique, plus basse, plus large, plus ramassée, et pourtant il y a plus de place que jamais pour les voyageurs dans l'intérieur luxueux et gai.

Elle est équipée cette fois d'un moteur V-8 Red Ram de 140 cv avec la fameuse chambre de combustion en forme de dôme, le type de moteur qui a établi récemment de nouveaux records de performance et d'économie. La transmission Gyro-Matic fait partie de l'équipement standard et représente ce qu'il y a de mieux comme transmission automatique.

Cette nouvelle Dodge V-8 offre un roulement stable et équilibré, une direction aisée, une merveilleuse facilité de manœuvre... grâce à un cadre nouveau, plus large et plus bas, et à une suspension de conception inédite.

Cette voiture est en montre chez votre dépositaire Dodge-DeSoto. Allez la voir et demandez une randonnée de démonstration.



Fabriquée au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited

voyez la Dodge V8 aujourd'hui

CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE
DODGE-DESOTO



SOUVENIRS D'ETUDIANT — Cette photo nous montre le premier ministre Winston Churchill, de Grande-Bretagne, au moment où il quitte l'auditorium de l'école Harrow, son Alma Mater, à l'issue de sa treizième visite annuelle consécutive à cette institution. Les étudiants ont chanté de vieilles chansons anglaises, choisies par M. Churchill lui-même. Au cours de la courte cérémonie on a vu maintes fois le premier ministre chanter avec les élèves, battre la mesure avec son pied, à leur façon, et même pleurer, en pensant à ses années de jeunesse.

A la Chambre des Communes

La septième session du 21e Parlement du Canada s'ouvrira jeudi prochain, à Ottawa

(Note de la rédaction: La septième session du 21e Parlement du Canada s'ouvrira jeudi prochain. Elle sera peut-être la dernière avant que le premier ministre, le très hon. Louis St-Laurent, n'ordonne des élections générales qui sont prévues pour l'automne de 1953. Dans cet article, le premier d'une série de quatre, O'Donnell, correspondant parlementaire de la Presse Canadienne, conjecture sur ce qui attend les députés parlementaires et analyse la possibilité d'élections prochaines.)

par D'Arcy O'Donnell, de la PC

OTTAWA, 14. (PC) — La septième, et probablement la dernière session, du 21e Parlement canadien, avant les prochaines élections générales, débutera jeudi, le 20 novembre.

Le programme législatif demeure, pour le moment, le secret du Cabinet. Si l'on peut se guider sur les autres sessions pré-électorales, ce programme comprendra peu de questions susceptibles de soulever des controverses mais apportera très certainement des projets susceptibles de plaire à l'électorat en général.

On peut aussi prévoir, sans crainte de se tromper, que plusieurs des discours, que l'on prononcera durant la session, s'adresseront plus particulièrement aux électeurs qu'aux éditeurs

des Communes. Les députés peuvent obtenir, à très peu de frais, des copies de leurs allocutions et les expédier par la poste, à leurs commettants.

Le discours du trône, que lira le gouverneur général, l'hon. M. Vincent Massey, lors de l'ouverture officielle de la nouvelle session, laissera transparaître la nature du programme législatif que le gouvernement se propose de soumettre aux Communes. Cette cérémonie débutera à 3 heures de l'après-midi, h.n.e., au Sénat.

Quelques heures plus tôt, les députés et les sénateurs se réuniront brièvement pour procéder à la sixième session, levée le 4 juillet.

Les élections

On prévoit que le Discours du trône, documenté long habituellement de 2.000 à 3.000 mots, rédigé par le Cabinet, fera aucune allusion aux prochaines élections.

Le présent Parlement a été élu le 27 juin 1949. Son mandat n'expirera que le 25 août 1954, mais des rumeurs persistantes veulent que l'ouverture des élections en 1953.

Aux Etats-Unis, où les élections présidentielles se tiennent tous les quatre ans, la date du scrutin est prévue par la loi. Au Canada, où la session s'adresse plus particulièrement aux électeurs qu'aux éditeurs

fixe la date des élections. Le premier ministre, M. Louis St-Laurent, n'a fait aucune allusion, récemment, à la possibilité d'élections prochaines.

On conjecture, assez généralement, que la date du scrutin sera fixée au lundi 5 octobre 1953. Quelques observateurs prédisent une élection soudaine, les premiers avoient, juste avant les cérémonies du couronnement de la reine Elizabeth, le 2 juin.

Le budget

Apparemment, toutefois, les députés travailleront jusqu'à la fin d'avril ou au milieu de mai. On prévoit qu'elle sera levée, ou prorogée, au moins deux semaines avant la date du Couronnement, afin de permettre aux députés de se rendre à Londres.

La mesure législative que l'on attendait probablement avec le plus d'intérêt sera le budget de 1953-1954. Il indiquera, définitivement, s'il s'agit ou non d'une session électorale.

Le ministre des Finances, l'hon. M. Abbott, et les autres ministres du Cabinet, ont laissé entendre que le temps approche de réduire les impôts. Les progressistes-conservateurs ont accusé le gouvernement de remettre à la veille des élections le dégrèvement des impôts.

On fera peut-être allusion, dans le Discours du trône, à certaines mesures législatives présentées à la dernière session mais qui n'ont pas reçu l'approbation avant l'ajournement.

Ces projets de loi comprennent la révision du code pénal, de la Loi des entrées alimentaires et des narcotiques et de celle des marques déposées.

Dans la version révisée du code pénal, que doivent étudier des comités parlementaires, on prévoit des sentences plus sévères pour la conduite dangereuse des véhicules-moteurs ainsi que l'abolition des peines minimales pour plusieurs autres crimes.

Les lois relatives aux entrées alimentaires et des denrées alimentaires et narcotiques se sont ajustées aux pratiques actuelles.

Années historiques

Quel que soit le résultat de la prochaine session, les députés peuvent revendiquer quatre années historiques.

Le Parlement a obtenu du Royaume-Uni le pouvoir de modifier l'acte britannique de l'Amérique du nord, base de la constitution canadienne. Cet acte a été adopté par le Parlement du Royaume-Uni, en 1867, lorsque certaines provinces canadiennes ont décidé de former une fédération.

Bien que le Canada soit devenu, par la suite, un pays autonome, le pouvoir d'amender la constitution demeure toujours entre les mains du gouvernement du Royaume-Uni. Les modifications que désirait lui apporter le Canada devaient recevoir la sanction du Parlement britannique.

C'est au cours de la dernière session que l'on a approuvé la modification à l'acte de l'Amérique du Nord sans déferer la question à Westminster. Elle prévoyait le réajustement de la députation aux Communes.

Le Parlement a aussi aboli le recours en appel aux comités judiciaires du Conseil privé de l'Empire et établi la Cour suprême du Canada comme dernier tribunal de recours du pays.

En votant les crédits destinés à défrayer leurs frais, les députés ont indirectement approuvé la nomination, par le gouvernement, ou très hon. Vincent Massey, comme premier Canadien au poste de gouverneur général. Depuis la Confédération, en 1867, les gouvernements généraux du Canada étaient des résidents du Royaume-Uni.

On a approuvé, en outre, des crédits sans précédent pour la défense, en temps de paix, ainsi que la participation canadienne à la guerre coréenne et l'envoi de troupes en Europe, pour la première fois, en temps de paix.

On a aussi approuvé des crédits de 1.500.000.000 pour la construction de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

Le Parlement a autorisé le gouvernement à procéder, seul, à la canalisation du St-Laurent. Il a pris cette décision après de nombreuses et vaines tentatives d'obtenir la collaboration des Etats-Unis.

Il a encore autorisé des crédits de 150.000.000 pour la contribution du gouvernement central à la réalisation de la route Trans-Canada au coût de 5.500 millions.

South Durham

SOUTH DURHAM (Par courrier) — M. et Mme Georges Desmarais et ses enfants de Drummondville ainsi que M. et Mme Roger Beaudoin, de Windsor Mills, ont passé une fin de semaine les invités de M. et Mme Jean Beaudoin.

M. et Mme Paul Manseau se sont rendus à St-Hyacinthe visiter M. et Mme Edgar Asselin, à l'occasion de la naissance d'un fils.

Mmes Robert Côté et Léopold Côté se sont rendues à Drummondville visiter M. Robert Côté hospitalisé pour une intervention chirurgicale.

Mme Annette Deslauriers et sa fille Bernadette se sont rendues à Sherbrooke visiter Mlle Henriette Deslauriers hospitalisée.

M. Jean Claude Messier, membre du corps d'aviation canadien à Clinton Ont., a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Adolphe Messier.

LA TRIBUNE

ABONNEMENT PAR LA POSTE

CENTRES RURAUX SEULEMENT

Payable d'avance

Six mois \$4.00 Un mois \$1.00
Un an \$7.50 Trois mois \$2.25

COUPON D'ABONNEMENT

La Tribune Limitée, Sherbrooke, P.Q.

Veillez accepter mon abonnement à la "Tribune" pour

mois. Ci-inclus paiement, soit la somme de \$

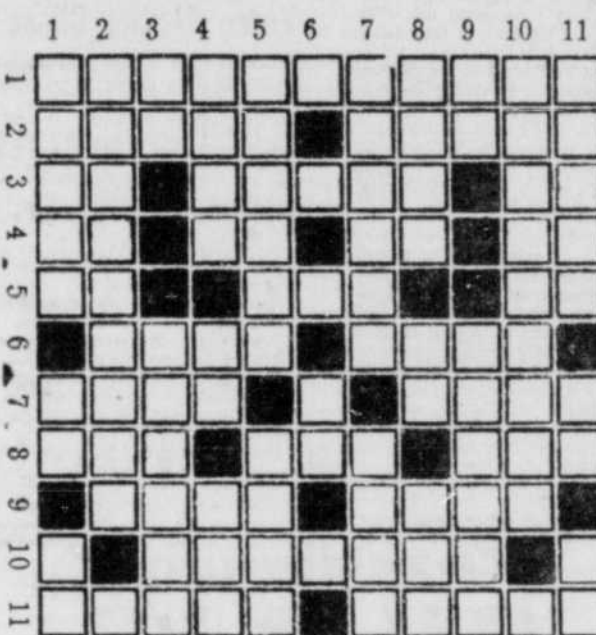
(Marquer d'une croix) NOM

Nouvel abonné ADRESSE

Renouvellement



Mots croisés de "LA TRIBUNE"



HORIZONTALEMENT

1. Le Parlement yougoslave.
2. Rendre mûr. — Fleuve de Russie.
3. Ancienne ville de Chine. — Récit. — Après-midi.
4. Conté du Roi. — Interp. — Prép. — (Interp.).
5. Mammifère du genre bradyp. — Jeu.
6. Discernement. — Nom donné à toute loi qui, soulevant bruyamment, d'aspect semble surgir des profondeurs de la nuit éternelle.
7. Chef-lieu de l'Arctique. — Art. de la cuisine.
8. Grand bassin naturel ou artificiel ayant issue vers la mer et où les vagues peuvent mouler.
9. Pile bleue de Laban.
10. Fleur blanche odorante.
11. Célèbre bacchantes en l'honneur de Dionysos. — Contraint par lequel on se livre à la jouissance d'un bien pour un prix et un temps déterminés.
12. Pile de David.
13. Genre de mollusques lamellibranches. — Ce de poisson.

VERTICALEMENT

1. Abolition de la peine de mort. — Célèbre législateur britannique.
2. Dans les traditions populaires bretonnes, esprit malin, vain ou méchant.

(Solution du dernier problème)

Feuilleton de la "TRIBUNE"

(Tous droits réservés)

NO 20.

L'amour n'y jouait qu'un rôle secondaire, si même il comptait de quelque façon.

— Ce que vous avancez là, répondit Jacques d'un ton calme — car il ne désirait pas s'aliéner leurs esprits; — ce que vous dites là pourrait s'appliquer au docteur, ce que je n'affirme pas, mais ne convient nullement à ma propre personne. J'aimais Estelle avant qu'il fût possible à qui que ce soit de pressentir l'éventualité qu'elle deviendrait la grande favorite du sort. Voulez-vous connaître toute ma pensée à ce sujet? Maintenant qu'elle possède l'héritage, je doute qu'elle veuille unir sa vie de femme riche à celle de l'homme pauvre que je suis, et que je n'aurais la courtoisie, en conséquence, de lui offrir l'air d'un cœur de dot.

Il jouait bien ses cartes, et de façon délicate et courtoise. Mais les deux jeunes filles sentaient encore trop l'arbitraire de leur destinée et conservaient trop de prévention contre lui pour accorder crédit à ses paroles. Aussi rétorquèrent-elles d'un commun accord:

— Vous ne parleriez pas autrement si le contraire était vrai. Vous seriez assez habile et prudent pour ne pas nous dévoiler votre secret. Quoi qu'il en soit, depuis le début de la misérable maladie de la grand-tante, Estelle s'est montrée tout autre, vivante de nous. Ce n'est que depuis que quelque chose s'est passé, que nous avons vu qu'elle n'était pas tout à fait poussée sur elle à son tour, qu'elle a complété contre nous un succès formidable. Mais il ne sert à rien de pleurnicher: nous larmes ne ressusciteront la disparue.

Jacques ne s'émut pas outre

mesure de leurs acerbies réflexions. Comme le coupable qui craint le châtiement, ou comme la personne innocente qui ne veut pas être soupçonnée, il protesta en douceur:

— Vous êtes trop intelligentes pour supposer un instant que je sois coupable. Je vous jure qu'entre Estelle et moi la question de l'héritage ne s'est jamais posée, ni directement ni indirectement.

— Assez! Assez! Jacques, coupa Jeannette. Pour nous, un double fait existe, avec mille preuves morales à l'appui: Estelle a intrigué contre notre mère et quelqu'un l'a aidée dans cette vilaine besogne. Quant à moi, je ne désire pas que l'entretien se prolonge davantage. Il ne fait qu'aviver nos blessures.

— Très bien, fit Jacques, bouleversé, l'accepte de bon gré, quoique non coupable, votre unanime verdict. Mais un jour viendra où j'espère pouvoir me justifier à vos yeux. En attendant cette heure, veuillez ne pas me jeter hors du cercle de vos amis, car je vous estime toutes les deux et je souffrirais d'avoir perdu votre précieuse amitié.

Et la séparation se fit après que Jacques eut la promesse que Jeannette lui fermerait pas leur porte.

Le lendemain de la visite de Jacques chez les deux demoiselles Baumer, la mère de celle-ci et Estelle rentraient au foyer, assez profondément brouillées, car la maman, toujours démolie, avait accusé sa fille d'être d'avoir trahi contre elle. Presque en même temps, le docteur les suivait. Il voulait se mêler à la première scène.

— Mes petites, fit Mme Baumer, comme vous l'avez appris vous-mêmes, ma tante a cru

bon de laisser l'héritage qui devait me revenir à votre sœur Estelle. Soyez assurées que quelque'un a joué gros jeu auprès d'elle contre moi, quelqu'un de bien placé pour pouvoir agir avec succès.

— Ce quelqu'un, mes chères sœurs, c'est moi, dit Estelle. Du moins, maman le croit dur comme fer.

— Toi ou un autre, c'est quelqu'un bien sûr, répliqua Mme Baumer. Mais peu importe. Je disais donc que quelqu'un a convaincu la mourante — oh! que c'était facile — de changer certaines phrases de son testament, et de les changer aux toutes dernières heures. Plus tôt, cela n'aurait pas été possible.

— Si vous permettez, intervint le docteur, je vous dirai que nous devons trouver étrange, inexplicable, le fait que Mme Hardy ait disposé de sa fortune de cette manière. Ne la devait-elle pas toute, mes bonnes amies, à celle qu'elle avait élevée, toujours appelée sa fille chérie et qu'elle aimait profondément encore, quelques semaines avant sa mort?

— Docteur, rugit Estelle, se mordant les lèvres, vous en avez regardé qu'indirectement, pour que je parle à mon tour. Votre langage, quelque prudent qu'il ait été, nous fournit une preuve, parmi bien d'autres, que vous êtes encore plus mortifié que ma mère de voir l'héritage entre mes mains. Votre dépit nous dit bien haut l'intérêt que vous portiez à cette fortune.

— Tu es injuste envers M. Nilson, cria Mme Baumer. Notre amour mutuel ne repose pas sur une question d'argent. Une des bonnes raisons qui montrent

que tes remarques sont erronées, c'est que le docteur, malgré l'échec que j'ai subi, va m'épouser quand même dans quelques mois.

— J'en suis peut-être plus long que vous, mère, à ce sujet. Votre bon ami ne vous faisait la cour que pour votre magot! A une certaine personne, il aurait dit, à demi-mots, que vous, restée pauvre, vous ne l'intéressiez plus... Ne n'iez pas trop vite, docteur.

Quelle perfidie! Madeleine Estelle rétorqua M. Nilson. Prenez garde de lancer des accusations gratuites. Si vous ne pouvez les soutenir avec preuve à l'appui, nous vous prendrons pour une menteuse de grande envergure.

Ce grosjeu qualifiait la piqua davantage. Elle répondit vivement:

— Je vous apporterai les preuves de mes accusations en temps et lieu. Voici autre chose. C'est vous-même, dans une très large mesure, qui êtes responsable du changement des volontés de la défunte.

Mme Baumer essaya en vain d'arrêter sa fille. Celle-ci continua, hélas! de cracher son adversaire, comme fait le dompteur de tigre:

— "Qui, je vous déclare que c'est vous qui avez provoqué la rédaction d'une autre page du testament, comme c'est moi qui, sans vouloir l'accuser, a fermé le cœur de sa tante en l'affichant en votre compagnie, en la compagnie d'un homme qu'elle avait peu scrupuleusement dans des transactions intéressantes à l'excès.

Comme tout le monde essayait de parler à la fois, Estelle cria avec rage:

(A SUIVRE)

VILLE-ST-JOSEPH — St-SIMON
St-NICEPHORE — L'AVENIR — St-FÉLIX-DE-KINGSEY

Drummondville

St-JEAN-BAPTISTE — DRUMMONDVILLE-OUEST
St-GERMAIN — St-CYRILLE — N.-D.-du-B.-CONSEIL

Deux causes à la Cour de Magistral

DRUMMONDVILLE, 14. (DNC) — Deux causes ont été entendues à la Cour du Magistral mercredi après-midi. Le juge Philippe Marchand de la Cour du Magistral de Montréal présidait. Aucun jugement n'a été rendu dans la première cause; une poursuite en dommages à la suite d'un accident d'automobile survenu en avril dernier. Cette cause opposait M. Lucien Morissette de St-Maurice, demandeur, représenté par Me Gaston Riquet et M. Ulric Lefebvre, de Rang, Drummondville, représenté par Me René Marceau.

Fin du délai accordé à une mise en demeure

DRUMMONDVILLE, 14. (DNC) — La mise en demeure qu'a fait la Ligue des Propriétaires de Drummondville à l'endroit du maire Antoine Biron et des échevins Horridas Hain et Joseph Mercier prévoyant une période de trente jours qui s'est terminée hier. On se souvient que le maire et ces deux échevins avaient été sommés de donner leur démission dans les trente jours suivants, sous peine de voir des procédures prises contre eux.

Les trente jours ont expirés et les démissions n'ont pas été données, mais rien ne s'empêche encore concernant les procédures possibles. On sait que la Ligue des Propriétaires ne peut pas...

PROTECTION SURE
JUSQU'À 62°
Sous Zéro!
employez
L'ANTI-GEL
C-I-L
Un remplissage dure tout l'hiver

4 fois rectifié. **EXIGEZ LE**
GIN CROIX D'OR
MELCHERS
Il a plus de corps et "pleine saveur".

Complètement distillé — 100% de grains.

GRATUIT — Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquelets recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Écrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.

M. Yves Michaud au J. Commerce

DRUMMONDVILLE, 14. (DNC) — M. Yves Michaud, chef du secrétariat de la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal était la conférence invitée mercredi soir au dîner mensuel du Jeune Commerce de Drummondville.

Dans sa brillante allocution, M. Michaud a traité de l'aspect social des jeunes Chambres de Commerce précisant que malgré le matérialisme du siècle, la personne humaine demeure la plus grande richesse d'une nation.

Le conférencier a apporté quelques mises au point à des déclarations faites par des penseurs et des sociologues universellement connus. Faisant allusion à certaines réflexions du Dr Alexis Carrel, l'orateur est d'avis que la jeunesse n'est pas pourrie mais seulement déformée de son rôle qui serait de reconquérir le monde aux valeurs spirituelles.

Parlant aussi de notre système politique, économique et social, M. Michaud n'a pas admis qu'il soit pourri. Il conclut toutefois qu'il a des "brèches" que nous pouvons réparer. Aux attaques contre le capitalisme il a répondu que, fondé sur des bases justes, plusieurs en ont abusé à leur profit au point de le saboter. Il s'agit de redonner à notre système l'esprit de justice qui a permis son développement, ainsi que de rendre sa belle valeur à la personne humaine.

M. Michaud a été présenté par M. René Dumont, et remercié par M. Marcel Loranger.

M. Yves Paré, qui présidait ces agapes a donné un compte rendu très prolifique des activités du "Jeune Commerce" qu'il a élaboré au sein du Jeune Commerce.

Quelques nouveaux membres ont été accueillis et le président leur a souhaité la bienvenue.

Les prochaines activités du Jeune Commerce à Drummondville auront lieu vers la mi-décembre à l'occasion de la danse annuelle. Plusieurs invités de marque seront présents, parmi lesquels on remarquera M. Oswald Parent, président provincial des Chambres de Commerce des Jeunes.

Il est même entrepris des procédures dans cette affaire. Mais un propriétaire, en son nom particulier est autorisé à inscrire une action dans ce sens.

Rapport du chef Tardif de Saint-Jean-Baptiste

DRUMMONDVILLE, 14. (DNC) — La police de St-Jean-Baptiste de Drummondville a opéré une seule arrestation au cours du mois d'octobre. C'est du moins ce qui ressort d'un rapport à cet effet préparé par le chef Charles-Edouard Tardif.

Quatre citoyens se sont plaints de vol, tandis que 37 autres plaintes ont été enregistrées. Les plaintes en vol de Recorders, pour leur part, ont été au nombre de 32.

La police a également reçu les arguments de deux causes, au montant de \$200. Deux accidents ont aussi été rapportés au cours du mois d'octobre. Dans l'un des cas il s'agissait d'un enfant au volant d'un véhicule, et dans l'autre cas, un camion est venu en collision avec une automobile. Un billet de circulation a aussi été donné.

Le département des incendies a répondu à un appel. Il s'agissait d'un feu de cheminée, qui a été rapidement éteint sous contrôle.

Les employés semblent hésiter à embaucher des personnes âgées, mais le ministre a dit qu'il y a peu de postes aussi inhumains que de forcer à la retraite une personne capable physiquement et mentalement de continuer à travailler.

Le principe, qui veut qu'une personne soit forcée de prendre sa retraite à un âge donné, est archaïque. Malgré cela, aujourd'hui, au Canada, les archives du service national de placement démontrent que 30 pour cent des personnes enregistrées dépassent 45 ans et que 10 pour cent dépassent 65 ans.

On tente des efforts particuliers, par l'entremise du programme national de placement, de trouver des situations pour les travailleurs plus âgés, mais la tâche est loin de s'avérer facile.

Un besoin de travailleurs

MONTREAL, 13. (PC) — Le ministre du Travail, l'hon. M. Milton Gregg, c.v., a dit, hier, qu'à mesure que l'économie du Canada prend de l'expansion "nous aurons besoin des efforts de chaque personne qui veut et est capable de travailler".

Ces personnes comprennent non seulement les plus âgées comme les plus jeunes, mais les personnes handicapées ainsi que la femme.

Dans un discours préparé à l'invitation du Women's Canadian Club, le ministre a souligné les changements qui se sont manifestés en marge de la puissance ouvrière canadienne qui compte maintenant 5,400,000 personnes. Il a dit que le problème du travailleur âgé "continue d'être urgent".

Le Dr Howard R. Masters a dit: "J'ai toujours cru que l'individu normal, bien équilibré, prend un verre, en société, ne deviendrait pas alcoolique sauf si la maladie, une blessure ou certaines conditions modifient sa personnalité, à son insu."

Mais, a-t-il déclaré à la Southern Medical Association, il est possible que l'ingestion régulière d'une boisson chaque soir, avant le dîner, puisse créer une "certaine condition" chez un "buvreur normal de société".

Le président du club, M. Aimé Bergeron, a présenté une magnifique soirée au héros de la fête au nom du club. M. l'abbé Croteau a remercié les membres de cette délicate attention et les félicités de leur reconnaissance envers le préteur.

À la table d'honneur, on remarquait M. l'abbé A. Croteau, M. l'abbé A. Doyon, M. A. Bergeron, président du club, L. Belhumeur, J.-O. Rouillard, F. Vaillancourt, Jean Dansereau et L. Dion.

2 promoteurs de boxe recherchent un local

DRUMMONDVILLE, 14. (DNC) — Les promoteurs de boxe Roger Gauthier et Paul Lemire se présentent à la recherche d'un local adéquat pour la présentation des programmes de boxe à Drummondville, pendant la saison froide.

Plusieurs endroits ont été proposés, mais l'exigence des lieux serait un obstacle réel. On entendrait toutefois l'espoir de voir nos pugilistes à l'œuvre dans le cours du mois de décembre.

Malgré que plusieurs boxeurs locaux aient quitté notre ville ou aient raccroché leurs gants les amateurs s'attendent à voir des combats très éblouissants et très spectaculaires.

Même si nous avons perdu les Chabot, les Smith et les Lachapelle, il nous reste tout de même les Pareau, les Percy et les Martel, sans mentionner la pléiade de jeunes espoirs.

Un vol avec effraction a été commis à la gare du C.P.R. à bonne heure, mardi matin. Le ou les voleurs se sont enfuis avec l'argent qui se trouvait dans la caisse, soit \$477.

Tout indique qu'ils ont été surpris dans leur délit par la patrouille municipale qui s'est rendue sur les lieux vers 2:45 a.m., lors de sa ronde nocturne habituelle. Les policiers ont constaté qu'une vitre avait été brisée et que la porte du bureau caissier avait été forcée. Les malfaiteurs ont laissé le bureau dans le désordre le plus complet.

M. V.-A. St-Denis, agent du C.P.R. a été mandaté immédiatement sur les lieux pour constater l'effraction. M. McCauley, investigateur du C.P.R. conduira l'enquête en collaboration avec le chef Maurice Vincent de la police municipale.

Initiation colombienne

DRUMMONDVILLE, 14. (DNC) — Une cérémonie d'initiation aura lieu chez les Chevaliers de Colomb de Drummondville, le 23 novembre prochain.

Le rassemblement des membres et des candidats se fera à 7 h. du matin à la salle des Chevaliers, dans la rue Du Pont, mais la cérémonie se déroulera au Collège St-Frédéric, dans la rue des Écoles.

L'initiation au premier degré se fera à 8 h. 30, tandis que celle du second degré aura lieu à 10 h.

Une messe spéciale sera chantée en suite au sous-sol de l'église St-Frédéric, à 11 h.

Les autres initiations se feront dans l'après-midi à 2 h., sous la présidence du député de district No 25, le Dr Ephrem Jacques, de Richmond.

On s'attend que le Conseil No 2174 des Chevaliers de Colomb sera enrichi de plusieurs nouveaux membres après le 23 novembre.

Les officiers sont priés d'apporter leur costume, tandis que les autres membres devront présenter leur carte de vote.

Le Grand Chevalier Hermann Gagnon sera le patron de cette manifestation.

Un père et son garçon se sont battés récemment les collines de la station de police de Drummondville, et leur séjour se poursuivra pendant une semaine à Adhaskaska à défaut du paiement d'amende après avoir été trouvés dans un "petit canot".

C'est la police des liqueurs qui a opéré l'arrestation, et le détective C. Farah Lajoie s'est rendu de nouveau le week-end à destination de Wickham, dans le comté de Drummondville.

Paul Veyrel parle... (suite de la page 3) civilité créait une hypothèse permanente, de tous les instants.

La terre arabe était mal répartie et l'extraction de tonnes de roches restait un déficit, et alors, l'émigration devint indispensable. Elle fut d'abord un caractère saisonnier; des hommes laissaient la maison pendant une certaine partie de l'année pour économiiser, au foyer et gagner de l'argent à l'extérieur; et puis, on quitta la maison, non seulement l'hiver, mais l'été, pour travailler ailleurs, à la construction. Plus tard, il y eut une émigration de commerçants, de colporteurs qui vendaient des produits de la montagne, ce qu'elle pouvait donner à la surface et au-dessous: la surface, le lin et le chanvre qui donnaient naissance à l'industrie du textile, puis, le bois; et au-dessous, le cuivre, le fer, l'exploitation des eaux courantes, la métallurgie.

En dépit de l'agriculture et de l'industrie, la population se trouvait en face d'un déficit, et alors, l'émigration devint indispensable. Elle fut d'abord un caractère saisonnier; des hommes laissaient la maison pendant une certaine partie de l'année pour économiiser, au foyer et gagner de l'argent à l'extérieur; et puis, on quitta la maison, non seulement l'hiver, mais l'été, pour travailler ailleurs, à la construction. Plus tard, il y eut une émigration de commerçants, de colporteurs qui vendaient des produits de la montagne, ce qu'elle pouvait donner à la surface et au-dessous: la surface, le lin et le chanvre qui donnaient naissance à l'industrie du textile, puis, le bois; et au-dessous, le cuivre, le fer, l'exploitation des eaux courantes, la métallurgie.

Parlant ensuite des phénomènes climatiques, le conférencier nomme les gelées, les orages, la neige, la pluie, les vents et les eaux courantes. Les gelées tardives du printemps sont très fréquentes et ne font pas de bies aux vallées. Les orages, dans les montagnes, sont bien plus violents qu'au-dessus des plaines et ils causent bien plus de dégâts aux cultures. Les chu-

tes de neige se manifestent sous la forme tragique des avalanches qui entraînent ses charges de neige à une vitesse qui atteint 100 milles à l'heure et détruit les villages en plus de provoquer des déplacements d'air qui peuvent abattre toute une forêt du côté opposé à l'avalanche; et si l'avalanche arrive à épargner des maisons, elle n'épargne pas les voies de communication. Les pluies les plus désastreuses sont celles qui s'accompagnent des vents de l'Ouest; elles font un grand bien aux forêts mais détruisent les cultures qui perdent ce que les forêts gagnent. Les vents soufflent à une grande violence, particulièrement celui qui vient d'Italie et qui devient chaud en atteignant les Alpes françaises, qui fait fondre la neige et peut allumer des incendies, on prétend même qu'il cause des perturbations psychologiques. Les eaux courantes, hautes au printemps et basses en hiver, sont affligées du défaut de prendre bien souvent la forme de torrents dévastateurs.

Avec le temps, on organisa donc l'agriculture pour en vivre, puis l'industrie, puis plus tard encore l'émigration. La valeur des cultures n'était pas égale, selon que les terres étaient bien ou mal exposées du point de vue climat, et on introduisit l'élevage en cultivant pour les animaux des céréales, du froment, du seigle. On cultivait aussi des légumes, du lin, du chanvre et, après 1750, des pommes de terre, une pomme de terre riche. L'élevage se tirait bien d'affaires et les animaux pouvaient toujours se nourrir jusqu'à la ligne des neiges et des glaciers. Il s'est fait, en montagne, un grand développement au point de vue d'élevage, tellement qu'on a pu dire qu'il était "le mal nécessaire de la culture". Et tandis que la culture proprement dite était étiolée, les animaux se nourrissaient de réserves.

Vint l'industrie et on fit donner à la montagne, ce qu'elle pouvait donner à la surface et au-dessous: la surface, le lin et le chanvre qui donnaient naissance à l'industrie du textile, puis, le bois; et au-dessous, le cuivre, le fer, l'exploitation des eaux courantes, la métallurgie.

En dépit de l'agriculture et de l'industrie, la population se trouvait en face d'un déficit, et alors, l'émigration devint indispensable. Elle fut d'abord un caractère saisonnier; des hommes laissaient la maison pendant une certaine partie de l'année pour économiiser, au foyer et gagner de l'argent à l'extérieur; et puis, on quitta la maison, non seulement l'hiver, mais l'été, pour travailler ailleurs, à la construction. Plus tard, il y eut une émigration de commerçants, de colporteurs qui vendaient des produits de la montagne, ce qu'elle pouvait donner à la surface et au-dessous: la surface, le lin et le chanvre qui donnaient naissance à l'industrie du textile, puis, le bois; et au-dessous, le cuivre, le fer, l'exploitation des eaux courantes, la métallurgie.

Parlant ensuite des phénomènes climatiques, le conférencier nomme les gelées, les orages, la neige, la pluie, les vents et les eaux courantes. Les gelées tardives du printemps sont très fréquentes et ne font pas de bies aux vallées. Les orages, dans les montagnes, sont bien plus violents qu'au-dessus des plaines et ils causent bien plus de dégâts aux cultures. Les chu-

tes de neige se manifestent sous la forme tragique des avalanches qui entraînent ses charges de neige à une vitesse qui atteint 100 milles à l'heure et détruit les villages en plus de provoquer des déplacements d'air qui peuvent abattre toute une forêt du côté opposé à l'avalanche; et si l'avalanche arrive à épargner des maisons, elle n'épargne pas les voies de communication. Les pluies les plus désastreuses sont celles qui s'accompagnent des vents de l'Ouest; elles font un grand bien aux forêts mais détruisent les cultures qui perdent ce que les forêts gagnent. Les vents soufflent à une grande violence, particulièrement celui qui vient d'Italie et qui devient chaud en atteignant les Alpes françaises, qui fait fondre la neige et peut allumer des incendies, on prétend même qu'il cause des perturbations psychologiques. Les eaux courantes, hautes au printemps et basses en hiver, sont affligées du défaut de prendre bien souvent la forme de torrents dévastateurs.

Aujourd'hui, l'agriculture est démeurée ce qu'elle était et l'industrie, qui subit à son tour, est cependant sa revanche. De grandes usines se sont implantées dans les Alpes et on a vu pousser l'électro-chimie, l'électro-metallurgie. Ces usines sont venues au cœur même de la montagne et les générations d'autrefois l'ont abandonnée. C'est ce qui a fait le déséquilibre d'aujourd'hui, déséquilibre accentué par la transformation de la montagne en paradis de skieurs, par le tourisme continu et par le flot de visiteurs qui viennent dans la montagne tout simplement pour goûter le repos.

Un bel auditoire a assisté à cette première séance de l'Alliance française de Sherbrooke qui inaugurait sa 25ième année de conférences. Le notaire Léonidas Bachand, président de l'Alliance, a présenté et remercié le conférencier. D'intéressantes projections lumineuses ont été montrées en deuxième partie de la soirée.

VOUS PERDEZ VOS FAUSSES DENTS?
Vos Gencives Sont Sensibles parce que Votre Dentier Glisse?
Maintenez votre Dentier en Place avec cette Nouvelle Crème Surprenante
Quelle souffrance d'avoir un dentier qui frotte contre les gencives, les écorche et les rendent sensibles! Plus maintenant! Cette nouvelle crème, Poli-Grip, fait tenir confortablement votre dentier — comme jamais auparavant — et fait aussi tout ceci:
1. Poli-Grip forme un coussin crémeux, supprimant le frottement sur les gencives sensibles.
2. Maintient même les dentiers bas inférieurs.
3. Scelle les bords, pour que les aliments ne passent pas en-dessous.
4. Vous permet de manger de tout.
5. Maintient le dentier en place quand vous riez, chantez et même quand vous êtes éternués.
6. Poli-Grip est fait et garanti par les fabricants de Polident. G-21F

LE FAMEUX SCOTCH WHISKY GRANT'S
Qualité uniforme garantie
Distillé, mélangé et embouteillé par
William Grant & Sons Ltd.
GLASGOW LONDRES DUFFTOWN

EN VOICI PLUS POUR VOTRE ARGENT!

LE NOUVEAU modèle DELUXE

FRIGIDAIRE

9 1/10 PIEDS CUBES

Avec Refroidissement "Cold-Wall" et Tablettes sur billes!



Seulement \$469.75



LES NOUVELLES TABLETTES SUR BILLES s'avancent de toute leur longueur, facilement et silencieusement, sur des billes de nylon. Plus de jeu de cachette avec les aliments à l'arrière de la tablette.

C'EST UN MEURTRE!

Voyez La Tribune de samedi!

FORT mais tellement DOUX...



Interlake tissue
FINEST QUALITY

Chez **MOZART**
COSTUMES
DE HAUTE QUALITÉ

ACHAT SPECIAL + STOCK REGULIER
AUBAINE Mozart

Dans ce groupe, vous trouverez des costumes dans les marques les plus connues: Marcel Lacasse, Anick Sanfil, Posluns, etc... Les tadelles, très en vogue, sont inspirés des plus grands couturiers du monde entier. Profitez de cette occasion exceptionnelle, Mesdames, et épargnez jusqu'à \$40. en achetant maintenant. Ces costumes sont le résultat d'un fameux achat spécial auquel nous avons ajouté notre stock régulier. Toutes couleurs et toutes grandeurs mais pas dans toutes les couleurs.

\$48.

SE VENDRAIENT NORMALEMENT JUSQU'À \$89.

— TRÈS SPÉCIAL —
COSTUMES POUR DAMES
Quantité limitée à ce bas prix. Ne manquez pas cette occasion. C'est le solde de notre stock régulier dont quelques-uns se vendent jusqu'à \$30. plus cher. Tissus: laine, plaid écossais, jupes avec plis, etc... Grands jusqu'à 24 1/2 dans le groupe.
REG. JUSQU'À \$49.50 — REDUITS À

MOZART LTÉE 200 WELLINGTON NORD
MAGASIN OUVERT CE SOIR JUSQU'À 10 HEURES